

Université de Montréal

Femmes journalistes et sujets « féminins » : analyser *Le Devoir* au prisme du genre (1965-1975)

par Marilou Tanguay

Département d'histoire, Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de Maître ès art (M.A) en histoire

Décembre 2017

© Marilou Tanguay, 2017

RÉSUMÉ

Ce mémoire porte sur la régulation de l'accès des femmes journalistes au quotidien *Le Devoir* entre 1965 et 1975 et sur le rôle de ce dernier dans la diffusion des revendications des femmes durant un contexte sociohistorique marqué par des contestations féministes. Cette période est ciblée de manière à analyser du même coup les impacts de l'abolition de la page féminine, qui a lieu en février 1971, sur l'organisation du quotidien, notamment à travers l'étude de la mise en valeur des thématiques féminines et féministes dans le journal. Cette recherche pose l'hypothèse que le genre influence fortement l'organisation du *Devoir*, lui-même étant un espace genré traversé par des rapports de pouvoirs sexués; la page féminine, tribune principale des femmes pour la période jusqu'à son abolition, en est une manifestation probante.

En s'appuyant sur une analyse quantitative, cette recherche soutient que *Le Devoir* affiche une structure organisationnelle genrée. Ainsi, les articles portant sur des thématiques féminines et féministes ne font pratiquement pas la une durant la période analysée. De plus, les femmes qui écrivent à l'extérieur de la page féminine traitent majoritairement de questions sociales comme l'éducation ou la santé. Ce regard quantitatif nous permet par ailleurs de constater une baisse significative des thématiques portant sur les femmes à la suite de l'abolition de la page féminine, thématiques qui ne sont pas récupérées par la section générale du quotidien.

En procédant ensuite à une analyse qualitative des discours et des représentations des femmes dans le quotidien, ce mémoire permet d'établir que malgré sa structure genrée contraignante, certaines femmes journalistes arrivent à diffuser de multiples revendications en présentant non seulement la réalité des Québécoises, mais aussi celles des femmes provenant des quatre coins du monde. La diversité des sujets traités par les femmes, qui contredit plusieurs recherches qui affirment que les pages féminines participent à la diffusion d'une vision réductrice des femmes, alimentant ainsi leur oppression, nous amène à nuancer la vision uniquement positive de l'abolition de la page féminine. Si celle-ci contribuait certainement au confinement du point de vue des femmes dans le journal, elle permettait à tout le moins de diffuser les préoccupations des femmes. Au final, ce mémoire poursuit entend lever le voile sur l'apport des femmes qui portèrent dans l'espace public des sujets qui les interpelaient et qui ont tenté de déconstruire la structure rigide des médias généralistes qui limitait leur agentivité.

Mot-clés : Femmes, genre, histoire, mouvement féministe, féminisme, histoire des femmes, histoire des médias, médias, *Le Devoir*, journalisme, journalistes, page féminine, XX^e siècle, Québec, Montréal, presse écrite, journaux

ABSTRACT

This M.A. thesis focuses on the regulation of the access of women journalists to the daily newspaper *Le Devoir* between the years 1965 and 1975, and on the latter's role in the dissemination of women's demands during a sociohistorical context which was marked by feminist challenges. This period is targeted in order to analyze the impact of the abolition of the women's page, which takes place in February 1971, on the organization of the newspaper, especially through the study of how women's and feminist themes are brought forward in the newspaper. This research posits the hypothesis that gender strongly influences the organization of *Le Devoir* through the consideration of it being a gendered space which is rife with sexualised power relations; the main forum for women at this time until its abolition, namely the women's page, is a convincing demonstration of these dynamics.

Based on a quantitative analysis, this research argues that *Le Devoir* displays a gendered organizational structure as to its content, and thus, articles on women's and feminist themes are virtually unheard of during the period analyzed. In addition, women who write outside of the women's page write mostly about social issues such as education or health. This quantitative perspective also allows us to note a significant drop in the space provided for the discussion of women's issues as a result of the abolition of the women's page; topics which will not be picked up by the general section of the daily.

Following with a qualitative analysis of women's discourses and the representation of women in the newspaper, this M.A. thesis makes it possible to establish that, despite a constrained gender-based structure, certain women journalists were able to diffuse multiple claims by presenting not only the reality of Quebec women, but also of those of women from the four corners of the world. The diversity of topics addressed by women and the representations of women contradicts several studies which claim that women's pages would only contribute to the diffusion of a reductive vision of women and thus participate in their oppression, leading us to nuance the purely positive vision of the abolition of the women's page. While it certainly contributed to the confinement of women's point of view to a dedicated space in the newspaper, it also allowed for the diffusion of women's concerns. In conclusion, this research ultimately pursues the objective of lifting the veil on the contribution of women who brought to the public space issues that challenged them, and their attempts to deconstruct the rigid structure of the media that limited their agency.

Keywords: Women, gender, history, feminist movement, feminism, women's history, media, journalism, journalists, women's page, 20th century, Quebec, Montreal, *Le Devoir*, print media, newspapers

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	ii
ABSTRACT	iii
TABLE DES MATIÈRES.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES FIGURES.....	viii
LISTE DES ANNEXES.....	ix
LISTE DES SIGLES ET DES ABRÉVIATIONS.....	x
DÉDICACE.....	xi
REMERCIEMENTS.....	xii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1.	
État de la question, sources et méthodologie.....	10
1.1 Bilan historiographique.....	10
1.1.1. Les concepts de genre et d'intersectionnalité.....	10
1.1.2. L'histoire de la presse (Canada et Québec) et du <i>Devoir</i> : une historiographie centrée sur les discours véhiculés par les hommes.....	13
1.1.3. Analyser la pratique des femmes dans les médias au prisme du genre.....	17
1.1.3.1 Une insistance sur l'histoire des femmes journalistes aux parcours singuliers et aux pionnières.....	18
1.1.3.2 (Re)penser la présence des femmes dans les « univers féminins » et leur contenu.....	22
1.1.3.3 Analyser la présence des femmes dans les médias généralistes et la parole médiatique des femmes : ouvrir le dialogue entre les deux tendances historiographiques.....	30
1.2 Méthodologie et sources.....	33
1.2.1. Sources utilisées.....	33

1.2.2. Constitution du corpus d'articles.....	35
1.2.3. Méthodes d'analyse.....	36
1.3 Conclusion.....	39

CHAPITRE 2.

<i>Le Devoir, un quotidien au masculin ? : Structure organisationnelle genrée du contenu.....</i>	40
--	-----------

2.1. <i>Le Devoir</i> dans le paysage des quotidiens généralistes.....	41
---	-----------

2.2. L'historique des femmes au <i>Devoir</i> avant 1965.....	44
--	-----------

2.2.1. La page féminine du <i>Devoir</i> avant 1965.....	45
--	----

2.2.2. Sortir du carcan des pages féminines traditionnelles	46
---	----

2.2.3. La période de 1965-1975.....	48
-------------------------------------	----

2.3. Les modalités de l'inscription des femmes dans <i>Le Devoir</i>.....	54
--	-----------

2.3.1. Écrire dans la page féminine : le privé dans le public ?.....	54
--	----

2.3.1.1 La page féminine comme témoin de la construction binaire de l'identité sexuelle.....	55
--	----

2.3.1.2. Organisation et esthétique de la page féminine, 1965-1971.....	57
---	----

2.3.1.3. Journalistes et contenu.....	61
---------------------------------------	----

2.3.1.4. La chronique comme genre journalistique de prédilection pour les femmes.....	65
---	----

2.3.2. Écrire à l'extérieur de la page féminine	67
---	----

2.3.2.1. Journalistes et thématiques traitées.....	67
--	----

2.4. Les impacts de l'abolition de la page féminine.....	70
---	-----------

2.5. Conclusion.....	74
-----------------------------	-----------

CHAPITRE 3.

<i>Analyser la parole médiatique des femmes dans <i>Le Devoir</i>. Représentations, revendications et diversité.....</i>	76
---	-----------

3.1. Représentations des figures sociales de « la » femme dans <i>Le Devoir</i>.....	77
---	-----------

3.1.1. Déconstruire la représentation unidimensionnelle des femmes dans les médias.....	78
---	----

3.1.1.1 « La » femme moderne et libérée	80
---	----

3.1.1.2. « La » femme traditionnelle.....	84
---	----

3.1.2. Intégrer le concept d'intersectionnalité afin de nuancer le monopole identitaire et médiatique de la femme blanche et hétérosexuelle.....	91
3.2. Le féminisme dans <i>Le Devoir</i>.....	96
3.3. Les revendications des droits des femmes portées par <i>Le Devoir</i>: s'appropriier son corps, apprivoiser l'espace public.....	100
3.3.1. La couverture de la Commission Bird.....	100
3.3.2. La politique dans les écrits des femmes journalistes du <i>Devoir</i>	102
3.3.2.1. Traiter de politique dans la page féminine : mettre en évidence la structure masculine patriarcale de la politique.....	103
3.3.2.2. Traiter de politique à l'extérieur de la page féminine: oblitérer les luttes menées par les femmes.....	105
3.3.3. La question du travail féminin.....	106
3.3.3.1. Discours dans la page féminine.....	106
3.3.3.2. Discours à l'extérieur de la page féminine.....	110
3.3.3.3. Et qu'en est-il des ménagères et des ghettos d'emplois féminins ?.....	112
3.3.4. Une question polarisante qui divise: le cas de l'avortement.....	114
3.3.4.1. La position sur l'avortement dans la page féminine du <i>Devoir</i>	116
3.3.4.2. La position sur l'avortement dans la section générale du <i>Devoir</i>	117
3.5. Conclusion.....	119
CONCLUSION.....	122
BIBLIOGRAPHIE.....	127
ANNEXES	xiv

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I.	Composition de la page féminine du <i>Devoir</i> entre 1965 et 1971 dans l'échantillon constitué, en pourcentage (%)	63
Tableau II.	Thématiques principales dans les articles écrits par les femmes à l'extérieur de la page féminine selon notre échantillon avant son abolition (le 27 février 1971) et après son abolition en pourcentage (%)	69
Tableau III.	Nombre d'articles traitant de mode et de beauté dans <i>Le Devoir</i> à l'intérieur de l'échantillon constitué selon les années (1965- 1975)	86
Tableau IV.	Nombre d'articles traitant de la famille et de la maternité dans <i>Le Devoir</i> à l'intérieur de l'échantillon constitué selon les années (1965-1975)	86
Tableau V.	Nombre d'articles portant sur la consommation dans <i>Le Devoir</i> à l'intérieur de l'échantillon constitué (1965-1975)	88
Tableau VI.	Nombre d'articles traitant d'avortement dans <i>Le Devoir</i> par année (1965-1975)	116

LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Nombre de femmes signant dans <i>Le Devoir</i> dans l'échantillon par année de publication (1965-1975)	49
Figure 2.	Articles signés par des femmes par année de publication dans le corpus analysé (1965-1975)	52
Figure 3.	Nombre d'articles signés par des femmes dans <i>Le Devoir</i> selon leur emplacement dans le quotidien	53
Figure 4.	Première page féminine du <i>Devoir</i> dans le corpus constitué	59
Figure 5.	Dernière page féminine du <i>Devoir</i>	60
Figure 6.	Nombre d'articles portant sur des thématiques féminines ou féministes par année de publication dans <i>Le Devoir</i> (1965-1975)	71
Figure 7.	Nombre d'articles signés en première page du <i>Devoir</i> par des femmes par année de publication	73
Figure 8.	Publicité de l'Institut de Sténotypie International qui paraît dans la page féminine du <i>Devoir</i> en 1970	80
Figure 9.	Publicité de <i>Birks</i> parue dans <i>Le Devoir</i> , 14 septembre 1971	87

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1	Liste des correspondant.e.s du <i>Devoir</i> , de 1910 à 2010	xiv
ANNEXE 2	Page du <i>Devoir</i> qui ressemble à la page féminine suite à son abolition	xv

LISTE DES SIGLES ET DES ABRÉVIATIONS

CECM	Commission scolaire des Écoles Catholiques de Montréal
CSN	Confédération des Syndicats nationaux
CWPC	Canadian Women's Press Club
FFQ	Fédération des Femmes du Québec

*À la douce mémoire de ma grand-maman Colette qui voulait tant lire ce mémoire,
Il y a un peu de toi dans chacune de ces pages.*

REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à exprimer toute ma reconnaissance à ma directrice de mémoire, Denyse Baillargeon. Depuis ma première irruption dans son bureau, il y a de cela près de trois ans maintenant, elle m'a manifesté un soutien indéfectible. Sincèrement, je n'aurais pu mieux tomber ! Sa générosité exemplaire en temps, en connaissance et en conseils, et surtout ses innombrables (re)lectures de mes projets et demandes de bourses ont fortement participé à l'évolution de ce mémoire. Celui-ci n'aurait d'ailleurs pas porté sur ce sujet si elle ne m'avait pas donné l'opportunité de participer, en tant qu'auxiliaire de recherche, à son ouvrage sur l'histoire du droit de vote des femmes au Québec dès la fin de mon baccalauréat. En dépouillant les journaux, j'ai pris connaissance de l'existence des pages féminines et suis rapidement restée sur ma faim devant le peu d'informations disponibles sur celles-ci, particulièrement sur leur abolition. Merci d'avoir toujours exprimé votre intérêt envers mes découvertes et réflexions lors de mes (nombreuses) apparitions fortuites dans votre bureau. C'est un privilège, assorti d'un stress immense je dois l'avouer, d'avoir été votre dernière maîtresse et j'espère avoir été à la hauteur.

Ce mémoire fut grandement facilité par, outre une quantité impressionnante de café, le soutien financier du Comité permanent sur le statut de la femme de l'Université de Montréal, du fonds Jacqueline Avard, de la Faculté des études supérieures et postdoctorales de l'UdeM, du fonds Arsène-David et du Réseau en Études Féministes Québécoises (RéQEF). En plus d'un soutien monétaire, ces bourses ont agi à titre de reconnaissance et de motivations supplémentaires lors des moments plus difficiles. Merci d'avoir cru en mon projet.

Lors de la première rencontre à laquelle j'ai assisté pour la maîtrise, on m'avait prévenue que les deux prochaines années seraient parsemées de solitude. Bien qu'il est vrai que cela ne fût pas toujours facile, ce que je retiens surtout de ces dernières années n'est point le sentiment d'être seule mais plutôt celui d'être entourée. Si peu d'espace pour autant de gens ! Il serait difficile pour moi de ne pas penser en premier lieu à Catherine Larochelle et Virginie Pineaut que j'appelle affectueusement mes « marraines de rédaction » et avec qui j'ai tissé un réseau de solidarité féminine incroyable. J'ai eu la chance d'avoir des mentores extraordinaires, si fortes, si brillantes, si généreuses de leurs conseils et de leur temps. Vos encouragements ont compté beaucoup plus que vous ne pouvez l'imaginer.

Je ne saurais d'ailleurs exprimer toute ma gratitude à Catherine Paulin, partenaire de nombreux fous rires, de sorties mémorables et de réflexions toujours pertinentes sur le monde pas toujours aisé des cycles supérieurs et à mon cher ami Yanick Turcotte, si intelligent, curieux et disponible pour refaire le monde autour d'une bière. Un merci particulier à Marine, mon amie depuis toujours, pour ses encouragements constants et son intérêt pour mes recherches. Merci

également à mes patronnes en patrimoine chez Hydro-Québec, Sylvie, et Marie-Josée, qui ont su être compréhensives durant mes études et m'ont, à bien des occasions, donné de précieux encouragements. Je leur dois d'ailleurs mes premières publications historiques. Merci du fond du cœur.

Je n'aurais pas pu terminer ce mémoire sans ma famille qui m'entoure si bien. D'abord mon père qui me soutient – financièrement et moralement – depuis de nombreuses années et dont les principales préoccupations sont que je ne manque de rien et je sois heureuse. Chantale qui a su m'écouter, me conseiller et me changer les idées lorsque c'était le moment. Ma mère, ma première correctrice et lectrice, qui, d'aussi loin que je me rappelle, m'a encouragée à poursuivre mes études, merci ! Merci à Carolane, ma jumelle, ma moitié pour les nombreux coups de fil les soirs de baisse de motivation. Merci aussi à mon cher compagnon, M. Weasley, dont les miaulements ont rythmé mes nombreuses nuits de rédaction rendant du coup l'isolement un peu moins pénible.

Je ne saurais assez remercier mon Belge préféré, Jean-Noël Rolland, qui a grandement illuminé mon année de rédaction. Tellement brillant, tellement généreux et tellement attentionné ! Ses relectures, commentaires et corrections à la virgule près témoignent d'un appui indéfectible de sa part malgré les 6000 kilomètres qui nous ont séparés durant les derniers mois de ma rédaction. Merci de tes encouragements d'une constance exemplaire sans lesquels je n'aurais su garder le sourire et la motivation jusqu'à la dernière journée de ce périple. J'avoue avoir éprouvé un malin plaisir et une profonde satisfaction en te regardant faire les repas et la lessive durant ma rédaction alors que je lisais toute la journée des articles de femmes réclamant un investissement grandissant de leur conjoint dans les tâches domestiques. Certes, plusieurs inégalités ont été enrayées depuis les années traitées dans ce mémoire, mais il en reste encore tellement !

Mes derniers remerciements vont à Renée Rowan et Solange Chalvin pour leur acharnement à transposer les questions féministes dans l'espace public afin de faire avancer les Québécoises dans le chemin de l'égalité. Par ce mémoire, j'ai tenté du mieux possible de lever le voile sur votre contribution indéniable au journalisme québécois. J'espère vous avoir bien rendu justice. Merci mesdames !

INTRODUCTION

À peine arrivée en poste, Solange Chalvin, responsable de la page féminine du *Devoir*, écrivait dans son premier éditorial: « Nous discuterons ces problèmes, nous nous poserons ces questions à l'intérieur de la page féminine, puisque les hommes en ont décrété ainsi ; tout journal qui se respecte comprend une page féminine autonome [...] »¹. Cette déclaration témoigne d'une prise de conscience du confinement des femmes à la page féminine et des problèmes que cela engendre, mettant en évidence les relations de pouvoir sexuées structurant alors les quotidiens généralistes. Ces propos démontrent également à quel point la page féminine est répandue et normalisée à travers les journaux de l'époque, mais aussi à quel point elle est complexe. Si l'éditorial de Solange Chalvin, illustre que l'existence de cet espace médiatique est contestée, il illustre également qu'il permet aux discours féministes d'être projetés dans l'espace public. Dans cet esprit, on conçoit que les médias féminins que sont les pages féminines représentent tant des contraintes que des opportunités, rejoignant ainsi les propos de Julie Roy : « C'est bien là que réside tout le paradoxe de l'histoire de la relation des femmes aux médias imprimés : à la fois témoin de leur enfermement dans les stéréotypes féminins et moyen d'émancipation et de reconnaissance »².

Les racines de ce paradoxe profond prennent forme bien avant les propos tenus par Solange Chalvin. Depuis que le journalisme d'information est institué à la fin du XIX^e siècle³, la pratique journalistique est pensée par et pour des hommes ; l'organisation des quotidiens, les normes professionnelles et les associations journalistiques en sont les témoins. Chacune à leur façon, elles ont perpétué l'exclusion des femmes, mais aussi elles ont (re)produit une confrontation et une hiérarchisation entre ce qui est réputé masculin et ce qui est réputé féminin avec pour conséquences de dévaloriser ce qui était associé à la féminité. Cette difficulté rencontrée par les femmes à investir les journaux

¹ Solange Chalvin, «Engager le dialogue», *Le Devoir*, le 2 mars 1963, p. 7.

² Julie Roy, «Apprivoiser l'espace public. Les premières voix féminines dans la presse québécoise », dans Josette Brun (dir.), *Interrelations femmes-médias dans l'Amérique française*, Québec, Presses de l'Université Laval, « Culture française d'Amérique », 2009, p. 81.

³ Jean de Bonville, *Les quotidiens montréalais de 1945 à 1985 : morphologie et contenu*, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, 1995, p. 18.

n'est pas un phénomène nouveau du tournant du XX^e siècle ni une singularité continentale. Elle découlerait de la sexuation de l'espace public, un phénomène qui se précise dès la fin du XVIII^e siècle avec l'apparition de traités de physiologistes et de médecins⁴. Cette hiérarchisation entre le masculin, associé à des qualités supérieures, et le féminin se répercute déjà dans la profession des femmes journalistes au XIX^e siècle. La citation de Lagenevais, un homme de lettres français, à propos de Delphine de Girardin, journaliste à *La Fronde*, un quotidien féminin, relevée par Marie-Ève Thérénty atteste de ce phénomène présent aussi en Europe :

*La double position de femme et de journaliste a quelque chose d'étrange qui arrête et choque tout d'abord l'esprit le moins timoré. Et qu'ont en effet de commun cette vie publique et militante, ces hasards d'une lutte sans fin, cette guerre avancée de la presse, avec la vie cachée du foyer, avec la vie distraite des salons ? Est-ce que des voix frêles et élégantes sont faites pour se mêler à ce concert de gros mots bien articulés, de voix cassées et injurieuses, qui retentissent chaque matin dans l'ancre polémique ?*⁵

Bien que les propos de Lagenevais s'inscrivent dans un contexte spatio-temporel éloigné de celui de ce mémoire, ils exposent les racines du confinement des femmes et des sujets féminins et féministes aux médias féminins – comme les pages féminines – phénomène toujours bien présent durant la période couverte par cette étude – comme en témoigne l'éditorial de Solange Chalvin. C'est précisément l'utilisation par Lagenevais de l'expression «vie publique» qui traduit la nature du problème. L'usage de l'expression témoigne du poids de l'idéologie des sphères séparées pour les femmes; à savoir la distinction entre les rôles que doivent assumer les hommes, relevant de l'ordre du public, et les femmes, relevant de la sphère privée.

Cette séparation qui se consolide au XIX^e siècle a pour résultat de valoriser les activités qui se tiennent dans la sphère publique formelle, d'où les femmes sont majoritairement exclues. Les activités qui se déroulent à l'extérieur de cette sphère sont

⁴ Marie-Ève Thérénty, «LA chronique et LE reportage : du «genre» (gender) des gens journalistiques», *Études littéraires*, 2009, vol. 40, no 3, p. 116.

⁵ F. De Lagevenais, « Le feuilleton », *Lettres parisiennes*, de Madame de Girardin», *Revue des deux mondes*, 1843, p.138, cité dans Marie-Ève de Thérénty, *op cit.*, p. 116.

jugées moins importantes, et sont même invisibilisées⁶. Dans ce contexte, il est naturel que l'accession à la profession journalistique, inscrite dans la sphère publique, ait présenté plusieurs difficultés pour les femmes. Cela nous amène à comprendre pourquoi « la » femme journaliste revêt une double position comme l'affirme Lagenevais ; par son genre, elle est associée à la sphère privée, mais par sa pratique elle est projetée dans l'espace public. Ce faisant, celles qui s'y aventurent prennent le risque de perdre leur féminité⁷. En effet, « la » femme, lorsqu'elle devient auteure publiée, une journaliste ou encore une auteure, se voit projetée dans l'espace public auquel la société considère qu'elle n'appartient pas. Cette « dénaturalisation » met en lumière les conséquences de l'idéologie des sphères séparées.

Dans cette perspective, il n'est pas surprenant que l'investissement des femmes dans la sphère médiatique, qui se remarque de façon plus significative au tournant du XX^e siècle, alors que les quotidiens deviennent de plus en plus subventionnés par la publicité⁸, se fasse surtout dans des univers féminins restreints, comme les pages féminines, ou alors en marge des grands quotidiens par la presse féminine. Le faible espace qui leur est accordé traduit la dévalorisation du travail des femmes. Le recours à la pseudonymie par ces femmes souhaitant sortir de l'univers féminin est symptomatique de cette sphère médiatique au masculin⁹.

⁶ Dans son ouvrage *Working Families*, Bettina Bradbury illustre bien que le travail des femmes dans la famille a longtemps fait l'objet d'une invisibilisation puisque celui-ci ne cadrerait pas avec la définition du travail dans l'économie formelle. Pourtant, leur apport aux revenus familiaux était primordial. Voir Bettina Bradbury. *Working Families. Age, Gender, and Daily Survival in Industrializing Montreal*, Toronto, Oxford University Press, 1996 [1993], 310 p.

⁷ Julie Roy, *op cit.* p. 63.

⁸ Jean de Bonville, *La presse québécoise de 1884 à 1914: Génèse d'un média de masse*, Québec, Presses de l'Université de Laval, 1988, p. 228.

⁹ L'emploi d'un pseudonyme est complexe. L'usage d'un pseudonyme peut servir de masque afin d'investir la sphère publique, de préserver le partage entre la vie privée et les interventions publiques, de maintenir l'anonymat ou contourner des interdits. (David Martens (dir.), *La pseudonymie dans la littérature française. De François Rabelais à Éric Chevillard*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, p. 8) Notons que les femmes et les hommes eurent recours à la pseudonymie, mais pour des raisons bien différentes. Pour les femmes, il s'agissait surtout de leur permettre de dépasser le cadre de l'écriture privée, alors que pour les hommes, l'usage d'un pseudonyme permettait surtout de préserver l'anonymat. Voir sur le sujet Julie Roy et Chantal Savoie, « De la couventine à la débutante : signature féminine et mise en scène de soi dans la presse au XIX^e siècle », *Médias 19*. [En ligne] URL : <http://www.medias19.org/index.php?id=318>.

Par ailleurs, ce n'est pas seulement la présence des femmes dans les quotidiens qui est guidée - et limitée - par cet imaginaire social et politique des sphères séparées ; la répartition et la mise en valeur des thématiques associées à la féminité le sont également. Selon Marjory Lang, le genre a une influence déterminante dans l'attribution des mandats aux journalistes. Les femmes, surtout pour la première moitié du XX^e siècle, reçoivent des assignations qui respectent les rôles sociaux féminins¹⁰. Leurs écrits doivent répondre aux normes associées à la féminité qui s'inscrivent davantage dans la sphère privée. En cela, les pages féminines deviennent des extensions de la sphère privée dans la sphère publique.

Ces éléments nous amènent à saisir que la sphère médiatique, bien que publique, n'est pas ouverte à tout le monde ou du moins ne l'est pas de la même manière. Considérer les femmes dans les quotidiens, sites d'intégration de choix à l'espace social pour les citoyens et lieux de débats, nous le démontre et nous permet de comprendre que leur présence y est extrêmement limitée de par la hiérarchisation genrée de la production médiatique. Au fil du temps, des femmes n'hésiteront pas à contester l'hégémonie de la sphère publique masculine dans la société patriarcale afin d'obtenir un espace grandissant dans les quotidiens et un élargissement des thématiques abordées dans les univers féminins, parfois inspirées par les mouvements féministes qui secouent l'Occident dès la fin du XIX^e siècle. Il est donc pertinent de questionner les médias au prisme de cette distinction public/privé. Qui érige cette frontière ? Comment cela s'articule-t-il ? Quelles en sont les conséquences ? Les réponses à ces questions vont bien au-delà de la présence limitée des femmes dans les quotidiens à une époque donnée puisque la dévalorisation des pages féminines, où elles sont le plus souvent confinées, se répercute également dans la représentation que l'on dresse des luttes menées par les femmes journalistes. Qui aujourd'hui connaît l'existence de ce type de section, pourtant monnaie courante au Québec et au Canada dès le tournant du XX^e siècle et ce jusqu'au début des années 1970 ? Pourquoi celles-ci retiennent-elles aussi peu l'attention des chercheuses ? Voilà des questions qu'il convient d'examiner.

¹⁰ Marjory Lang. *Women who Made the News: Female Journalists in Canada, 1880-1945*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1999, p. 11 et p. 143.

Problématique

Ce mémoire a pour but d'analyser la présence des femmes journalistes québécoises et des sujets féminins dans un quotidien généraliste, *Le Devoir*, entre 1965 et 1975, et d'historiciser cet espace médiatique dans une perspective genrée. Jusqu'à présent, l'historiographie québécoise est demeurée pratiquement silencieuse sur les modalités de l'inscription des femmes journalistes dans les journaux généralistes durant la seconde moitié du XX^e (quelles femmes écrivent dans la section féminine et quelles femmes n'y sont pas associées, combien sont-elles et sur quoi écrivent-elles?). En effet, les études réalisées sur les femmes journalistes tendent à se focaliser sur la présentation du parcours de pionnières du domaine au tournant du XX^e siècle ou de celles qui se sont soustraites au carcan des pages féminines traditionnelles pour la deuxième moitié du XX^e siècle. Autrement dit, dans ce dernier cas, il s'agit surtout de retenir les femmes qui ont eu des carrières « comme les hommes ». Cette rhétorique de l'exceptionnalisme, cette insistance à présenter le succès des femmes comme des parcours singuliers, « complexifie l'intégration de l'apport des médias dits féminins à la profession, renforçant par ailleurs l'opposition entre médias féminins et féministes¹¹ ». De fait, les femmes écrivant dans les pages féminines et qui participent ainsi à l'élaboration et à la persistance d'une culture féminine dans ces quotidiens dans la deuxième moitié du XX^e siècle sont très peu visibles dans l'état de la recherche actuel, même si ces pages féminines existent jusqu'au début des années 1970. Par ailleurs, cette concentration sur les « exceptions », et non sur les parcours généraux des femmes dans les médias, a pour effet pernicieux de ne pas présenter la réalité de l'ensemble des femmes journalistes, mais seulement celle de quelques-unes en plus de diminuer l'importance des rapports de pouvoir sexués, pourtant prégnants dans ce domaine à dominance masculine.

S'éloignant de cette tendance historiographique, nous souhaitons examiner *Le Devoir* au prisme du genre afin de saisir comment celui-ci organise la production

¹¹ Laurie Laplanche, « Pour vous, mesdames... et messieurs. Production des émissions féminines à la Société Radio-Canada à Montréal (1952-1982). Promotion, conception des publics et culture organisationnelle genrés », Thèse de doctorat en communication publique, Québec, Université Laval, 2016, p. 15.

médiatique entre 1965 et 1975 en nous intéressant tant aux femmes écrivant dans les pages féminines qu'aux femmes écrivant à l'extérieur de celles-ci. Plus précisément, cette recherche propose de répondre aux questions suivantes : où les femmes journalistes se retrouvent-elles, sur quels sujets écrivent-elles, comment sont traités les dossiers féministes et féminins (et ce tant par les hommes que par les femmes journalistes) et quels impacts l'abolition des pages féminines a eus sur l'organisation du support médiatique. Cet examen permettra de jeter un regard nouveau sur les médias généralistes en utilisant une analyse genrée pour en comprendre la structure. Les pages féminines, présentes jusque dans les années 1970 dans les quotidiens québécois attestent de la sexuation de l'espace médiatique et renforcent la dynamique de rapports sexués dans les journaux, résultante directe de l'idéologie des sphères séparées. Par cette structure codifiée, les médias participent à la construction sociale du genre, tout en la représentant. Si la recherche soutient que le contenu de ces pages est fortement dominé par les préoccupations domestiques et les mondanités dans les années 1960 et 1970¹², elle ne s'est pas encore attardée à les documenter de façon empirique. Nous sommes persuadées que cet examen révélera que ces pages ont diffusé des thématiques beaucoup plus diversifiées que ce que les études donnent à voir et furent une tribune importante pour les revendications des femmes de l'époque.

D'une part, notre mémoire entend examiner de manière quantitative où apparaissaient dans le journal les articles des femmes journalistes dans le temps afin d'estimer l'importance que le journal leur accordait et vérifier si l'abolition de la page féminine a pu exercer une influence sur la mise en valeur des articles concernant les femmes dans le journal. D'autre part, il s'agira de faire une analyse qualitative des articles portant sur les femmes ou écrits par celles-ci de façon à vérifier quels thèmes elles ont abordés au fil du temps et examiner la manière dont les femmes furent représentées dans *Le Devoir* afin de vérifier si cela confirme ou non ce que l'historiographie très parcellaire sur les femmes journalistes dans les médias généralistes donne à voir. Plus précisément, nous entendons examiner la façon dont les sujets

¹² Voir notamment Chantal Maillé, « Trajectoires du féminisme contemporain, 1970-1990 », dans *Le Devoir, reflet du Québec au 20^e siècle*, Montréal, Hurtubise, 1994, p. 430.

féminins et féministes ainsi que les femmes journalistes investissent cet espace public et nuancer la vision péjorative des pages féminines en analysant de façon qualitative quelques thématiques qui y étaient abordées. Certes, nous n'avons pas l'intention de nier que ce type de section confine le point de vue des femmes à un espace restreint. Nous voulons toutefois démontrer comment la structure genrée du *Devoir* a généré à la fois des contraintes et des possibilités ; ainsi, malgré son caractère aliénant, la page féminine peut certainement être vue comme un canal de diffusion pour les dossiers féministes de l'époque, permettant aux femmes de porter ces dossiers dans l'espace public que représente le journal. Par cette recherche, nous souhaitons également rendre compte de l'agentivité des femmes dans *Le Devoir* ; la recherche souligne souvent le caractère aliénant des pages féminines pour les femmes. Sans le nier complètement, il s'agira de démontrer que certaines ont réussi, malgré les contraintes, à influencer leur environnement médiatique en déployant diverses stratégies afin de donner une voix aux femmes. De fait, nous nous attachons à donner la parole aux femmes journalistes associées à la page féminine et qui ont porté dans l'espace public des sujets féminins et ou féministes.

En nous intéressant à la présence des femmes dans les quotidiens généralistes entre 1965 et 1975 selon une approche d'analyse culturelle féministe, nos recherches renouvellent l'historiographie de la période qui s'est surtout cantonnée à l'étude de la presse féministe ou féminine au détriment de l'étude des pages féminines, pourtant également considérées comme des médias féminins. Ce mémoire vient aussi combler des vides importants dans l'historiographie du domaine de la presse en général qu'ont relevé plusieurs historien.n.es¹³. Ces spécialistes déplorent que les chercheurs et chercheuses considèrent la presse uniquement en tant que source d'informations et que le support de la presse en lui-même n'ait pas été abondamment examiné, pas plus que le rôle qu'y ont joué ses artisan.e.s (journalistes, propriétaires). Ce mémoire comble en partie ces vides historiographiques sur plusieurs points. En effet, il ne s'intéresse pas uniquement aux messages colportés par les journaux, mais également à l'endroit où les femmes signent

¹³ Voir notamment : Jean De Bonville et Fernande Roy, « La recherche sur l'histoire de la presse québécoise. Bilan et perspectives », *Recherches sociographiques*, vol. 41, no.1, 2000, p. 16.

leurs articles dans les pages des quotidiens au cours de la période choisie. En portant un regard historique sur la presse comme véhicule des discours féministes et féminins, nous nous interrogeons sur l'impact que ces messages ont eu sur l'organisation des journaux, impact qui peut notamment s'incarner dans l'abolition de leur page féminine au début des années 1970. Cet examen permettra également de complexifier notre compréhension du « journalisme au féminin » et de mettre en évidence, par le fait même, l'hétérogénéité des parcours des femmes journalistes dans *Le Devoir*. En effet, bien que l'étude des rapports entre les sexes soit déterminante dans ce mémoire, l'étude des rapports intra-sexe est également pertinente ; elle permet de mettre en relation le travail des femmes dans les pages féminines et celui des femmes écrivant à l'extérieur. Cette considération nous permet de rendre compte que des rapports de pouvoir y sont aussi présents puisqu'il est effectivement faux de croire que la catégorie « femme » est homogène, tout comme la catégorie « homme » ne l'est pas¹⁴. Notre étude permet également de mettre en lumière la pluralité des sujets abordés par ces femmes dans le journal et particulièrement dans la page féminine. Témoin privilégié de son époque, nous pouvons facilement supposer que ce quotidien généraliste bien établi a porté les revendications féministes de la période.

Nous avons ciblé cette période d'une part parce que la réflexion sur les femmes journalistes qui ont pratiqué ce métier après la Deuxième Guerre mondiale est encore très fragmentaire, tant en ce qui concerne le Québec que le Canada. D'autre part, nous estimons que les années 1960-1970 constituent une période importante quant à la pratique journalistique des femmes puisque c'est au cours de ces décennies que, dans la foulée de la résurgence du féminisme, les pages féminines des quotidiens subiront d'importantes transformations pour être finalement abrogées. La prégnance du mouvement et les remises en question qu'il introduit ont certainement eu un écho chez les femmes journalistes. Nous pourrions voir, à la lumière de cette analyse, le rôle du *Devoir* dans la diffusion des revendications des femmes dans un contexte sociohistorique marqué par le féminisme et vérifier si ce quotidien a ouvert ses pages à ses revendications. Afin de mieux examiner l'impact de l'abolition de la page féminine au *Devoir*, qui a lieu en

¹⁴ Marie-Blanche Tahon. *Sociologie des rapports de sexe*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014, p. 2.

février 1971, sur l'organisation du quotidien nous avons choisi de commencer notre étude en 1965, soit six ans auparavant, pour la terminer en 1975, moment qui coïncide avec l'Année internationale de la femme. L'année 1971, très importante pour notre problématique, divise en deux tranches de manière pratiquement égale la période analysée. Nous pourrions de ce fait vérifier où se retrouvent les articles portant sur les préoccupations des femmes lorsque la page féminine disparaît et si ceux-ci diminuent d'une manière importante.

En premier lieu, nous présenterons un état de la question touchant à l'histoire des femmes, du genre et des médias – généralistes et féminins ou féministes. Nous exposerons ensuite notre cadre théorique, notre méthode d'échantillonnage et la manière dont nous avons analysé les articles de journaux sélectionnés. Dans le second chapitre, nous aborderons la question de l'organisation du *Devoir* afin de vérifier comment les femmes s'inscrivent dans le quotidien. Il s'agira d'analyser notamment, d'une manière quantitative, le nombre de femmes journalistes dont les noms apparaissent dans le journal au fil de la période analysée, le nombre d'articles qu'elles y écrivent et les articles qui portent sur des thématiques féminines ou féministes. Finalement, dans le chapitre trois, nous allons examiner la manière dont les femmes sont représentées dans *Le Devoir*, particulièrement dans la page féminine, afin d'illustrer que celle-ci ne véhicule pas une vision unidimensionnelle des femmes. Ensuite, nous porterons attention à la manière dont sont abordées certaines des revendications des femmes dans le quotidien en examinant si l'emplacement de ces thématiques dans le quotidien (section générale ou page féminine) a une influence sur le message des articles.

CHAPITRE 1

État de la question, sources, méthodologie

Afin d'illustrer le caractère novateur de cette recherche, il est important de l'inscrire dans son cadre historiographique. Par la présentation de ce bilan, nous voulons illustrer l'importance de faire l'analyse de la présence des femmes dans les médias généralistes durant les décennies 1960 et 1970 et les contributions nombreuses qu'une telle étude introduit dans le domaine de l'histoire des femmes et des médias. À la suite de cet exposé, nous présentons les sources mobilisées pour réaliser ce projet. Enfin, nous détaillerons la méthodologie adoptée dans ce mémoire, notamment la méthode de dépouillement du quotidien étudié, les cadres conceptuels adoptés et la justification de la période et du quotidien retenus.

1.1. Bilan historiographique

1.1.1. Les concepts de genre et d'intersectionnalité

Alors que l'histoire des femmes investit les universités et les champs de recherche à la fin des années 1970¹, sous l'impulsion de la militance féministe et l'émergence de l'histoire sociale, certaines chercheuses craignent, au même moment, que les études féministes ne se polarisent d'une façon trop étroite sur les femmes². C'est ainsi que le concept de genre, qui met l'accent sur une notion relationnelle dans laquelle les hommes et les femmes se définissent en fonction de l'autre, définissant les hommes et les femmes, gagne du terrain durant les années 1980.

¹ Micheline Dumont. *Pas d'histoire, les femmes ! Réflexions d'une historienne indignée*, Les Éditions du remue-ménage, Montréal, 2013, p. 11.

² Natalie Zemon Davis affirme dès 1975 : « Il me semble que nous devons nous intéresser aussi bien à l'histoire des femmes que des hommes ; il ne faudrait pas que nous travaillions seulement sur le sexe dominé, pas plus que les historiens des classes n'étudient les seuls paysans ». Voir Natalie Zimon Davis, « Women History in Transition : The European Case », *Feminist Studies*, vol.3, 1975-1976, p. 90.

Devant le potentiel d'une telle approche, des historiennes ont cherché à théoriser ce concept et à l'intégrer aux recherches féministes. Pour les besoins de ce mémoire, nous retenons la théorisation de l'historienne Joan W. Scott pour sa manière d'insister sur la dimension des rapports de pouvoir et sur son caractère évolutif³. Pour l'historienne, la définition du genre comprend deux parties, mais le point central de sa définition s'incarne dans le fait que ces deux parties sont en relation absolue et donc indissociable l'une de l'autre. Ainsi le genre est « un élément constitutif des relations sociales fondé sur les différences perçues entre les sexes, et le genre est une façon première de signifier les rapports de pouvoir⁴ ».

La prise en considération de l'un des postulats de Scott, à savoir que « tout peut se décoder sous le prisme du genre puisque tout est une manifestation d'un rapport dominant/dominé », a été particulièrement importante pour notre réflexion pour cette recherche. Si tout peut effectivement être analysé sous cette loupe, nous en sommes venues à considérer *Le Devoir* en lui-même, dans sa structure, comme un espace genré dans lequel les rapports de pouvoirs peuvent se manifester de plusieurs manières. Si des études liant le genre et les médias ont été menées, nous estimons que d'investiguer un quotidien à la lumière de cette grille d'analyse est une contribution significative puisqu'aucune étude à notre connaissance, du moins pour le cas québécois, n'a fait cet exercice. La notion de pouvoir est importante pour cette perspective puisque la création d'une page féminine exprime de manière implicite que le reste du quotidien appartient aux hommes⁵.

Bien que le genre soit présent dans tous les moments du processus communicationnel (production, message, réception), nous allons principalement nous attarder à l'étape de la production en illustrant comment le genre l'influence dans le cas du *Le Devoir*. Cette approche d'un média intégrant le genre permet d'illustrer comment le quotidien sert de lieu de reproduction des relations de pouvoir sexués qui privilégient les

³ Joan Scott, *Gender and the Politics of History*, New York, Columbia University Press, 1988, 242 p.

⁴ Joan Scott, 2012, *op cit.*, p. 41.

⁵ Comme le soutient Colette Beauchamp, les femmes sont fortement exclues des quotidiens généralistes puisque les hommes y détiennent le pouvoir. Colette Beauchamp, *Le Silence des médias : Les femmes, les hommes et l'information*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 1987, p. 167-170.

hommes puisqu'il est organisé de manière à limiter la visibilité des revendications des femmes en les confinant à certains endroits dans le journal, en même temps que les femmes journalistes écrivent majoritairement sur des thématiques liées aux nouvelles sociales⁶. Dans une moindre mesure, nous allons également examiner comment le genre intervient dans la deuxième étape du processus communicationnel, soit les messages diffusés, en analysant si l'emplacement des articles portant sur les revendications des femmes a une influence sur les messages portés par ceux-ci. Malgré le fait que la dimension de la réception du message soit absente de cette étude, il va de soi que nous savons qu'elle est importante : non seulement *Le Devoir* favorise cette reproduction genrée à l'intérieur de ses pages, mais il naturalise celle-ci chez le lectorat.

La dimension intersectionnelle du genre permet également d'enrichir notre analyse lorsqu'il sera question des représentations des femmes dans le quotidien. Sans refaire la genèse du concept, il est primordial dénoncer que ce sont les féministes dissidentes, tel que le *Black Feminism*, qui ont pour la première fois parlé d'intersectionnalité. Ce concept énonce que les « [...] principaux systèmes d'oppressions sont imbriqués et [que] la synthèse de ces oppressions crée les conditions dans lesquelles nous vivons⁷ ». Cette déclaration démontre l'importance de considérer les systèmes d'oppressions tels que la race, le sexe et la classe comme s'imbriquant les uns aux autres afin de comprendre la complexité des expériences d'oppression. La sociologue Sirma Bilge dit, au sujet de l'intersectionnalité, qu'« [...] il importe de ne pas voir l'intersectionnalité comme une théorie unifiée du pouvoir, mais bien comme un ensemble d'approches hétéroclites qui comprend l'inégalité sociale comme résultante d'une articulation complexe d'une série d'opérateurs de pouvoir dotés de spécificités géohistoriques, donc non universels⁸ ». Autrement dit, l'auteure explique l'importance de comprendre chaque situation géographiquement et historiquement déterminée comme spécifique à cette situation ; il ne faut pas concevoir cette analyse comme universelle ou totalisante.

⁶ Colette Beauchamp, 1987, *op. cit.*, p. 92.

⁷ Combahee River Collective. « Déclaration du Combahee River Collective », trad. fran. Jules Falquet, *Les Cahiers du CEDREF*, 14, 2006, p. 60.

⁸ Sirma Bilge, « La pertinence de Hall pour l'étude de l'intersectionnalité », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 26, n.2, 2014, p. 64.

Nous insisterons également dans notre analyse sur la distinction entre le privé et le public, notion essentielle à la compréhension du travail public des femmes journalistes. Comme nous l'avons exposé plus tôt, les frontières entre les deux sphères sont mouvantes. À l'instar du genre, elles ne sont pas fixées et varient dans le temps. Il s'agira donc de questionner comment cette distinction se manifeste dans *Le Devoir*. Les chercheuses dans le domaine des études féministes ont grandement réfléchi à cette dichotomie. On peut noter ici l'article important de l'historienne américaine Mary P. Ryan, *The Public and the Private Good; Across the Great Divide in Women's History*, qui, en usant de divers travaux d'historiennes, arrive à bien montrer que les sphères privées et publiques sont en fait liées l'une à l'autre : « Accordingly, female spheres and males spaces, as well as private and public places, are always related to one another, often in intimate and unexpected ways⁹ ». Ce point est important pour notre analyse. Il est d'ailleurs repris dans plusieurs recherches en histoire des femmes, notamment celle de Denyse Baillargeon où elle souligne en introduction de son ouvrage *Brève histoire des femmes au Québec* que « [...] la sphère privée ou domestique, lieu privilégié d'activités des femmes, et la sphère publique, investie par les hommes, loin de constituer des univers séparés et étanches, forment deux mondes aux frontières floues et mouvantes, irrémédiablement liées l'une à l'autre et agissant l'un sur l'autre¹⁰ ».

1.1.2. L'histoire de la presse (Canada et Québec) et du *Devoir*: une historiographie centrée sur les discours véhiculés par les hommes

À partir des années 1880, la presse écrite québécoise subit des transformations profondes ; le journalisme d'opinion, qui domine alors la scène médiatique de la province, cède graduellement du terrain au journalisme d'information. Pour Jean de Bonville, les journaux d'information deviennent en ce sens les premiers médias de masse québécois. Dans une volonté de rejoindre de plus vastes publics, on ajoute des sections aux journaux, qui deviennent de plus en plus des quotidiens : pages féminines, sections

⁹ Mary P. Ryan, «The Public and the Private Good; Across the Great Divide in Women's History», *Journal of Women's history*, vol. 15, no 1 (2003), p. 10-27.

¹⁰ Denyse Baillargeon, *Brève histoire des femmes au Québec*, Montréal, Boréal, 2012, p. 8.

sportives, bandes dessinées, coin enfants, par exemple. Reliée à beaucoup de facteurs tant politiques, démographiques, économiques ou encore techniques, cette transformation aboutit à l'essor d'un véritable média populaire qui apparaît à la fin du XIX^e siècle non plus seulement dédié à un public restreint¹¹.

La recherche canadienne abonde dans le même sens quant à l'entrée des femmes dans le journalisme qu'elle situe vers la fin du XIX^e siècle. L'ouvrage de Paul Rutherford, *A Victorian Authority : The Daily Press in late Nineteenth-Century Canada*, pourtant peu bavard sur le cas des femmes journalistes, souligne également cette ouverture de la presse à leur égard à cette époque. Il est intéressant de relever que son ouvrage nous informe sur les motifs des femmes pour entrer dans cette profession, soit celui de gagner de l'argent en exerçant un métier qui octroie somme toute un bon statut, dans une période où bien d'autres métiers leur étaient interdits¹². Les conclusions générales qui se dégagent de cet ouvrage sont similaires en ce sens que toutes établissent une corrélation entre la transformation de la presse écrite à la fin du XIX^e siècle et l'apparition des femmes journalistes dans les quotidiens.

Un autre ouvrage de Jean de Bonville, *Les quotidiens montréalais de 1945-1985, morphologie et contenu*, a retenu notre attention puisqu'il aborde une période contemporaine à notre sujet de recherche. En se concentrant sur quatre journaux (*Le Devoir*, *La Presse*, *Le Montréal Matin* qui devient *Le Journal de Montréal* et finalement le *Montreal Star* qui devient *The Gazette*), Jean de Bonville arrive à dresser les principales tendances de la presse québécoise de l'après-guerre ; augmentation du volume des quotidiens, diminution de l'espace rédactionnel par page ou encore augmentation considérable de la publicité¹³. L'importance de ces modifications varie d'un quotidien à l'autre évidemment puisque chacun d'entre eux est différent. Toutefois, même si le contenu de l'ouvrage s'avère intéressant puisqu'il analyse les transformations des journaux entre 1945 et 1985, nous ne trouvons aucune trace de l'aspect genré des quotidiens ou encore de la présence des femmes dans ceux-ci. Puisque le dessein de

¹¹ Jean de Bonville, 1988, *op cit.*

¹² Paul Rutherford, *A Victorian Authority : The Daily Press in late Nineteenth-Century Canada*, Toronto, Toronto University Press, 292 p.

¹³ Jean de Bonville, 1995, *op cit.*

l'auteur était de saisir l'évolution, à travers une période précise, de la façon d'aborder certains sujets et du caractère physique du journal, il semble étonnant qu'on ne retrouve aucune trace de la présence d'une section féminine dans les pages du livre¹⁴.

Dans un bilan traitant de la recherche sur l'histoire de la presse québécoise, Jean de Bonville et Fernande Roy en pointent les lacunes. Leur plaidoyer pour une histoire sociale de la presse en arrive à plusieurs constats. À leurs yeux, la recherche sur la presse québécoise a davantage eu tendance à positionner les artisans de la presse, c'est-à-dire les journalistes et les propriétaires des journaux, au cœur de la recherche au détriment de l'analyse de la presse en elle-même ce qui a pour conséquence que l'histoire de la presse porte davantage sur les artisans de celle-ci ou sur l'information qu'elle véhicule que sur la presse en elle-même¹⁵. Cependant, il n'y a aucune place à l'analyse du genre dans leur bilan. En aucun cas, il n'est fait mention des lacunes concernant la recherche sur les femmes journalistes ou encore sur la place que cet aspect occupe, ou n'occupe pas, dans la recherche.

L'article plus récent de Dominique Marquis s'inscrit dans la continuité du bilan de Jean de Bonville et Fernande Roy tout en proposant de nouvelles avenues de recherche. Si pour elle, contrairement à ce qu'ont affirmé Fernande Roy et Jean de Bonville, les artisan-ne-s de la presse ont peu fait l'objet d'études, l'organisation interne des quotidiens mériterait également plusieurs recherches. Pour l'auteure, les chercheurs et chercheuses s'intéressent au seul contenu de la presse. Comme les quotidiens occupent une bonne place dans l'espace public, ils constituent une source de prédilection pour retracer l'opinion publique relative à des événements du passé. Ce faisant, les chercheurs et chercheuses délaissent l'étude du quotidien comme appareil de presse. Cela consisterait notamment à faire l'étude de son organisation, ou encore des rôles qu'y jouent les journalistes et les propriétaires. Il est intéressant de noter que Dominique Marquis aborde la question de la parole médiatique des femmes dans les quotidiens par la présentation de quelques études relatives à cette question. Toutefois, cette dimension ne

¹⁴ Jean de Bonville, 1988, *op cit*, p. 39-45.

¹⁵ Jean de Bonville, 1995, *op cit*, p. 39-46.

ressort pas quand elle traite des sujets qu'il est important de traiter davantage¹⁶.

À ces ouvrages et articles réalisés sur l'histoire de la presse canadienne et québécoise en général, s'ajoutent plusieurs études réalisées sur des journaux en particulier. Portant l'étiquette de journal de l'élite¹⁷, le journal fondé en 1910 par Henri Bourassa, a particulièrement retenu l'attention des chercheurs et chercheuses comme l'a souligné Dominique Marquis¹⁸. Les études se sont intéressées notamment au lectorat du quotidien afin de vérifier s'il correspondait vraiment à ce que l'on pourrait qualifier d'élite intellectuelle¹⁹. D'autres se sont aussi intéressées à l'évolution du *Devoir* en comparaison à son programme initial. Si, au départ, Henri Bourassa lance un journal d'idées, la décennie des années 1950, sous Gérald Fillion, le lancera dans la lignée des journaux d'information. Ses successeurs choisiront toutefois d'aller vers la voie du journal d'élite en ce sens que les thématiques traitées sont propres à ce type de journaux : la politique et l'économie, au détriment des faits divers et de l'information locale et régionale²⁰. *Le Devoir* en tant que canal de diffusion des mouvements sociaux a aussi retenu l'attention; une étude sur le syndicalisme²¹ au *Devoir*, ou encore sur la quête du suffrage féminin²² ou celle sur les trajectoires du féminisme²³ en témoignent. On a aussi analysé le quotidien dans une perspective culturelle en démontrant que *Le Devoir*, malgré plusieurs crises importantes, a toujours réussi à maintenir une section culturelle (pages

¹⁶ Dans la section « Des perspectives de recherches multiples » de son article, Dominique Marquis affirme qu'il faut davantage se concentrer sur les acteurs de la presse (sans distinction entre femmes et hommes journalistes), la presse religieuse ou encore les correspondants des grands quotidiens. Si l'historienne ne mentionne pas expressément le vide de la recherche concernant les femmes journalistes, il va de soi qu'elle contribue à enrichir les connaissances sur les acteurs (et actrices) de la presse. (Voir Dominique Marquis, « L'histoire de la presse au Québec : état des lieux et pistes de recherche », *Médias 19* [En ligne], Nouveaux bilans, Publications, Micheline Cambron et Stéphanie Danaux (dir.), *La recherche sur la presse : nouveaux bilans nationaux et internationaux*, mis à jour le : 09/11/2013, URL : <http://www.medias19.org/index.php?id=15556>).

¹⁷ Lise Bissonnette, ancienne directrice du *Devoir* dans la préface de l'ouvrage de Robert Lahaise (dir.) *Le Devoir, reflet du Québec au 20^e siècle*, Montréal, Hurtubise, 1994, 504 p., publié à l'occasion du quatre-vingt cinquième anniversaire de la fondation du *Devoir*.

¹⁸ Dominique Marquis, *op cit.*

¹⁹ Marie-Ève Carignan et Claude Martin, « Analyse des statistiques historiques sur le lectorat du quotidien *Le Devoir* de 1910 à 2000 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 70, 3, hiver 2017, p.56.

²⁰ Jean de Bonville et Cynthia Darisse, « L'évolution du *Devoir* vue à travers les structures de son contenu », *Communication*, vol. 29, 2, 2012, p. 29. Cette étude est l'une des seules qui s'intéresse à la question de l'organisation interne du *Devoir*. Aucune place n'est toutefois accordée à la présence des femmes dans le journal.

²¹ Jacques Rouillard, « Le syndicalisme , 1910-1978 », dans Robert Lahaise (dir), *op cit.*, p. 279-312.

²² Diane Lamoureux, « Une opposition farouche au suffrage féminin, 1913-1940 », dans *ibid.*, p.332-344

²³ Chantal Maillé, « Trajectoires du féminisme contemporain, 1970-1990 », dans *ibid.*, p. 427-442.

littéraires et section arts et spectacles) de grande qualité²⁴. C'est cependant surtout la question politique qui a fait couler beaucoup d'encre, ce qui est naturel puisqu'il s'agit d'une thématique qui a toujours occupé un espace important dans le journal comme nous l'avons mentionné. Sur le sujet, on retrouve notamment des études sur les correspondant.e.s parlementaires au *Devoir* qui ont été réalisées en insistant sur le changement de discours des correspondants durant le XX^e siècle et sur le fait que la section parlementaire a occupé un espace important dans le journal²⁵.

Au final, l'histoire de la presse est un champ historiographie qui mérite encore d'être examiné. L'organisation interne des quotidiens et les artisan.e.s de cette presse, sujets encore délaissés, sont des aspects qui se retrouvent largement dans notre étude; le fait que nous nous concentrons sur les artisanes et non sur les artisans ajoute une autre dimension à l'apport de cette recherche. Il est effectivement éloquent de noter que malgré le fait que l'on retrouve énormément d'articles ou d'ouvrages sur *Le Devoir* et que Dominique Marquis affirme « qu'à l'exception du *Devoir*, la plupart des quotidiens québécois ont encore bien des pans de leur histoire à dévoiler²⁶ », nous n'avons trouvé que deux articles dédiés aux femmes journalistes et aux justes féministes dans ce quotidien²⁷ et quelques traces de celles-ci dans des ouvrages comme *Le silence des médias* de Colette Beauchamp.

1.1.3. Analyser la pratique des femmes dans les médias au prisme du genre

Le fait que la parole médiatique des femmes se retrouve peu, voire pas du tout, dans les ouvrages généraux consacrés à l'histoire de la presse est symptomatique d'une pratique codifiée selon des normes masculines. Bien qu'encore peu nombreux, quelques ouvrages ou travaux, plus ou moins récents, traitent spécifiquement des femmes

²⁴ Réginal Hamel, « Les pages littéraires, 1910-1993 », dans *ibid.*, p. 183-214.

²⁵ Voir notamment Jocelyn Saint-Pierre, « Les correspondants parlementaires à Québec et à Ottawa, 1910-1993 », dans *ibid.*, p.117-148 ; Jean Charron et Jocelyn Saint-Pierre, « Les formes du journalisme parlementaire au *Devoir* », *Communication*, Vol. 29/2, 2012, mis en ligne le 13 mars 2012, consulté le 07 novembre 2017. URL : <http://communication.revues.org/2842> ; Jean Charron et Frédéric Bastien, « Les parlementaires québécois et *Le Devoir* dans le monde des médias », *Communication* [En ligne], Vol. 29/2 | 2012, mis en ligne le 13 septembre 2013, consulté le 8 août 2017. URL : <http://communication.revues.org/2784>.

²⁶ Dominique Marquis, *op cit.*

²⁷ Chantal Maillé, *op cit.*, et Diane Lamoureux, *op cit.*

journalistes au Québec ou au Canada et rendent compte de la présence de rapports de pouvoir sexués au sein de la profession journalistique perceptibles dans l'étude des médias imprimés et électroniques. Afin de bien inscrire ce mémoire en continuité avec ce qui a été écrit, tout en cherchant à combler certains vides encore présents, il convient de prendre connaissance des travaux qui proposent une analyse genrée des médias généralistes ou, du moins, qui s'attardent à la présence des femmes journalistes dans ceux-ci.

1.1.3.1. Une insistance sur l'histoire des femmes journalistes aux parcours singuliers et aux pionnières

Dans les années 1990, certaines chercheuses en communication et en histoire et certaines journalistes ont commencé à s'intéresser aux femmes journalistes dans une perspective historique. Domaine de recherche encore assez récent, peu d'ouvrages traitent spécifiquement des femmes journalistes au Québec ou au Canada. Ceux-ci se sont d'ailleurs fortement centrés sur les grandes figures, tant au Québec qu'au Canada. Ainsi, pour en apprendre davantage sur le sujet, il faut bien souvent consulter des biographies relatives aux femmes du début du XX^e siècle qui composent une partie importante des journalistes féminines comme nous l'avons mentionné précédemment. La fin du XIX^e siècle témoigne de l'apparition, encore timide, des femmes dans le milieu journalistique au Canada et quelque peu au Québec comme le montre le recensement de 1891, année où l'on dénombre seulement dix femmes journalistes dans la province, nombre qui augmentera considérablement au début du XX^e siècle²⁸. Reconnue comme une voie d'accès privilégiée au marché du travail, il s'agit d'une profession que les historiennes ont inscrite dans la courte liste des métiers traditionnellement masculins qui s'ouvrent aux femmes à cette époque²⁹.

Le mémoire de Sophie Doucet portant sur Joséphine Marchand-Dandurand illustre bien l'intérêt porté aux femmes journalistes avant la Première Guerre mondiale.

²⁸ Jean de Bonville, 1988, p. 128.

²⁹ Voir Line Gosselin. *Les journalistes québécoises, 1880-1930, Montréal*, Collection du RCHTQ («études et documents»,7), 1995, p. 7.

L'auteure examine les écrits journalistiques de cette grande dame pour mieux décortiquer son idéologie définie à travers quatre thématiques; le féminisme, le libéralisme, son rapport à la modernité et le nationalisme. Femme au parcours peu ordinaire -première femme à fonder un magazine féminin mensuel *Le coin du feu*, c'est surtout sous l'angle de cette figure de pionnière que Sophie Doucet nous la présente. Elle invite d'ailleurs en conclusion à continuer l'étude de ces femmes de lettres pionnières que sont Éva Circé-Côté, Robertine Barry et Caroline Dessaulles-Béïques afin de pouvoir comparer leurs idéologies à celle de Joséphine Marchand-Dandurand et d'estimer leur influence sur leurs contemporains au tournant du XX^e siècle³⁰.

Les recherches d'Andrée Lévesque portant sur Éva Circé-Côté répondent à l'appel lancé par Sophie Doucet. Par cet ouvrage biographique, l'historienne ne souhaite pas seulement présenter la femme de lettres active durant plus de quarante ans; elle souhaite aussi mettre en lumière le milieu culturel de quatre décennies, soit 1900 à 1940, encore fortement méconnues. De ce fait, Éva Circé-Côté devient une fenêtre sur le Québec progressiste du début du XX^e siècle³¹, sur un contexte socioculturel bien plus large que la seule vie de la journaliste. Lévesque inscrit les propos tenus dans les chroniques de Circé-Côté dans le cadre des mentalités de l'époque, en illustrant comment évolue sa pensée. On retrouve plusieurs exemples qui attestent la situation précaire des femmes journalistes à cette époque. C'est notamment par la pseudonymie qu'Éva Circé-Côté arrive à écrire dans des journaux³². Fondatrice du journal *L'Étincelle* en 1902, fondatrice du premier collège laïque pour filles de Montréal, première bibliothécaire de la première bibliothèque publique de Montréal, il va cependant de soi qu'Éva Circé-Côté n'est pas le porte-étendard de la majorité des femmes journalistes.

³⁰ Sophie Doucet. *Joséphine Marchand-Dandurand ou «Le Laurier Féminin»: une journaliste féministe, moderne, libérale et nationaliste (1861-1925)*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2003, p. 99.

³¹ Andrée Lévesque, *Éva Circé-Côté: Libre-penseuse 1871-1949*, Montréal, Éditions du Remue-ménage, 2010, p. 211.

³² Éva Circé-Côté utilise de nombreux pseudonymes, tant masculins que féminins : Jean Nay, Julien Saint-Michel, Musette et Colombine en sont des exemples. Voir Andrée Lévesque, *op cit*, p. 12.

La journaliste Colette Beauchamp a quant à elle rédigé une biographie sur Judith Jasmin, une journaliste qui a commencé sa carrière à Radio-Canada à titre de correspondante internationale. L'une des principales qualités de cet ouvrage est de bien présenter une figure féminine importante du journalisme québécois de l'après-guerre, période délaissée par la recherche. Sous la loupe de la biographe, on arrive à bien saisir le contexte dans lequel les femmes journalistes de cette époque ont travaillé et les difficultés qu'elles ont pu connaître. Toutefois, cette étude met fortement sur l'accent sur la vie sentimentale de Jasmin; le récit est davantage descriptif et anecdotique qu'analytique³³. Le style biographique est également fortement présent du côté de la recherche au Canada anglais comme l'illustre l'ouvrage biographique de Barbara Freeman portant sur la journaliste Kathleen Blake Coleman. Freeman condamne d'ailleurs fortement la rhétorique de l'exceptionnalisme qui s'incarne particulièrement en histoire des femmes journalistes comme en témoigne la propension des études réalisées sur celles qui occupèrent des postes similaires à ceux des hommes et dont on estime la réussite en fonction de critères masculins édictés par la profession³⁴. Elle ajoute que les femmes écrivant dans les pages féminines, comme Kathleen Blake Coleman, sont invisibilisées dans l'historiographie puisque leur travail n'est bien souvent pas jugé intéressant, ce à quoi son ouvrage entend remédier³⁵. Il est toutefois important de préciser que si la carrière de la journaliste retient l'attention de l'auteure en raison du fait qu'elle a beaucoup écrit dans les pages féminines, il serait faux de dire que sa carrière est représentative de celles de la majorité des autres femmes de son époque puisque, comme nous le révèle Barbara Freeman, elle devient la première femme correspondante de guerre lorsqu'elle couvre le conflit Hispano-américain. Cette partie de sa vie occupe d'ailleurs une place importante dans l'analyse que dresse Freeman.

Certaines chercheuses, tenant compte de la place prépondérante qu'occupait la biographie dans le corpus d'études disponibles sur les femmes journalistes, ont cherché à enrichir les connaissances sur celles-ci par la réalisation d'ouvrages qui embrassent plus

³³ Colette. Beauchamp. *Judith Jasmin, 1916-1972: de feu et de flamme*, Montréal, Boréal, 1992, 425 p.

³⁴ Barbara Freeman. *Kit's Kingdom: the Journalism of Kathleen Blake Coleman*, Ottawa, Carleton University Press, 1989, p. 14.

³⁵ *Ibid.*, p. 12

large. L'étude de Line Gosselin, *Les journalistes québécoises 1880-1930* qui propose une analyse prosopographique des journalistes québécoises du début du XX^e siècle s'inscrit dans cette tendance. L'auteure y aborde tant la question de la formation journalistique (alors inexistante) que la spécificité du monde du journalisme féminin et relève le caractère novateur de cette profession pour les femmes, le journalisme étant alors leur seule chance d'accéder à une profession dite libérale, surtout pour les francophones³⁶. Loin de n'être qu'une profession temporaire, plusieurs en auraient d'ailleurs fait une carrière durable³⁷. Il est d'autant plus intéressant de noter que l'ouvrage étudie les différentes cohortes de femmes journalistes, cherchant ainsi à saisir l'évolution de la profession sur une période précise. Cela s'avère des plus pertinent puisque l'on y perçoit la transformation de la pratique au cours de la période étudiée. La réflexion entourant l'espace occupé par les femmes dans les journaux quotidiens nous intéresse plus particulièrement. Gosselin arrive à bien démontrer que la majorité des journalistes de la première cohorte étaient associées aux pages féminines. Elle souligne par contre que ces femmes pionnières ont réussi également à fonder leur propre publication, comme Joséphine Marchand, ce qui témoigne d'une certaine mobilité professionnelle³⁸, même chez ces pionnières. Les conclusions sont les mêmes pour la deuxième cohorte étudiée. L'approche prosopographique présente un portrait plus complet de la profession journalistique des femmes que les biographies disponibles. Toutefois, nous constatons qu'encore une fois, ce sont les femmes du tournant du XX^e siècle, considérées comme « les premières » qui remplissent les pages de cet ouvrage.

L'ouvrage de Janice Fiamengo, *The Woman's Page. Journalism and Rhetoric in Early Canada*, s'insère également dans cette catégorie. Bien que son livre n'est pas une biographie en soi, l'auteure ne s'en écarte pas trop puisqu'elle y expose la carrière de six de femmes importantes pour le journalisme « au féminin » canadien-anglais, entre 1875 et 1915, en illustrant comment celles-ci ont influencé les journaux dans lesquels elles ont écrit. Son objectif est de démontrer que les femmes écrivant dans les pages féminines ou dans les magazines féminins y avaient des rôles beaucoup plus importants que ce qu'avait

³⁶ Line Gosselin, *op cit.*, p. 79.

³⁷ *Ibid.*, p. 78.

³⁸ *Ibid.*

donné à voir la recherche³⁹. Plus récemment, Linda Kay offrait à son tour une étude portant sur les femmes journalistes du tournant du XX^e siècle. L'objectif premier de cet ouvrage n'est toutefois pas de proposer un portrait précis de la profession journalistique, mais de faire revivre l'histoire des origines du Canadian Women Press Club (CWCP) comme elle le mentionne en introduction⁴⁰. Dans les deux cas, il s'agit de se concentrer sur les pionnières du domaine journalistique au Canada.

1.1.3.2. (Re)penser la présence des femmes dans les « univers féminins » et leur contenu

Bien qu'il reste encore plusieurs recherches à faire du côté des magazines féminins ou féministes, nous remarquons qu'une forte proportion des études en littérature ou en histoire qui s'y sont intéressées analysent surtout les discours sur les femmes qu'ils diffusent. Cette inclinaison des chercheuses à analyser les médias féminins et féministes en marge des médias généralistes a pour conséquence que très peu d'études portent sur la présence des femmes dans les pages féminines des quotidiens.

Le phénomène de la presse féminine n'est pas une nouveauté de la fin du XIX^e siècle. Il remonte au XVIII^e siècle, période où l'on retrouve les traces du premier périodique féminin français qui paraît plus précisément en 1758. Entre 1789 et 1793, en pleine Révolution française, c'est plus de 1000 quotidiens qui naissent et disparaissent. Cela montre que les périodiques féminins fleurissent, mais qu'ils sont aussi très précaires. Ces ancêtres de la presse féminine comme on la connaît aujourd'hui traitent de bonnes manières, de littérature, de mode et de cuisine⁴¹. Les transformations de la presse féminine étant intimement reliées à la condition des femmes et à leurs revendications sociopolitiques, il est évident que celle-ci évoluera de façon constante. C'est à la fin du XIX^e siècle, avec l'émergence du mouvement féministe, que la presse féminine plus revendicatrice apparaît. Le journal *La Citoyenne* fondé par Hubertine Auclert qui réclame

³⁹ Janice Fiamengo. *The Woman's Page. Journalism and Rhetoric in Early Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2008, p. 3-28.

⁴⁰ Linda Kay, *Elles étaient seize: Les premières femmes journalistes au Canada*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2015, p. 15.

⁴¹ Samra-Martine Bonvoisin et Michèle Maignien. *La presse féminine*. Coll. «Que sais-je?», no 2305, Paris, Presses Universitaires de France, 1986, p. 9.

le droit à l'éducation pour les femmes en est un exemple⁴², tout comme celui lancé par Joséphine Dandurand.

Le phénomène de la page féminine, encore très peu étudié, apparaît quant à lui à la fin du XIX^e siècle, à une époque où la présence des femmes dans les quotidiens généralistes canadiens et québécois est encore bien timide⁴³. Ce type de section naît dans la foulée des transformations de la presse où le journal d'opinion laisse place aux journaux d'information comme nous l'avons mentionné. C'est dans ce contexte que les femmes peuvent aspirer à la profession de journaliste, comme le remarquent Marie Lavigne et Yolande Pinard. Selon ces deux auteures il s'agit d' : « [...] profession fort mal payée, mais qui jouissait d'un certain prestige et permettait à des courriéristes, comme Fadette, Colette, Françoise ou Madeleine, d'avoir une certaine influence dans la société⁴⁴ ». Plusieurs femmes auraient ainsi accédé au journalisme, mais c'est surtout la publication de textes littéraires qui leur permet d'intégrer les journaux⁴⁵.

Si la presse féminine ressemble à la page féminine en ce sens que toutes deux sont à la fois un « outil de normalisation sociale et un lieu de rassemblement du féminin »⁴⁶, la presse féminine se distingue puisqu'elle arrive à créer un univers et une culture pour les femmes, en marge de la culture dominante masculine⁴⁷ alors que la page féminine crée cet univers à l'intérieur même de la culture dominante que représentent les quotidiens généralistes. Notons que dans l'historiographie, pages féminines et magazines féminins ont longtemps été critiqués pour leur contenu jugé superficiel et pour leur manque d'intellectualisme et que l'une et l'autre ont parfois été perçus comme des

⁴² Évelyne Sullerot, *La presse féminine*, 2^e éd. Armand Colin, Paris, p. 7.

⁴³ Julie Roy, *op cit*.

⁴⁴ Marie Lavigne et Jennifer Stoddart, « Ouvrières et travailleuses montréalaises 1900-1940 », dans Marie Lavigne et Yolande Pinard. (dir.) , *Travailleuses et féministes. Les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 137.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 62.

⁴⁶ Maryline Claveau. « La femme en trois temps. Étude intergénérationnelle de la presse féminine québécoise: *Filles Clin d'œil, Elle Québec et Bel Âge magazine* », mémoire de maîtrise. Université du Québec à Montréal, Département de littérature, 2010, p. 196.

⁴⁷ Janice Winship, *Inside Women's Magazines*, Pandora, Londres, 1987, p. 7.

lieux d'aliénation⁴⁸.

Ce peu de considération envers les univers féminins, et particulièrement pour la page féminine, se remarque tout d'abord par la façon dont les femmes journalistes ou les journalistes féministes ont parlé des médias féminins, certaines ayant fait l'expérience des limites imposées par ceux-ci. De fait, loin d'apparaître dans l'effervescence des mouvements féministes de la fin des années 1960, ce type de discours qui déplore le confinement des femmes aux pages et à la presse féminine est déjà présent au début du XX^e siècle. Ainsi, dans les années 1920, la journaliste Nellie McClung réfléchit à un projet utopique pour les femmes journalistes. Ces dernières, dans un monde idéal, seraient appelées à contribuer à l'ensemble des sections des quotidiens (première page, éditoriaux, relations internationales, sports, politique, etc.), abattant de ce fait les frontières qui cloisonnent les femmes⁴⁹. Malgré leurs talents de rédaction, leur éducation et leur savoir, les femmes journalistes demeurent cependant associées aux sections féminines qui représentent leur principale opportunité d'accéder au métier de journaliste, alors même que ces pages sont dévalorisées en raison du contenu qu'elles présentent⁵⁰.

Jusqu'aux années 1980, les contributions féministes à l'historiographie des médias féminins insistent tout particulièrement sur le caractère oppressif des médias féminins imprimés et les présentent comme des terrains de sexisme imposés par une logique capitaliste. Ceux-ci sont accusés de mettre de l'avant une vision idéalisée de la femme au foyer « heureuse de s'épanouir au milieu de ses enfants et à travers les mille gadgets de la vie moderne »⁵¹. Ces médias sont également dénoncés pour leur propension à former et non à informer les femmes⁵². Selon Marie-Andrée Bergeron, la vision négative associée aux médias féminins a été exaltée par les femmes écrivant à l'intérieur des revues féministes alternatives⁵³ – comme *Les têtes de pioche* ou *La Vie en rose* — qui

⁴⁸ Évelyne. Sullerot. *op cit.*, p. 12.

⁴⁹ Marjory Lang, *op cit.*, p. 141.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 143.

⁵¹ Collectif Clio, *op cit.*, p. 414.

⁵² Julia Bettinotti et Jocelyn Gagnon. *Que c'est bête, ma belle! Études sur la presse féminine au Québec*, Montréal, Soudeyns-Donzé, 1983, p. 13.

⁵³ Selon Myriam El Yamani, les presses féministes sont des presses militantes et alternatives qui revendiquent l'amélioration de la condition des femmes dans la société. On dénombrerait 49 périodiques

commencent alors à prendre de l'importance⁵⁴. Parce que les féministes dédaignaient les médias féminins, elles ont contribué à les mettre en opposition systématique avec les médias féministes alors jugés plus progressistes⁵⁵.

La chercheuse Laetitia Biscarrat souligne qu'un changement s'opère dans les années 1980 alors que la recherche prend le tournant des *Cultural Studies* où les représentations des médias n'expriment plus seulement la réalité, mais la construisent⁵⁶. Le développement du concept de genre a d'ailleurs fortement participé à revoir la façon dont les médias sont analysés par les recherches féministes en permettant d'approfondir les liens entre les rapports de pouvoir et les différentes étapes du processus médiatique (production, discours, réception). Dans le sillon de ces transformations, des études proposent une relecture des médias féminins afin d'illustrer leur complexité. De fait, elles invitent parfois à nuancer la vision uniquement opprimante qui en a été construite, ce à quoi notre recherche entend notamment parvenir. Comme l'affirme Laurie Laplanche, ce réexamen, qui se fait « sous un angle s'affranchissant du verdict de domination unilatérale patriarcale et de la distinction entre médias féminins et féministes, s'appuie sur des études qui ont exposé les liens entre ces deux types de journalisme⁵⁷ ». L'ouvrage de Chantale Savoie, *Les femmes de lettres canadiennes-françaises au tournant du XX^e siècle*, incarne bien cette tendance. Selon l'auteure, bien que les pages féminines aient indéniablement représenté une limitation de l'espace accordé aux femmes dans les quotidiens d'informations québécois, elles ont par ailleurs constitué des lieux de discussions pour les femmes, notamment en ce qui concerne les œuvres littéraires⁵⁸. En cela, elles ont contribué à la dynamisation de la vie culturelle des femmes et ont permis à des auteures d'acquérir une visibilité et une reconnaissance de leur travail.

féministes entre 1970 et 1990 au Québec et 220 pour le Canada. Voir Myriam El Yamani, *Médias et féministes. Minoritaires sans parole*. Paris, L'Harmattan, 1998, p. 71-72.

⁵⁴ Marie-Andrée Bergeron, « "Nous avons voulu parler de nous". Le discours éditorial des féministes québécoises (1972-1987) dans *Québécoises Deboutte!*, *Les têtes de pioche* et *La Vie en rose* », Thèse de doctorat, (littérature) Québec, Université Laval, 2013, p. 181.

⁵⁵ Laurie Laplanche, *op cit.*, p. 16.

⁵⁶ Laetitia Biscarrat, « L'analyse des médias au prisme du genre : formation d'une épistémè », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, Vol. 3, 2013, p. 8.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 21.

⁵⁸ Chantale Savoie, *op cit.*, p. 30.

Loin de n'être que des vecteurs de diffusion de visions stéréotypées des femmes, les médias féminins ont aussi présenté de nouvelles images féminines. Denyse Baillargeon, par exemple a bien souligné que la *Revue Moderne* (1919-1960) a transmis de nouvelles représentations des femmes dans les années 1920 au Québec, notamment celle de la *flapper* avec ses cheveux courts, image qui ne cadrerait pas du tout avec les idéaux féminins victoriens de l'époque précédente⁵⁹. Dans son mémoire portant sur la même revue, Lyne Chamberland relève que loin d'être fixé dans le temps, le contenu du magazine suivait le rythme des transformations sociales en diffusant les préoccupations des femmes⁶⁰.

Plus récemment, la prise en considération du fait que les médias féminins pouvaient aussi diffuser les revendications féministes dans l'espace public a tenu une place de choix dans l'argumentation des chercheur.e.s afin de repenser les médias féminins. La journaliste Colette Beauchamp met bien en lumière le caractère équivoque de ces médias. Elle mentionne que les femmes journalistes québécoises ont mené une chaude lutte afin de transformer la presse féminine durant les années 1960-1970 qui ne permettait pas toujours aux femmes de s'exprimer en présentant les propos de Lizette Gervais, première animatrice du magazine télévisé *Femme d'aujourd'hui* :

J'étais frustrée de traiter de l'information sous l'angle dit féminin, sous l'angle obtus. (...) Lors de la campagne électorale de 1966, j'avais proposé d'inviter les chefs de parti pour leur demander ce qu'ils avaient prévu pour les femmes. Heureusement, quand on a exigé de traiter uniquement de questions comme le nombre de femmes qui allaient voter, les femmes, les femmes journalistes qui devaient participer à l'émission ont été solidaires de moi et ont refusé de le faire. (...) On maintenait les femmes dans le ghetto de l'insipide. J'ai donc demandé à la fin de la saison de m'expliquer devant les réalisateurs et réalisatrices et on m'a

⁵⁹ Denyse Baillargeon, *op cit.*, p. 124.

⁶⁰ Lyne Chamberland, *La Revue Moderne, 1945-1960 : une analyse de la presse féminine commerciale au Québec*, Mémoire de maîtrise (sociologie), Université de Montréal, 1982, 207 p.

*dit d'aller laver mon linge sale chez moi. Quelle belle image féminine. J'ai donc quitté l'émission*⁶¹.

Plus loin, elle relève que les médias féminins ont représenté les seuls canaux de diffusion de la réalité des femmes puisque les nouvelles les concernant, jugées moins importantes, moins sérieuses, étaient dévalorisées⁶². Dans *Roughing It in the Suburbs*, Valery J. Korinek tient aussi ce genre de propos plus nuancé à la suite de son analyse du magazine *Chatelaine* dans l'après-guerre. Elle arrive à bien illustrer comment le magazine devient un véritable véhicule du mouvement féministe de la « deuxième vague » dans les années soixante. Alors que son homologue américain tendait à glorifier la banlieue, dans le magazine canadien, tant ses rédactrices que ses lectrices débattaient sans cesse des joies, mais aussi des difficultés de la maternité et de la vie domestique. On peut donc percevoir par cette étude que la presse féminine pouvait aussi bien servir le féminisme.

La thèse de Laurie Laplanche contribue également à la redéfinition des médias féminins. Son étude exhaustive des émissions féminines diffusées sur les ondes de Radio Canada de 1952 à 1982, propose elle aussi de sortir de la vision aliénante qui leur a été accolée. Si, par exemple, *Femme d'aujourd'hui*, la plus connue, a représenté une séparation explicitement genrée du contenu des émissions de Radio-Canada, au même titre que les pages féminines des journaux, elle a aussi constitué un espace permettant la prise de parole des femmes pour un public composé de femmes, mais aussi d'hommes⁶³ en « abordant de plein front les inégalités liées aux relations de pouvoir sexués »⁶⁴.

Cette vision plus complexe des magazines féminins qui tient compte de la multiplicité de leurs discours a pu émerger grâce à une analyse exhaustive de leur contenu qui en souligne la dimension publique. Ce type d'analyse demeure cependant

⁶¹ Colette Beauchamp, 1987, *op cit.*, p. 197.

⁶² *Ibid.*, p. 199.

⁶³ Les hommes composaient 27% du public de l'émission. Voir Laurie Laplanche, *op cit.*, p. 320.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 317.

marginale, les travaux de Laurie Laplanche et de Chantale Savoie faisant figure d'exceptions.

Barbara Freeman est l'une des rares chercheuses à faire mention des pages féminines pour la période 1960-1970 sur lesquelles elle porte un regard très critique, d'ailleurs, puisque ces pages véhiculent encore durant cette période des sujets qui visent à soutenir une image « convenue » de la féminité. Sans être totalement en désaccord avec elle, nous sommes tout de même d'avis que les préoccupations féminines sont injustement dévalorisées par rapport à celles des hommes — en quoi, par exemple, la couture serait-elle moins noble que la mécanique? Si, de son côté, Colette Beauchamp soutient également que les pages féminines de la même époque comprennent des sujets associés aux aspects plus traditionnels de la vie des femmes, elle remarque toutefois que les journalistes féminines qui écrivent dans ces pages ont revendiqué l'inclusion d'un contenu qui représentait davantage les intérêts politiques et sociaux des femmes, combat qu'elles ont remporté⁶⁵. L'auteure illustre donc l'influence des femmes sur les quotidiens généralistes, perspective innovante que l'on retrouve rarement dans l'historiographie.

Malgré cette tendance à réévaluer les médias féminins, on remarque toujours une certaine dévalorisation qui s'incarne non pas tellement dans la manière dont on en parle, mais surtout par le fait qu'on en parle peu. Cette faible visibilité accordée aux femmes travaillant dans les médias féminins, particulièrement manifeste lorsqu'on s'attarde à l'étude des journalistes affectées aux pages féminines, est relevée par quelques auteures. Marjory Lang souligne bien comment ce peu de considération pour les pages féminines est évidente dans l'historiographie, les femmes y travaillant étant invisibles. Le peu de connaissance dont on dispose sur les femmes journalistes du début du siècle, constat que l'on peut étendre à la deuxième moitié du XX^e siècle, s'explique par la théorie de la division sexuelle du travail; afin d'intégrer le monde des journaux généralistes dominé par les hommes, les femmes ont dû en majorité publier dans les espaces féminins alors que les hommes journalistes pouvaient publier dans l'entièreté du journal. En cela, l'auteure affirme qu'elles apparaissaient moins intéressantes à analyser puisque leurs

⁶⁵ Colette Beauchamp, 1987, *op cit.*, p. 194.

carrières, leurs stratégies afin d'investir le monde des médias ne correspondaient pas au modèle traditionnel de succès incarné par les hommes journalistes dominant la profession⁶⁶. Ces propos font écho à ceux de Barbara M. Freeman qui déplore également le fait que les chercheuses ne se soient pas assez intéressées au travail routinier des femmes journalistes ayant écrit dans les pages féminines, les études ayant surtout insisté sur celles qui ont réussi à occuper des postes similaires à ceux des hommes⁶⁷. Il va de soi que l'insistance à chercher et à relater l'expérience des femmes aux parcours atypiques renforce ce silence.

Un silence pratiquement complet entoure également l'impact de l'abolition des pages féminines. Pratique répandue dans plusieurs grands quotidiens et — brièvement — soulignée par la majorité des ouvrages portant sur les femmes et les médias, les pages féminines ont généralement été perçues comme un terrain de sexisme et un lieu de confinement des voix féminines. De fait, puisqu'elles furent perçues de façon fortement négative, leur abolition ne méritait pas que l'on s'y attarde puisqu'elle signifiait la fin de cette « ghettoisation ». Les seules traces de l'impact de la fin des pages féminines se trouvent dans l'étude de Colette Beauchamp. Si celle-ci n'examine pas en détail les conséquences de l'abrogation des sections féminines dans l'organisation des quotidiens, elle souligne toutefois que cela a eu pour effet de diminuer de manière considérable les canaux de diffusion de la réalité des femmes. Les quelques espaces restants, notamment quelques chroniques au *Devoir* ou au *Journal de Montréal*, devinrent rapidement saturés et ne parvinrent pas « à publier ce qui aurait dû l'être »⁶⁸ précise-t-elle. L'étude de la page féminine du *Devoir* et de l'impact de son abolition que nous désirons entreprendre dans ce mémoire ne s'en trouve donc d'autant plus légitime.

⁶⁶ Marjory Lang, *op cit.*, p. 6-7.

⁶⁷ Barbara Freeman, 1989, *op cit.*, p. 14.

⁶⁸ Colette Beauchamp, 1987, *op cit.*, p. 199.

1.1.3.3. Analyser la présence des femmes dans les médias généralistes et la parole médiatique des femmes : ouvrir le dialogue entre les deux tendances historiographiques

L'un des effets qu'introduit le cantonnement de l'historiographie à l'étude de la presse féminine et féministe et à celle des femmes aux carrières atypiques, c'est qu'il devient plus difficile de cerner, de comprendre et de déconstruire les rapports de pouvoir sexués structurant les quotidiens. Nous estimons que le fait d'analyser la présence des femmes dans le quotidien généraliste qu'est *Le Devoir* permet de bien saisir ces rapports inégaux. Peu d'études se sont cependant penchées sur les femmes écrivant dans les quotidiens généralistes et encore moins sur les femmes écrivant à l'extérieur des pages féminines.

Les femmes écrivant en dehors des médias féminins (magazines féminins et pages féminines) ne semblent pas être un phénomène nouveau de la seconde moitié du XX^e siècle. Jean de Bonville souligne en effet que déjà, au tournant du siècle, la présence des femmes ne se limitait pas aux pages féminines, sans détailler davantage le sujet⁶⁹. Cependant, comme le démontre Marjory Lang en citant l'historienne de la presse et journaliste de la fin des années 1930 Ishbel Ross, les femmes n'ont pas encore fait de gains considérables dans le secteur des nouvelles générales des quotidiens à cette époque⁷⁰. Des opportunités comme la carrière de correspondantes de guerre s'ouvrent à elles, mais peu font la page couverture des quotidiens et les femmes sont toujours considérées comme étant à part dans la profession⁷¹.

Cette difficulté à percer le secteur général des quotidiens se poursuit durant la deuxième moitié du XX^e siècle. Colette Beauchamp par exemple, montre bien que les quotidiens marginalisent et restreignent les discours de ceux et celles dont l'identité n'est pas masculine, blanche et hétérosexuelle jusque dans les années 1970. Dans ce contexte, les nouvelles traitant des femmes ont très peu de place en dehors des pages féminines. Il faut donc constamment chercher la parole des femmes dans les médias généralistes

⁶⁹ Jean de Bonville, 1988, *op cit.*, p. 228.

⁷⁰ Marjory Lang, *op cit.*, p. 249.

⁷¹ *Ibid.*

(médias imprimés et électroniques)⁷².

La présence des femmes dans les journaux télévisés québécois a aussi été examinée pour la période comprise entre 1961 et 2010. Dans un article, Jean Charron, Marilou Saint-Pierre et Geneviève Drolet arrivent à la conclusion que les femmes sont bien peu présentes dans les journaux télévisés québécois et qu'elles le sont davantage à titre de reporter qu'en tant que protagoniste ou témoins d'événements⁷³.

À l'image de la présence des femmes journalistes, la façon dont on a abordé les sujets d'actualités féminins et féministes et leur visibilité dans les médias généralistes a aussi très peu retenu l'attention comme l'affirme Barbara Freeman. Dans *The Satellite Sex. The Media and Women's Issues in English Canada, 1966-1971*, Freeman s'attarde à la couverture de la Commission Bird dans les médias généralistes et souligne la présence de deux tendances contradictoires: la reconnaissance que les Canadiennes avaient de réelles revendications, mais aussi la tentative de diminuer l'impact de celles qui allaient défier de façon importante le statut quo dans la société⁷⁴. Si, en 2001, elle déplore le peu d'études réalisées sur la question, nous constatons que la situation a très peu changé depuis, ce qui est encore davantage le cas pour les médias francophones. Diane Lamoureux, dans un bref article, montre toutefois que la couverture de la lutte pour le suffrage féminin entre 1913 et 1940 porte le sceau de la constance, du moins dans le journal *Le Devoir* qui fait l'objet de son texte. Adoptant un ton amer, plusieurs billets et éditoriaux sur le sujet sont publiés dans les pages du quotidien, notamment l'un d'Omer Héroux qui se félicite du succès du mouvement antisuffragiste⁷⁵.

Toujours dans *Le Devoir*, pour les années 1970, nous pouvons relever l'étude de Chantal Maillé portant sur la question du féminisme. Bien que la majorité de l'article traite de la période postérieure à ce mémoire, Chantal Maillé soutient que ce quotidien accompagne les femmes dans les moments forts de leur émancipation. Si Renée Rowan

⁷² Colette Beauchamp, 1987, *op cit.*, p. 192.

⁷³ Jean Charron, Marilou St-Pierre et Geneviève Drolet, « La parole des femmes dans les journaux télévisés au Québec, 1961-2010 », *Communication*, Vol. 33, no.1, 2015, [En ligne], URL : <http://communication.revues.org/5127> (page consultée le 7 octobre 2017).

⁷⁴ Barbara Freeman, 2001, *op cit.*, p. 239.

⁷⁵ Diane Lamoureux, *op cit.*, p. 337.

est la seule journaliste en charge du « dossier des femmes », plusieurs autres sont engagées au cours de cette décennie et adoptent à leur tour un angle « femme » dans leurs articles⁷⁶. Bien que ce texte ne fasse pas une étude exhaustive de la manière dont furent abordées les revendications des femmes, il relève que la présence des dossiers féminins est assez significative vers la fin des années 1970. Dans ce mémoire, nous voulons donc notamment vérifier si cela est comparable à la période comprise entre 1965 et 1975. L'historiographie dévoile par ailleurs que les dossiers féminins sont loin d'être visibles dans tous les médias imprimés. Micheline Dumont et Stéphanie Lanthier qui se sont intéressées à la manière dont la revue *L'Actualité* a présenté le mouvement féministe entre 1960 et 1996 ont par exemple découvert que ce magazine à grand tirage fait paraître bien peu d'articles sur le sujet, malgré son importance sociale, et que la majorité d'entre eux sont rédigés par des femmes⁷⁷. Les chercheuses ne s'étonnent guère de cette réticence du magazine à aborder des revendications féministes puisque, conformément à ce qu'avance Myriam El Yamani, les médias de masse leur font, de manière générale, peu de place⁷⁸.

Les sujets couverts par les femmes attirées au secteur des nouvelles générales n'ont pas non plus fait l'objet de beaucoup d'études. Comme le souligne Barbara Freeman, à partir des années 1970 on remarque une ouverture graduelle des patrons envers l'embauche et la promotion des femmes journalistes, en même temps qu'une certaine persistance de ce qu'elle appelle le « old boys network⁷⁹ ». Dans ce contexte, les femmes ont beaucoup plus de difficulté à faire leur place que leurs collègues masculins. Celles qui oeuvrent dans les médias à cette époque souhaitent davantage être reconnues comme leurs collègues masculins que de changer le système en place. Elles ne désirent donc pas être attirées aux nouvelles concernant les femmes. Dans la plupart des cas, elles sont reléguées à ce que l'on peut qualifier de *softs news*, c'est-à-dire aux questions

⁷⁶ Chantal Maillé, *op cit.*, p. 437.

⁷⁷ Micheline Dumont et Stéphanie Lanthier, « « Pas d'histoire les femmes! » Le féminisme dans un magazine québécois à grand tirage : *L'Actualité* 1960-1996 », *Recherches féministes*, vol. 11, 2, 1998, p. 120.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 103.

⁷⁹ Barbara M. Freeman, « 'You Will Have a Good Career Here, but Not a Great Career': Male Mentoring and the Women Journalists of the Canadian Press News Cooperative, 1965–2000 », *Labour/Le Travail*, 78 (automne 2016), p. 237.

concernant la vie privée ou les affaires sociales qui sont constamment dévalorisées, comme l'avance Erik Neveu, comparativement aux *hard news* qui traitent de la vie publique et des questions politiques et économiques⁸⁰. Si l'article de Neveu traite du contexte français, cela reste un phénomène également perceptible au Québec où « les hommes se réservent la majorité de la couverture de la politique, de l'économie et du sport et laissent aux femmes les sujets sociaux et culturels, affirmant que la politique, l'économie et le sport leur sont plus «naturels» que les sujets «humains» »⁸¹.

Ce bilan historiographique entourant les questions sur lesquelles ce mémoire entend se pencher montre que les études disponibles sur les femmes journalistes sont fortement dominées par les figures de proue du journalisme féminin et par un intérêt pour la période du tournant du XX^e siècle. Notre choix d'analyser la période comprise entre 1965 et 1975 apparaît donc légitime. Par ailleurs, il est intéressant de se concentrer sur l'étude du Québec dans le cadre de notre mémoire puisque plusieurs ouvrages ou articles, comme nous l'avons exposé, tendent à focaliser sur le Canada anglais, rendant moins visibles les caractéristiques de la presse francophone. De plus, même si certain.e.s chercheurs et chercheuses notent que *Le Devoir* a été amplement étudié, il reste que pratiquement aucune étude réalisée sur ce quotidien n'adopte une perspective genrée, un autre aspect qui illustre l'originalité de notre recherche.

1.2. Méthodologie et sources

1.2.1. Sources utilisées

Comme nous avons le désir premier d'analyser l'évolution des sujets traités par les femmes journalistes, la place que ces sujets occupent dans un journal et démystifier les pages féminines des quotidiens généralistes, il était évident que l'unité d'analyse allait être le quotidien. De manière à circonscrire notre sujet, de par l'espace imparti dans un mémoire, nous nous sommes limitées à la seule étude du *Devoir*. Cette sélection repose

⁸⁰ Erik Neveu. «Le genre du journalisme. Des ambivalences de la féminisation d'une profession. », dans *Politix*, vol. 13, 51, 2000, La cause des femmes, p. 189.

⁸¹ Colette Beauchamp, 1987, *op cit.*, p. 104-105.

notamment sur le fait que plusieurs études ont été menées sur ce quotidien, mais qu'aucune n'a porté sur sa dimension genrée et très peu sur la présence des femmes journalistes. Par ailleurs, le fait que deux journalistes, Renée Rowan et Solange Chalvin, y écrivaient durant l'ensemble de la période analysée, nous est apparu comme un argument supplémentaire pour s'attacher à en faire l'étude. Comme ces femmes occupaient un rôle important dans la page féminine et dans le quotidien en général après son abolition, mais qu'elles ont très peu retenu l'attention des historien.ne.s, il nous semblait intéressant de lever le voile sur leur contribution. Suivre le parcours de deux journalistes durant une aussi longue période s'avère être précieux dans le cadre d'une recherche historique.

Ne pensant pas trouver un nombre important d'articles écrits par des femmes en dehors de la page féminine, puisque l'historiographie est assez silencieuse à ce sujet, notre projet initial était d'analyser uniquement les articles de la page féminine jusqu'à son abolition et de vérifier par la suite comment les sujets féminins et féministes allaient être répartis dans le journal. Le dépouillement du journal nous a rapidement permis de constater que la présence des femmes journalistes était plus importante qu'anticipée, même lorsque la page féminine était toujours en place. La simple analyse de la page féminine nous est alors apparue trop restrictive ; c'est pourquoi nous avons préféré examiner selon quelles modalités les femmes signent dans la section générale du quotidien ou à l'intérieur de la page féminine et d'analyser la mise en valeur des thématiques féminines et féministes avant comme après l'abolition de sa page féminine durant toute la période couverte par le mémoire. Le fait que nous avons formulé notre première ébauche de projet en nous basant sur les fragments d'informations disponibles concernant les femmes journalistes dans les quotidiens durant les années 1960, qui au final se sont avérés ne pas refléter la réalité pour le cas du *Devoir*, nous obligeant du même coup à élargir les questionnements initiaux afin d'y inclure les sources découvertes, ne rend que plus légitime notre projet.

1.2.2. Constitution du corpus d'articles

Puisqu'un dépouillement systématique des exemplaires du *Devoir* durant onze années était tout simplement impossible dans le cadre d'un mémoire, nous avons constitué un échantillon sur lequel est basée notre analyse. Pour ce faire, nous avons procédé selon les règles de la « semaine construite », telle qu'exposée par Jean de Bonville et Cyntia Darisse⁸². Cette méthode nous paraissait pertinente pour notre étude de cas puisqu'elle permet de respecter les règles de l'échantillonnage en assurant la meilleure représentativité possible du quotidien pour la période étudiée. Globalement, il s'agit pour chaque semaine d'une année donnée de retenir successivement une journée différente ; le lundi de la première semaine de l'année, le mardi de la deuxième semaine, le mercredi de la troisième semaine et ainsi de suite en revenant au lundi quand tous les jours de la semaine ont été retenus (à l'exception des dimanches puisque *Le Devoir* ne paraît pas cette journée-là), jusqu'à ce que l'on ait couvert l'ensemble de la période choisie⁸³. Cette méthode permet de constituer un corpus, ou un cycle médiatique comme le qualifie Jean de Bonville⁸⁴, de façon aléatoire et d'avoir une bonne vue d'ensemble de la période couverte puisque la méthode assure que les journées y sont représentées de manière équitable. Pour chaque journée retenue, la sélection des articles s'est opérée sur la base de critères bien simples ; les articles signés par des femmes étaient d'emblée retenus de même que ceux qui adoptaient un « angle femme ». Ainsi, les articles traditionnellement associés aux femmes (mode ; beauté ; consommation ; cuisine) ou aux revendications féministes, qu'ils soient signés par un homme ou une femme, entraient dans cette dernière catégorie. Concernant les revendications des femmes, nous avons opéré le même choix que Micheline Dumont et Stéphanie Lanthier lorsqu'elles ont investigué le magazine *L'Actualité* ; conscientes qu'elles trouveraient peu l'usage du terme féministe, elles ont ajouté les questions portées par les mouvements féministes de manière globale sans que le mot ne s'y trouve, en plus des articles adoptant un ton

⁸² Jean de Bonville et Cyntia Darisse, « L'évolution du *Devoir* vue à travers les structures de son contenu », *Communication*, Vol. 29, 2, 2012, p. 4.

⁸³ Jean De Bonville *L'analyse de contenu des médias: De la problématique au traitement statistique*, Bruxelles, De Boeck, 2006, p. 98.

⁸⁴ *Ibid.*

sexiste, ce que nous avons également fait⁸⁵. Nous avons écarté tous les articles qui ne portaient pas sur des sujets féminins ou féministes si nous avons un doute sur le genre du journaliste, ce qui est arrivé très peu souvent. Certes, cela suppose que les journalistes n'avaient pas recours à des pseudonymes. Nous n'avons d'ailleurs rencontré qu'un seul pseudonyme évident, soit Kaléidoscope, dont l'usage ne servait qu'à signer des articles dans la page féminine. Du coup, nous avons inclus ces articles à notre corpus puisqu'ils portaient sur les femmes. En sondant les onze années qui composent la période analysée sur la base de ces critères, nous avons recueilli un imposant échantillon de 1872 articles. Si ce corpus ne constitue qu'une petite partie de ce qui a été écrit durant la période considérée, il reste qu'il est amplement suffisant et représentatif pour constituer une base solide pour notre étude.

Avant de soumettre les sources recueillies à une analyse interprétative, nous avons colligé l'information dans un tableau Excel comportant plusieurs colonnes adaptées aux besoins de la recherche (« date »; « auteur.e »; « endroit où l'article paraît dans le journal » (section générale ou dans la page féminine), « numéro de la page », « catégorie thématique » (politique, consommation, économie, mode...), « résumé de l'article » et « autre »). La colonne « autre » nous a permis de noter des observations importantes, par exemple l'utilisation abondante du mot « moderne » ou encore de noter si un article était particulièrement intéressant pour faire l'objet d'une analyse plus poussée. Chacun des articles a fait l'objet d'une entrée dans le tableau. Étape fastidieuse, elle nous a facilité considérablement tant le traitement qualitatif que quantitatif des données en plus de faire en sorte de nous familiariser avec le corpus de sources puisque nous avons dû lire, certes brièvement, chacun des articles.

1.2.3. Méthodes d'analyse

À des fins d'interprétation, nous avons considéré notre objet d'étude selon deux perspectives complémentaires ; l'analyse qualitative et l'analyse quantitative des articles assemblés dans une méthodologie propre à l'étude des médias au prisme du genre.

⁸⁵ Micheline Dumont et Stéphanie Lanthier, *op cit.*, p. 105.

Comme le précise Laetitia Biscarrat, il y a deux manières de mettre en pratique celle-ci: soit l'analyse du genre comme stéréotype et/ou comme performance. Nous retenons surtout la dernière puisque tout au long de notre analyse, tant dans le traitement qualitatif que quantitatif, il s'agira de mettre en exergue le rôle fondamental joué par *Le Devoir* dans le processus de médiatisation genrée⁸⁶. Ce processus se manifeste tant par l'analyse de ce qui est explicite, comme les discours, les thèmes présents dans l'analyse, que par ce qui est exprimé de manière implicite comme la signification de la place accordée à chaque thématique ou l'absence de celles-ci en dehors de la page féminine par exemple.

Dans le but d'investiguer l'organisation du quotidien, la réalisation de tableaux et de graphiques était de mise. L'organisation des données sous cette forme a permis de donner un portrait chiffré de plusieurs indicateurs et d'exposer certaines tendances. Cette analyse quantitative se retrouve surtout dans le chapitre deux. Elle nous a permis notamment de vérifier la fréquence à laquelle revenait les articles sur des thématiques précises, de proposer un portrait de la présence des articles signés par des femmes faisant la première page durant la période analysée ou encore de vérifier le nombre d'articles par année sur les thématiques féminines ou féministes. Cette analyse nous permet de vérifier quelles thématiques ressortent de manière plus flagrante dans les articles dépouillés, l'endroit où les femmes signent majoritairement leurs articles et d'examiner combien il y a d'articles portant sur des thématiques féminines et féministes dans *Le Devoir* et le nombre de femmes qui signent dans celui-ci dans l'échantillon constitué.

À cette analyse quantitative s'ajoute une analyse qualitative d'articles, surtout présente dans le chapitre trois. Pour ce faire, nous avons dû constituer un corpus plus modeste à partir du corpus global composé des 1872 articles recueillis. En effet, puisqu'il était impossible d'analyser exhaustivement autant d'articles dans le cadre d'un mémoire, nous en avons ciblé un certain nombre de manière à répondre aux questions posées dans le chapitre trois. En compilant nos données et en procédant à un traitement quantitatif de celles-ci, nous avons pu prendre connaissance des dossiers de revendications des femmes et des thématiques abordées par celles-ci qui revenaient de manière plus fréquente. Ne

⁸⁶ Laetitia Biscarrat, *op cit.*, p. 11.

pouvant pas traiter de toutes les questions abordées par les femmes journalistes ou les concernant, nous avons fait le choix de traiter des revendications et thématiques suivantes: la consommation ; l'éducation ; le travail salarié des femmes ; l'avortement et les femmes en politique dans le chapitre trois. Nous avons composé un corpus plus restreint parmi les articles portant sur ces sujets en nous basant sur quelques critères. Premièrement, nous avons retenu des articles qui comprenaient beaucoup d'informations et qui rendaient l'analyse qualitative intéressante. Deuxièmement, nous nous sommes assurées que tous les points de vue étaient illustrés, c'est-à-dire que si une revendication ne faisait pas l'unanimité, nous voulions que les deux camps soient représentés. Par exemple, dans le cas de l'avortement, nous avons tenté de représenter de manière proportionnelle les discours présents puisque la question a donné lieu à un fort clivage d'opinions dans le quotidien. Troisièmement, nous avons inclus les articles dont le propos était original et qui apportaient une autre dimension à notre réflexion. Par exemple, si un article affichait un discours qui apparaissait novateur pour la période, nous l'avons évidemment analysé. Finalement, si des hommes traitaient de ces thématiques, nous les avons d'emblée inclus dans notre corpus restreint puisqu'il est rare effectivement que ceux-ci aient abordé des questions concernant les femmes. En tenant compte de ces critères, nous avons constitué un corpus restreint de 85 articles. Cette analyse qualitative, envisagée du point de vue de la sémantique⁸⁷, nous a permis de répondre à des questions comme : de quelles natures sont les articles signés par des femmes dans *Le Devoir* ? Quelle place occupe la question du féminisme dans ces articles ? Dans quelle typologie du féminisme les femmes du *Devoir* s'inscrivent-elles ? Comment les femmes sont perçues dans les articles du quotidien ? Comment les revendications féministes sont-elles abordées ? L'analyse quantitative est aussi intervenue à cette étape afin de renforcer la démonstration.

⁸⁷ Fernande Roy et Jean de Bonville indiquent que le contenu rédactionnel dans une analyse peut être envisagé selon deux points de vue: le point de vue sémantique, c'est-à-dire en fonction du thème abordé dans les messages ou selon un point de vue stylistique, formel, rhétorique qui examine les styles dans les articles ou encore les genres journalistiques comme la nouvelle, la chronique etc. Voir Fernande Roy et Jean de Bonville, *op cit.*, p.30-32.

1.3. Conclusion

Notre bilan historiographique en témoigne : la plupart des études sur les quotidiens généralistes sont insensibles à la dimension genrée et aux effets que cette construction différenciée des sexes introduit dans le monde journalistique, ce à quoi notre mémoire entend s'attarder. En examinant les endroits dans *Le Devoir* où publiaient les femmes et quels étaient les sujets dont elles traitaient, ce mémoire permettra de mieux comprendre le fonctionnement et l'organisation interne du quotidien, ce qui constitue un apport original à la recherche. Ce faisant, ce mémoire s'écarte des deux tendances dominantes présentes dans l'historiographie relative au journalisme au féminin, soit l'attention marquée pour les têtes d'affiche, les pionnières, dans la première moitié du XX^e siècle ou encore pour les discours et les représentations des femmes véhiculées par la presse féministe et féminine.

CHAPITRE 2

Le Devoir, un quotidien au masculin ? Structure organisationnelle genrée du contenu

La journaliste Colette Beauchamp affirme en 1987 que les hommes contrôlent les médias : « Ils les possèdent, les dirigent, mais aussi les fabriquent : la très grande majorité de ses artisans – réalisateurs, scénaristes, journalistes, etc., sont des hommes. »¹ Ce que l'on en comprend, c'est que l'information véhiculée dans les médias est celle des hommes dans les journaux - dont la construction est genrée - et qu'il y existe une relation de pouvoir sexuée.

Le cas du *Devoir* ne semble pas faire exception pour la période étudiée dans ce mémoire si l'on tient compte des propos de Solange Chalvin mentionnés en introduction et concernant le confinement des préoccupations des femmes aux pages féminines. En entrant en poste en 1963 à titre de responsable de cette page, Solange Chalvin affirme dans son premier éditorial vouloir engager le dialogue avec les femmes afin de discuter avec elles des problèmes qu'elles vivent au quotidien et inviter les hommes à se prononcer². De ce fait, il est légitime de se questionner sur la façon dont les femmes s'intègrent dans ces journaux – où (c'est à dire dans quelles pages du journal) et par l'intermédiaire de quelles thématiques elles y apparaissent - ainsi que sur la visibilité des thématiques féminines et féministes dans ceux-ci.

Ainsi, dans ce chapitre, après avoir illustré la diversité de la profession journalistique des femmes au prisme du genre et de l'idéologie des sphères séparées, et après avoir positionné *Le Devoir* dans son contexte montréalais, nous analyserons la présence des femmes dans ce quotidien entre 1965 et 1975 en nous posant les questions suivantes : Où se retrouvent les femmes dans l'espace médiatique que représente ce journal ? Comment s'inscrivent-elles dans cet espace et est-ce que ces éléments varient

¹ Colette Beauchamp, *Le Silence des médias : Les femmes, les hommes et l'information*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 1987, p. 99.

² Solange Chalvin, « Engager le dialogue », 2 mars 1963, p. 7.

au fil de la période étudiée ? L'abolition de la page féminine a-t-elle eu un impact sur la fréquence avec laquelle les femmes journalistes et les sujets féminins et féministes sont représentés dans le journal ainsi que sur la mise en valeur de ceux-ci ? En nous attardant à ces questions, nous voulons documenter la pratique journalistique des femmes qui signent tant dans la page féminine que celles qui signent à l'extérieur de celle-ci durant une période charnière, mais encore peu étudiée.

Plus particulièrement, l'objectif principal de ce chapitre est de montrer comment le genre permet de comprendre la structure du quotidien *Le Devoir* afin de mettre en lumière les rapports de pouvoir dans l'espace du quotidien. Comme nous le verrons, notre analyse démontre que répondant à une logique associée à l'idéologie des sphères séparées, l'organisation du journal ne rend pas vraiment visible les questions féminines et féministes en dehors de la section féminine, son abolition entraînant une diminution marquée de la présence de ces questions dans le quotidien. Ce faisant, il met en évidence le fait que la sexuation tant de l'espace public que des genres journalistiques (chroniques, reportage, etc.) a toujours lieu dans *Le Devoir* entre 1965 et 1975.

2.1. *Le Devoir* dans le paysage des quotidiens généralistes

Source d'information privilégiée, la presse écrite qui remplit, comme le souligne Jean de Bonville, plusieurs fonctions psychosociales, est à la fois « une production culturelle, un agent de développement et un indicateur culturels³ ». Loin de nous l'idée de nous attarder sur chacune de ces caractéristiques, mais force est de constater que ces éléments indiquent que le quotidien est une institution complexe à saisir, dont les dynamiques internes sont différentes de l'un à l'autre. Dans le but de poser les bases de notre analyse, il importe d'examiner la place que ce quotidien occupe dans le paysage des quotidiens montréalais en considérant quelques dimensions médiatiques endogènes au *Devoir* comme le lectorat, la diffusion, et le taux de pénétration⁴.

³ Jean de Bonville, *Les quotidiens montréalais de 1945 à 1985 : morphologie et contenu*, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, 1995, p. 17-18.

⁴ Jean de Bonville et Fernande Roy, « La recherche sur l'histoire de la presse québécoise. Bilan et perspectives », *Recherches sociographiques*, vol. 41, no.1, 2000, p. 20.

Subissant de nombreuses transformations dès les années 1880 par le passage d'un journalisme d'opinion à un journalisme d'informations, on assiste à une démocratisation du lectorat de la majorité des journaux. C'est précisément dans ce contexte d'avènement de la presse populaire, et en réaction à celle-ci, que *Le Devoir* est fondé à Montréal en 1910, par Henri Bourassa alors que la ville compte déjà huit quotidiens⁵. Aux yeux de Bourassa, il était important de lancer un journal qui allait s'opposer à la « grande presse » quotidienne montréalaise qu'il caractérise alors de « presse à tapage, à ramage et à images »⁶. Pour lui, l'indépendance du quotidien était primordiale ; il souhaitait que son journal demeure totalement indépendant et qu'il ne puisse être vendu à aucun groupe⁷.

Dès sa fondation, *Le Devoir* est un journal de combat nationaliste dont la vision se maintient tout au long de la période analysée. Bourassa souhaite y appuyer les gens honnêtes, ne pas entrer dans les jeux de coulisses politiques et la « perversion » de ce milieu. Associé à aucun parti politique, *Le Devoir* traite « de politique sans être lié à la politique »⁸. Si le quotidien est un journal catholique, Bourassa précise toutefois qu'il n'est pas l'organe du clergé⁹. Bien que respecté pour ses principes, son intégrité et très connu dans le paysage montréalais, *Le Devoir* n'a jamais occupé une grosse part du marché comme en font foi les tirages relativement faibles que relève l'étude de Jean de Bonville. Il ne peut donc être qualifié de quotidien populaire ou de masse. Comme il est possible de le voir dans l'ouvrage de Jean de Bonville, son taux de pénétration et son tirage sont assez faibles en regard des autres quotidiens montréalais entre 1951 et 1981¹⁰.

⁵ Marie-Ève Carignan et Claude Martin, « Analyse des statistiques historiques sur le lectorat du quotidien *Le Devoir* de 1910 à 2000 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 70, n. 3, hiver 2017, p. 56.

⁶ Jean de Bonville, 2005, *op cit*, p.17.

⁷ Comme l'expliquent Marie-Ève Carignan et Claude Martin, d'un point de vue économique et juridique, la notion d'indépendance d'une entreprise s'incarne par le fait qu'aucune autre entreprise ne possède la majorité des droits de vote octroyés par la propriété d'actions émises. À cet égard, *Le Devoir* se distingue du *Journal de Montréal* et de *La Presse* encore aujourd'hui. (Voir Marie-Ève Carignan et Claude Martin, *op cit*, , p.56).

⁸ Robert Lahaise, « “ Ce siècle avait dix ans...” , 1910-1939 » dans Robert Lahaise (dir.). *Le Devoir, reflet du Québec au 20^e siècle*, Montréal, Hurtubise, 1994, p. 20.

⁹ *Ibid.*, p. 26.

¹⁰ Pour Jean de Bonville, le taux de pénétration est un indice plus éloquent de la situation du marché des quotidiens montréalais puisqu'il met en lien les données démographiques de l'époque et le tirage total des quotidiens (Voir Jean de Bonville, 1995, *op cit.*, p. 41). Cette situation est présentée pour la période de 1951, 1961, 1971 et 1981 en comparaison d'autres journaux. Pour 1961, peu avant la période couverte par

Or, ces indicateurs ne sont évidemment pas synonymes d'une faible notoriété puisque malgré son faible tirage, *Le Devoir* jouit d'un prestige certain ; vu de l'extérieur, il projette une image de crédibilité, de compétence et de liberté. Ces raisons motivent d'ailleurs plusieurs journalistes à y travailler¹¹.

Le journal se distingue aussi par le fait qu'il est le quotidien montréalais le moins volumineux. Nous pouvons en effet constater qu'en 1965, il publie 106 pages par semaine en moyenne alors qu'en 1975, ce nombre s'élève à 120 pages environ. À titre de comparaison, *La Presse* est formée de 334 pages en 1965 et 516 en 1975¹². Or, le volume d'un journal ne dépend pas du nombre de nouvelles qui y sont présentes, mais plutôt du nombre de publicités qui le composent¹³. *Le Devoir* comportant peu d'espace dédié à la publicité, il n'est pas étonnant que sa taille soit plutôt modeste. Ainsi, au contraire de ses concurrents, il est peu marqué par la perspective de rentabilité viscérale engendrée par le phénomène publicitaire de masse qui prend de l'ampleur après la Deuxième Guerre mondiale¹⁴.

Le Devoir faisant manifestement figure à part dans le paysage des quotidiens montréalais, nous pouvons déjà présumer qu'il se destine à une certaine partie de la population. De fait, *Le Devoir* est, et ce depuis sa fondation, qualifié d'élitiste¹⁵. Cependant, la question du lectorat élitiste du *Devoir* est en fait beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît, comme l'illustre l'étude de Marie-Ève Carignan et Claude Martin. Leur article démontre que s'il est juste de dire que le quotidien se destine à une certaine frange plus restreinte de la population, comparativement à *La Presse* par exemple, son lectorat n'est pas homogène à travers la période couverte par leur analyse (1910-2000)¹⁶. Historiquement, celui-ci est surtout lu par des gens détenant une formation universitaire.

ce mémoire, le graphique présenté par de Bonville présente la situation du *Devoir* en comparaison avec celle de *La Presse*, *The Montreal Star*, du *Montréal Matin* et de *The Gazette*. Pour 1971, on ajoute le *Journal de Montréal* dans le tableau. *Le Devoir* est le journal qui affiche le plus petit taux de pénétration (*Ibid.*, p. 41) .

¹¹ Jean-Philippe Gingras, *Le Devoir*, Montréal, Libre Expression, 1985, p. 242.

¹² Jean de Bonville, 1995, *op cit.*, p. 56.

¹³ *Ibid.*, p.57.

¹⁴ *Ibid.*, p.58.

¹⁵ Jean de Bonville, 1995, *op cit.*, p. 23.

¹⁶ Marie-Ève Carignan et Claude Martin, *op cit.*, p. 56.

Par un sondage mené en 1964 réalisé auprès de 509 abonnés du quotidien, sous l'impulsion de Claude Ryan, qui sera le directeur du quotidien durant l'entièreté de la période couverte par ce mémoire¹⁷, nous apprenons que la moitié des répondants ont un diplôme universitaire et que les chefs de famille occupent des professions diversifiées comme médecin, avocat, membre du clergé, collets blancs¹⁸. La seconde enquête disponible, datant de 1975, révèle que 63% des répondants possèdent un diplôme universitaire et que 61% des lectrices, sondées pour la première fois, le lisent quotidiennement alors que la proportion augmente à 71% pour les lecteurs. L'enquête en conclut que le lectorat du *Devoir* fait partie des « strates supérieures de la population¹⁹». Comme le précisent Marie-Ève Carignan et Claude Martin, le petit échantillon n'est sans doute pas totalement représentatif de la réalité et, menée à plus grande échelle, l'enquête aurait probablement révélé davantage d'étudiant.e.s que ce que les chiffres laissent voir, c'est-à-dire 1% seulement pour 1964, alors qu'aucune information sur le sujet n'est disponible pour 1975. Ces observations font probablement échos aux remarques de Jean-François Gingras qui affirme que *Le Devoir* du samedi, en 1966, se vend très bien auprès des étudiants²⁰. Ainsi, si nous ne pouvons affirmer que le lectorat du *Devoir* est composé uniquement d'une classe sociale aisée, nous pouvons toutefois affirmer qu'il est fortement composé de l'élite intellectuelle.

2.2. L'historique des femmes au *Devoir* avant 1965

Comme nous l'avons présenté dans notre bilan, plusieurs études soulignent que c'est la transformation des quotidiens au début du XX^e siècle qui permet aux femmes de les investir de façon plus importante. Ainsi, l'entrée des femmes dans la profession ne relève pas nécessairement d'une volonté des rédacteurs en chef des journaux de donner une tribune aux femmes pour faire entendre leur voix ; il s'agit plutôt d'attirer un lectorat

¹⁷ Claude Ryan est nommé directeur le 1^{er} mai 1964, il y restera jusqu'en 1978. Voir Jean-Philippe Gingras, *op cit.*, p. 196.

¹⁸ Marie-Ève Carignan et Claude Martin, *op cit.*, p. 74-75.

¹⁹ *Ibid.*, p. 76.

²⁰ Jean-Philippe Gingras, *op cit.*, p. 208.

féminin dans la perspective de vendre davantage d'exemplaires²¹. Il n'en demeure pas moins que pour les femmes de lettres canadiennes-françaises, le journalisme constitue la meilleure voie d'entrée en ce qui concerne l'accès à l'écriture publique et le meilleur moyen d'être rémunérées pour l'écriture²². Cette situation tendra à se modifier au cours des années 1920, alors que les réseaux dans lesquels les femmes peuvent exercer leur plume se diversifieront²³.

2.2.1. La page féminine du *Devoir* avant 1965

L'intégration des femmes au *Devoir* s'inscrit dans ce contexte. Réalisant que le quotidien a fait peu de place à celles-ci dans ses pages, la section féminine est lancée dès l'automne 1911. Elle devient une page quotidienne en 1928, intitulée simplement *La page féminine*, sous la direction de Jeanne de Métivier. Dans cette page, apprend-on par la plume de la responsable lors de son lancement, on y parlera de mode, de décoration et de questions relatives à la maternité²⁴. Il serait faux de croire qu'en permettant à cette page de paraître tous les jours, Henri Bourassa est réceptif à la première vague du féminisme. En effet, de 1913 à 1940, comme le présente Diane Lamoureux, la position éditoriale du quotidien face au suffrage féminin est marquée par une opposition constante et marquée²⁵. Cela n'étonne évidemment pas puisque ce refus correspond à la mission de défense de la tradition canadienne-française, le suffrage féminin étant perçu comme une menace à son maintien. Le rôle maternel des femmes, important pour la nation canadienne-française, et la persistance de l'association des femmes à la sphère privée, guident évidemment les questions abordées dans la page féminine. Comme le relève Jean

²¹ Line Gosselin affirme dans son mémoire que les femmes journalistes du début du XX^e siècle n'ont bénéficié d'aucun traitement de faveur de la part des propriétaires de journaux, mais plutôt d'un ensemble de circonstances alors que les quotidiens étaient en profondes transformations durant la période. Ceux-ci sont allés les chercher pour attirer un lectorat féminin et pour leur savoir féminin (Line Gosselin, *Les journalistes québécoises, 1880-1930, Montréal*, Collection du RCHTQ («études et documents»,7), 1995, p. 127).

²² Chantal Savoie note que ce sont surtout les journaux d'obédience libérale qui laissent alors entrer les femmes dans leur journal. Voir Chantal Savoie, *Les femmes de lettres canadiennes-françaises au tournant du XXe siècle*, Montréal, Nota Bene, 2014, p. 73.

²³ *Ibid.*

²⁴ Jean-Marc Laliberté, « De la guerre...à la Révolution tranquille, 1939-1964 » dans Robert Lahaise (dir.) *Le Devoir, un siècle Québécois*, *op cit*, p. 62-63.

²⁵ Diane Lamoureux, « Une opposition farouche au suffrage féminin 1913-1940 » dans Robert Lahaise, (dir.), *op cit.*, p. 430.

de Bonville, les femmes sont surtout perçues dans ces pages comme des consommatrices de divers produits ; ménagers, alimentaires, produits de beauté etc ²⁶. Ainsi, nous constatons sans surprise que des questions comme la quête du suffrage ne sont pas couvertes par la page féminine du *Devoir* des années 1920 à 1940, bien que cela concerne directement les femmes.

Le 4 avril 1955, la section féminine change de nom pour « La femme au foyer et dans le monde »²⁷. Sans que soient abordées explicitement les raisons du changement de nom, on peut présumer qu'il découle d'une volonté d'élargir les sujets couverts dans cette page. On y retrouve toutefois des articles intéressants abordant la présence des femmes à l'université par exemple²⁸. Dirigée jusqu'alors par Germaine Bernier, la page féminine passe sous la responsabilité de Solange Chalvin le 2 mars 1963²⁹. La page prend alors le nom de « L'Univers féminin ». Les femmes durant cette période, encore fortement confinées dans les pages féminines, commencent à revendiquer la transformation du contenu de ces pages pour qu'il soit plus adapté à la réalité des femmes³⁰. Constatant un intérêt pour l'alimentation et la consommation, la journaliste Renée Rowan intègre la page dès le 7 mars avec une chronique intitulée « Le panier à provisions »³¹. Cette journaliste aura une importance majeure dans la promotion des dossiers féminins et féministes au *Devoir* comme nous le verrons.

2.2.2. Sortir du carcan des pages féminines traditionnelles

Il demeure indéniable que les femmes occuperont un espace grandissant dans le quotidien au fil des années en sortant du cadre traditionnel des pages féminines imposé par la rédaction. Notons par exemple le cas de Renée Rowan, mentionnée ci-haut, qui arrive au *Devoir* dans les années 1940 à titre de secrétaire. Gérard Fillion, directeur du

²⁶ Jean de Bonville, *La presse québécoise de 1884 à 1914: Génèse d'un média de masse*, Québec, Presses de l'Université de Laval, 1988 p. 238.

²⁷ *Le Devoir*, 4 avril 1955, p. 6.

²⁸ « Femmes universitaires, les travailleuses du Canada et leur emplois », *Le Devoir*, 4 avril 1955, p. 6.

²⁹ *Le Devoir*, 2 mars 1963, p. 8.

³⁰ Colette Beauchamp, 1987, *op cit.*, p. 194-195. Elle ajoute d'ailleurs que cette situation est perceptible dans d'autres quotidiens ou hebdomadaires comme *La Patrie*, *La Presse*, *Le Nouveau Journal* etc.

³¹ *Le Devoir*, 17 mars 1963, p. 7.

journal à la fin de cette décennie fait d'elle la première journaliste non affectée à la page féminine à Montréal³². Débutant son nouveau travail dans la salle de rédaction en couvrant les petites nouvelles comme les décès, elle se voit affilier au dossier des transports, alors en plein essor. Malgré une petite pause durant les années 1950 et 1960, à la suite de la naissance de ses enfants, elle revient au journal en 1963³³.

L'autre décision importante du *Devoir* face à la profession des femmes journalistes est le mandat donné à Evelyn Gagnon, qui sera la première femme à couvrir les activités parlementaires à Québec³⁴. Si ces femmes écrivant à l'extérieur de la page féminine témoignent de la possibilité de se tailler une place dans une profession dominée par les hommes, et dans un espace médiatique également historiquement dominé par ceux-ci, elles ne représentent toutefois pas la norme, mais plutôt des exceptions. À cet effet, des chercheuses comme Barbara Freeman réfèrent au phénomène du plafond de verre pour expliquer la situation des femmes journalistes³⁵. Des entrevues menées en 1970 auprès de trente journalistes, dont neuf femmes, révèlent que toutes les femmes interrogées rapportent avoir vécu des situations de sexisme dans les salles de nouvelles. Alors qu'elles ont encore du mal à traiter de tous types de nouvelles dans le journal, souvent attirées aux nouvelles sociales, il est évident que les postes de direction leur sont fermés³⁶. *Le Devoir* ne fait pas meilleure figure quant au fameux plafond de verre, qui semble d'ailleurs en béton dans les années qui nous intéressent. L'exemple de

³² « Souvenirs de la rédaction – Une femme parmi les hommes ». Entrevue avec Renée Rowan, *In Site du Devoir*, 2 juillet 2010, [En ligne]. <http://www.ledevoir.com/societe/medias/291872/souvenirs-de-la-redaction-une-femme-parmi-les-hommes> (page consultée le 2 juillet 2017).

³³ *Ibid.*,

³⁴ Marline Côté, « Femmes journalistes parlementaires à la Tribune de la presse de Québec : Causes et conséquences possibles d'une sous-représentation », Mémoire de stage parlementaire, Fondation Charles-Bonenfant, 2007, p. 7.

³⁵ Barbara M. Freeman, « 'You Will Have a Good Career Here, but Not a Great Career': Male Mentoring and the Women Journalists of the Canadian Press News Cooperative, 1965–2000 » *Labour/Le Travail*, 78 (automne 2016), p. 237-264. Outre Freeman, Gertrude Robinson propose plusieurs réflexions intéressantes. Le phénomène du plafond de verre se manifesterait de deux manières, soit le peu de promotions accordées aux femmes, mais aussi la réticence de celles-ci à demander des promotions en raison de deux facteurs : leur position de « token », c'est-à-dire qu'elles occupent un poste en direction, mais n'ont pas les ressources nécessaires pour soutenir leurs idées, l'isolement souvent associé à ces postes et finalement la question du harcèlement sexuel qui touche davantage les femmes que les hommes. (Voir Gertrude Robinson, « Feminist Approaches to Journalism Studies : Canadian Perspectives », *Global Media Journal*, Vol. 1, no.1, 2008, p. 127).

³⁶ Barbara M. Freeman, 2016, *op cit.*, p. 248-249.

correspondant parlementaire est tout à fait pertinent pour illustrer le phénomène. En effet, si les femmes traitent de sujets politiques dans les articles que nous avons analysés, elles n'occupent que très rarement ce poste prestigieux. Évelyne Gagnon-Dumas, journaliste présente dans notre corpus, occupera ce poste entre 1962 et 1963, soit quelques années avant le début de notre dépouillement³⁷. Elle est d'ailleurs l'une des trois seules femmes à avoir reçu ce titre entre 1910 et 2010³⁸.

2.2.3. La période de 1965-1975

Si l'impact du genre sur le journalisme semble déterminant afin d'en comprendre les dynamiques pour la première partie du XX^e siècle, il semble aussi être un facteur prégnant pour la période qui nous intéresse. La période de 1965 à 1975 se présente comme un moment intéressant à analyser. Tributaire des changements opérés dans les années 1950 et 1960 en ce qui a trait à l'ouverture de nouvelles possibilités pour les femmes dans le journal, on y retrouve une cohabitation de deux modèles de journalisme au féminin. Tout d'abord, il y a celles qui collaborent à la page féminine, dont la pratique rappelle le journalisme traditionnel hérité du début du XX^e siècle, page féminine, qui persiste au *Devoir* jusqu'en 1971. En parallèle, il y a également un nombre grandissant, mais toujours faible, de femmes écrivant à l'instar de leurs collègues masculins dans l'entièreté du journal. Elles sont d'ailleurs toujours en minorité dans la profession comme l'affirme Barbara Freeman dans son article sur la *Canadian Press News Cooperatives* (CP). En effet, les femmes représentent seulement 21% des effectifs des journaux canadiens dans les années 1970, bien souvent confinées au bas de la hiérarchie de la profession journalistique³⁹.

Les auteur.e.s s'étant intéressé.e.s aux femmes journalistes, bien que peu nombreux.euses, soulignent l'importance de la page féminine dans la pratique pour la

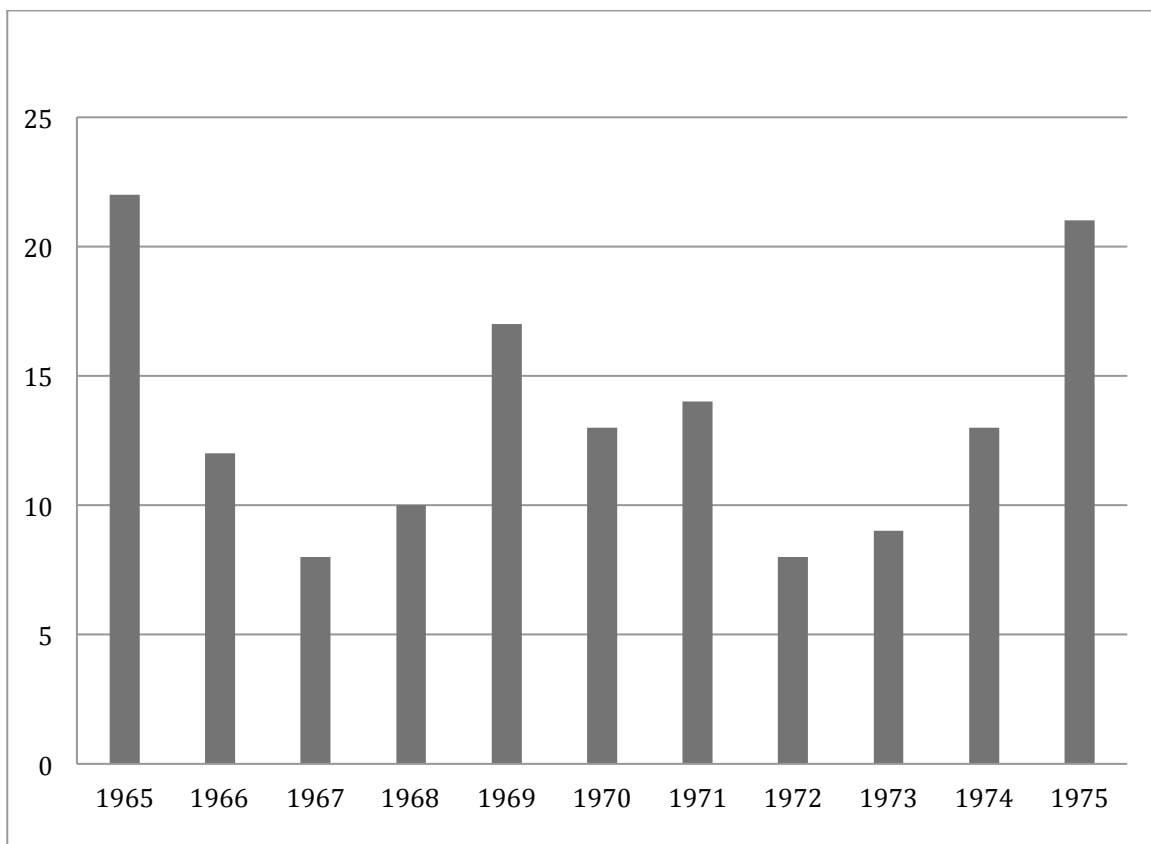
³⁷ Jean Charron et Jocelyn Saint-Pierre, « Les formes du journalisme parlementaire au *Devoir* », *Communication* [En ligne], Vol. 29/2 | 2012, mis en ligne le 13 mars 2012, consulté le 09 novembre 2017. URL : <http://communication.revues.org/2842> ; DOI : 10.4000/communication.2842 .

³⁸ Voir Annexe I.

³⁹ Barbara M. Freeman, 2016, *op cit.*, p. 240.

période étudiée⁴⁰. Pourtant, la recherche portant sur les femmes journalistes de cette période, aussi atteinte du syndrome « de la première qui », s'attarde surtout à présenter celles qui écrivent en dehors de cette page et qui font figure de pionnières dans le journalisme généraliste. Pour notre part, nous estimons qu'il est pertinent d'analyser dans quelles proportions ces deux modèles coexistent dans l'espace médiatique et comment ces proportions évoluent durant la période à l'étude, si évolution il y a. Avant d'examiner comment ces deux pratiques s'articulent dans le quotidien *Le Devoir*, nous avons cru bon de proposer un graphique illustrant le nombre général de femmes signant des articles dans le quotidien dans notre échantillon tout au long de la période à l'étude.

Figure 1. Nombre de femmes signant dans *Le Devoir* dans l'échantillon par année de publication (1965-1975)



⁴⁰ Voir Barbara Freeman, *The Satellite Sex. The Media and Women's Issues in English Canada, 1966-1971*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 2001, p. 43.

Comme l'illustre ce graphique, il n'est pas possible de saisir une tendance claire quant au nombre de femmes écrivant dans *Le Devoir* pour la période étudiée. Au total, notre échantillon montre que 102 femmes ont publié des articles dans ce quotidien entre 1965 et 1975⁴¹. Nous aurions pu nous attendre à une hausse constante du nombre de femmes dans le journal au fil du temps, résultante directe de l'ouverture de la profession à celles-ci⁴². Le fait d'avoir sondé seulement un échantillon et non tous les numéros peut expliquer que cela ne soit pas reflété dans ce graphique, mais cela n'est pas assuré.

Ce que nous pouvons toutefois relever est le nombre maximal de femmes ayant signés dans *Le Devoir* dans notre échantillon se situe en 1965, avec vingt-deux signataires. Cela a pour effet d'illustrer que les femmes sont déjà bien présentes dans le quotidien au début de notre période. Il est aussi intéressant de pousser plus loin l'analyse des données qui ont permis de constituer ce graphique en examinant comment les articles signés par ces femmes sont répartis dans le journal afin de vérifier si ces textes se trouvent dans la page féminine ou en dehors de celle-ci, pour les années 1965 à 1970. La page féminine étant abolie au tout début de 1971, nous avons en effet exclu cette année-là de l'analyse. La tendance générale qui s'exprime est une baisse de l'association des femmes à la page féminine. En 1965, sur vingt-deux femmes, quatorze signent dans la page féminine et huit à l'extérieur. En 1966, sur un nombre total de douze femmes, on en relève huit écrivant dans la page féminine et quatre en dehors de celle-ci. Pour 1967, on note une parité dans les proportions, à savoir que quatre femmes signent dans la page féminine et quatre signent dans l'ensemble du quotidien pour un total de huit femmes signataires cette année-là. Il faut donc attendre 1968 pour que le nombre de femmes de notre échantillon écrivant hors de la page féminine dépasse le nombre de celles qui publient dans la page féminine. Cette année-là, on compte quatre femmes associées à la page féminine et huit qui ne le sont pas. L'écart se creuse davantage en 1969 où l'on note douze femmes signant des articles à l'extérieur de la page féminine et cinq associées

⁴¹ Rappelons que nous n'utilisons pas le terme journaliste puisqu'il n'est pas certains qu'elles furent journalistes à proprement parler. Certaines ont pu être pigistes ou encore collaboratrices. Bien souvent également, les articles proviennent d'autres journaux à travers le monde.

⁴² Les principaux cercles journalistiques montréalais sont encore fortement fermés aux femmes à l'époque de notre étude.

à celle-ci. Finalement, pour l'année 1970, on comptabilise quatre femmes associées à la page féminine et onze qui ne le sont pas.

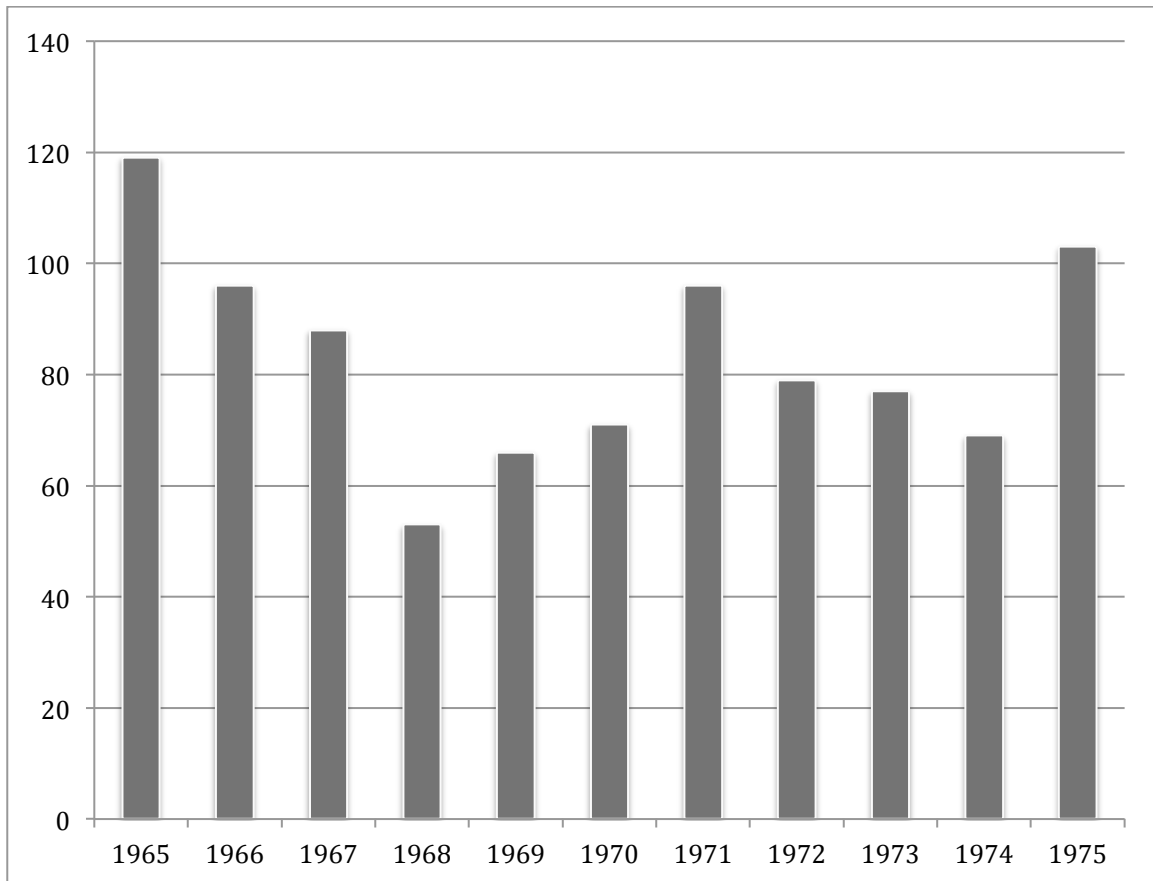
Il va de soi que certaines femmes écrivent tant dans la page féminine qu'à l'extérieur de celle-ci. Toutefois, cette tendance se remarque davantage chez les femmes écrivant dans la page féminine comme Solange Chalvin et Renée Rowan ; il semble être rare en effet que des femmes affectées aux nouvelles générales signent ponctuellement dans la page féminine. Notre échantillon fait état de seulement un cas, soit un article d'Évelyne Gagnon qui paraît dans la page féminine en 1966⁴³. Cette journaliste signe de nombreux articles, souvent en première page, sur le syndicalisme et les grèves ayant cours comme nous le verrons plus loin dans le chapitre. De leur côté, Renée Rowan et Solange Chalvin signent parfois hors de la page féminine.

Il est important de préciser ici que nos données quant au nombre de femmes publiées dans *Le Devoir* incluent également des femmes journalistes travaillant dans d'autres quotidiens, tout comme des femmes qui signent occasionnellement, sans doute à titre de pigistes. Ainsi, si l'on retient uniquement les journalistes régulières du quotidien, nous nous rendons compte que c'est la section féminine qui mobilise le plus grand nombre de journalistes féminines du quotidien. Au final, tant que la page féminine est publiée, il subsiste une séparation entre les femmes qui y écrivent et celles rédigeant pour les nouvelles générales, confirmant l'idée qu'il s'agit de deux endroits distincts dans l'espace médiatique du journal⁴⁴.

⁴³ *Le Devoir*, 31 octobre 1966, p. 7.

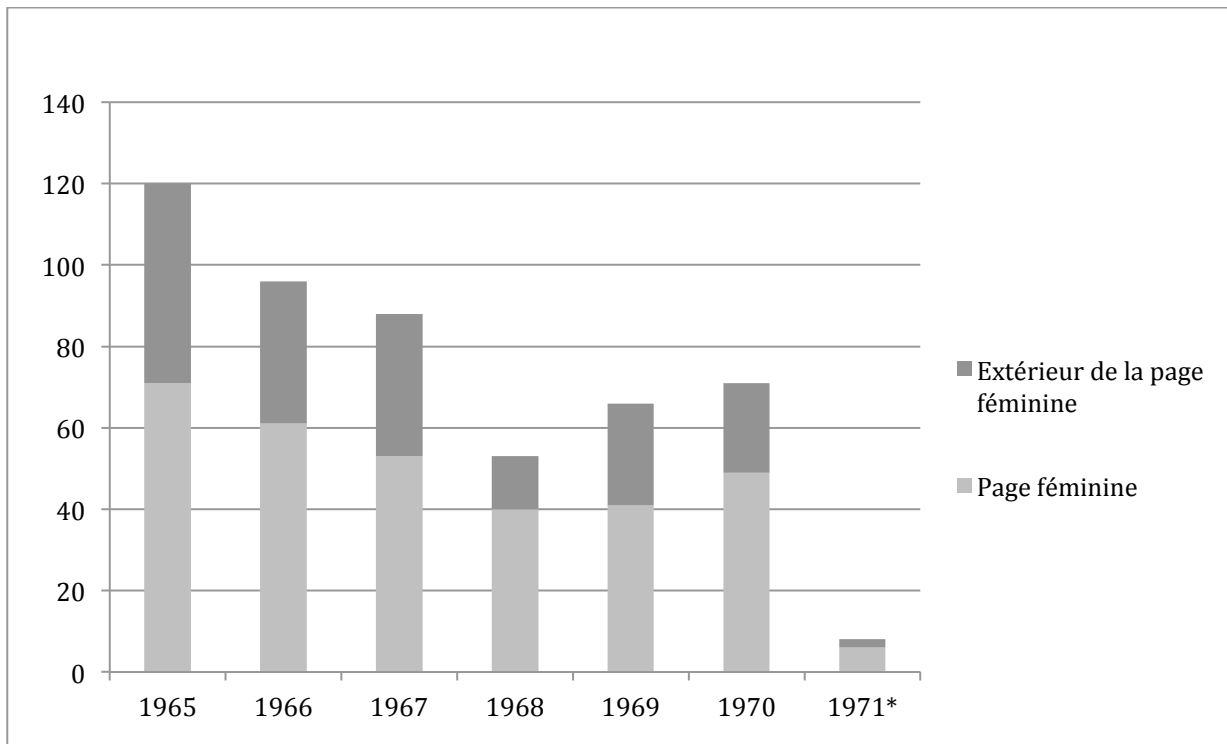
⁴⁴ Marjory Lang. *Women who Made the News: Female Journalists in Canada, 1880-1945*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1999, p. 12-15.

Figure 2. Articles signés par des femmes par année de publication dans le corpus analysé (1965-1975)



Si nous examinons maintenant le nombre d'articles signés par des femmes, nous nous rendons compte encore une fois qu'il n'est pas possible de noter une hausse linéaire de leur nombre au fil de la période échantillonnée. Encore une fois cependant, le nombre maximal est atteint en 1965, avec cent dix-neuf articles signés par des femmes cette année-là. Cela illustre encore une fois que les femmes exercent leur plume déjà fortement dans le quotidien au début de notre période.

Figure 3. Nombre d'articles signés par des femmes dans *Le Devoir* selon leur emplacement dans le quotidien



- Il y a peu d'articles en 1971 puisque nous avons comptabilisé les articles jusqu'au 27 février, date où la page féminine est abolie. Par ailleurs, ce tableau ne fait état que des articles signés par des femmes journalistes et plusieurs articles de la page féminine ne sont pas signés.

Il convient encore une fois ici de développer l'analyse de ce graphique en examinant où paraissent ces articles dans le journal. La tendance générale qui se dégage est différente du tableau précédent, puisque la proportion des articles signés par des femmes paraissant dans la page féminine demeure plus importante que celle paraissant dans le reste du quotidien tout au long de la période étudiée. Cela nous autorise à affirmer que, bien que moins nombreuses, les femmes qui publient dans la page féminine signent davantage d'articles que celles qui sont publiées à l'extérieur de celle-ci. Notons que pour l'année 1971, nous n'avons intégré au graphique que les mois de janvier et de février, puisque la page féminine est abolie le 27 février.

La réalisation de ces graphiques nous a permis de constater, de façon quantitative, que la section féminine occupe toujours une partie importante du travail des femmes journalistes de la période étudiée, du moins pour *Le Devoir*. Ils nous ont également permis de voir que la présence des femmes dans le journal ne suit pas une tendance marquée, puisqu'elle varie au fil de la période. Enfin, ils nous ont montré que les femmes sont bien présentes à l'extérieur de la page féminine dès le début de notre échantillon.

2.3. Les modalités de l'inscription des femmes dans *Le Devoir*

La présence de la page féminine dans *Le Devoir* et le fait qu'elle contient le plus d'articles signés par des femmes comme nous venons de l'illustrer, renforce l'idée d'un quotidien traversé par un rapport de pouvoir genré. Si la page féminine jusqu'à son abolition est l'espace dans lequel les femmes signent le plus d'articles, le dépouillement montre toutefois que ce n'est pas le sexe du ou de la journaliste qui entre en jeu pour déterminer l'endroit où paraîtra son article, mais plutôt la nature de celui-ci. Ainsi, seules les questions relatives à la sphère privée sont publiées dans la section féminine, certaines journalistes voyant leurs textes publiés ailleurs dans le quotidien. Cela contraste avec le portrait dessiné par Marjory Lang, selon qui les articles écrits par les femmes paraissaient systématiquement dans la section féminine. Comment donc la répartition des articles, en lien avec l'idéologie des sphères séparée, s'exprime dans le quotidien *Le Devoir*? Pour répondre à cette question, il devient important d'examiner selon quelles modalités se fait la répartition des articles dans l'espace médiatique lorsque les femmes en sont les signataires.

2.3.1. Écrire dans la page féminine : le privé dans le public ?

Si nous avons déjà présenté brièvement l'histoire de la page féminine du *Devoir* et maintes fois affirmées que celle-ci exacerbe l'idée d'une organisation du quotidien selon le genre, les articles concernant les femmes et signés par des femmes journalistes se retrouvant essentiellement dans cette page, il convient maintenant de se

pencher sur celle-ci plus en profondeur afin d'illustrer concrètement comment elle renforce les rapports sexués. Nous espérons ainsi vérifier, de façon empirique, si son contenu est encore fortement caractérisé par les questions domestiques⁴⁵ et si celui-ci participe au renforcement du culte de la « ménagère comblée »⁴⁶.

2.3.1.1. La page féminine comme témoin de la construction binaire de l'identité sexuelle

Si l'existence des pages féminines nous permet de concevoir le quotidien comme un espace genré, l'intégration du concept du genre nous permet aussi d'analyser comment les femmes, en raison des normes et des attentes découlant de la construction sociale de la féminité, connaissent des expériences de travail différentes de celles des hommes dans les journaux⁴⁷. À la lumière de ces réflexions, nous avons surtout pour objectif de vérifier si la distinction privé/public se fait toujours sentir pour la période 1965-1975 dans le quotidien *Le Devoir*, puisque la majorité des études présentées portent sur la période antérieure. Si cela est toujours le cas, comment cela s'exprime-t-il concrètement dans le quotidien ? Il convient aussi d'examiner si les femmes et les thématiques féminines et féministes sont toujours confinées dans la page féminine de ce journal.

Il est important d'investiguer la page féminine puisque c'est initialement sa présence qui nous a permis de concevoir les quotidiens généralistes comme des espaces traversés par des relations de pouvoir sexuées portant en elle les traces de l'idéologie patriarcale. L'existence même de cette section depuis le tournant du XX^e siècle illustre comment le féminin et le masculin procèdent d'une construction puisque l'on présume alors que les femmes ne sont pas intéressées par les mêmes sujets que les hommes. À cet égard, les littéraires Isabelle Boisclair et Lori Saint-Martin soutiennent l'existence de différents modèles de conception de l'identité sexuelle. Le modèle dit patriarcal ou traditionnel conçoit les identités sexuelles comme étant bicatégorique ou autrement dit,

⁴⁵ Barbara Freeman, 2001, *op cit*, p. 43.

⁴⁶ Betty Friedan, *La femme mystifiée*, Réédition traduite de l'anglais par Yvette Roudy, Paris, Édition Gonthier, 1978 [1963], p. 29-70.

⁴⁷ Gertrude Robinson, « Feminist Approaches to journalism Studies : Canadian Perspectives », *Global Media Journal*, Vol. 1, no.1, 2008, p. 128-129.

comme deux réalités opposées⁴⁸. Ce schéma binaire nous permet de décoder *Le Devoir* lorsque la page féminine y existe toujours puisque cette page incarne cette catégorisation bipolaire des identités sexuelles ; le féminin symbolisé par la section féminine et le masculin représenté par les autres pages. De fait, la section générale, bien que ne renvoyant pas expressément aux hommes, est marquée d'un universalisme masculin. L'accès à l'entièreté du journal, comme nous l'avons présenté plus haut, ne s'est fait pas sans heurts pour les femmes journalistes en raison de l'entêtement des rédacteurs en chef de donner aux femmes du travail dans les sections féminines⁴⁹. Rappelons que dans le cas montréalais, il faut attendre la fin des années 1940, avec la journaliste Renée Rowan, pour qu'une femme ne soit pas associée à la section féminine. Par ailleurs, pour la période étudiée, comme nous l'avons vu à l'aide des graphiques, les femmes sont encore fortement associées à la section féminine dans *Le Devoir*.

Les études mentionnant ce type de pages, comme nous l'avons relevé, soulignent que leur contenu est assez homogène ; promotion de produits ménagers, de produits de beauté, recettes, etc.⁵⁰ qui ne répond pas aux besoins des femmes selon certaines⁵¹. De toute évidence, ce contenu procède à la construction genrée de ce que doit être « le féminin », basé sur des intérêts présumés et non sur des préférences supposément naturelles des femmes puisque si ces sujets intéressent les lectrices, elles sont également intéressées par des questions qui touchent à d'autres domaines⁵². L'idée ici n'est donc pas de dévaloriser les femmes traitant de ces sujets ou les lectrices ou lecteurs intéressé.e.s par ceux-ci. Il s'agit plutôt de mentionner qu'une rhétorique déjà existante au tournant du XX^e siècle au Canada dénonce le confinement des femmes à la page féminine et plaide en faveur de l'élargissement des sujets traités par les femmes journalistes⁵³.

⁴⁸ Isabelle Boisclair et Lori Saint-Martin, « Les conceptions de l'identité sexuelle, le postmodernisme et les textes littéraires », *Recherches féministes*, Vol. 19, no 2, 2006, p. 7.

⁴⁹ Marjory Lang, *op cit.*, p. 143.

⁵⁰ Barbara Freeman, 2001, *op cit.*, p. 43-44.

⁵¹ Colette Beauchamp, 1987, *op cit.* p. 194.

⁵² Jean de Bonville relève d'ailleurs que déjà au début du XX^e siècle, la création d'une section féminine ne fait pas l'unanimité puisque certains doutent de la nécessité d'un contenu spécifique pour les femmes, celles-ci étant intéressées par les mêmes sujets que les hommes (Jean de Bonville, 1988, *op cit.*, p. 228).

⁵³ Marjory Lang, *op cit.*, p. 143.

Avant d'aborder le contenu de la section féminine du *Devoir* entre 1965 et 1975, il faut toutefois mentionner que durant cette période, celle-ci couvre la majorité des thématiques féminines et féministes comme si celles-ci ne pouvaient se trouver dans les autres sections du quotidien. En effet, dans une entrevue accordée au *Devoir*, Renée Rowan affirme que Solange Chalvin et elle se sont questionnées sur la pertinence de la page féminine : « Pourquoi une page féminine alors que les femmes s'intéressent aux mêmes problèmes que les hommes⁵⁴? ». La réponse à cette question sera l'abolition de la page féminine, le 27 février 1971. Il n'est pas anodin d'entendre ce genre de réflexion sur la place des femmes dans le quotidien et sur la « ghettoïsation » des questions féminines, alors qu'à ce moment, le Québec connaît une résurgence du mouvement féministe. La question de Rowan est légitime, mais on peut aussi se demander à l'inverse, si les hommes sont intéressés par les problèmes qui concernent les femmes.

2.3.1.2. Organisation et esthétique de la page féminine, 1965-1971

La page féminine du *Devoir*, devenue quotidienne en 1928 comme nous l'avons mentionné, permet aux femmes journalistes d'y écrire et aux lectrices d'avoir une section qui leur est spécifiquement dédiée. Cela est toujours le cas pour la période investiguée, même si les femmes journalistes signent alors des articles dans l'ensemble du journal. Notons que si elle est censée être quotidienne depuis les années 1920, la page féminine ne paraît pas tous les jours durant toute la période étudiée. En effet, durant l'année 1969, on ne retrouve pas de page féminine les lundis⁵⁵.

Mais à quoi ressemble cette page ? Si nous avons vu que la page prend le titre « Univers féminin » en 1963 avec l'entrée de Solange Chalvin comme responsable, elle changera deux fois de nom durant la période étudiée avant d'être abolie. Le 7 juillet 1967 elle paraît pour la première fois sous l'appellation de « Condition féminine »⁵⁶ pour

⁵⁴ « Souvenirs de la rédaction – Une femme parmi les hommes ». Entrevue avec Renée Rowan, *Le Devoir*, 2 juillet 2010, [En ligne]. <http://www.ledevoir.com/societe/medias/291872/souvenirs-de-la-redaction-une-femme-parmi-les-hommes> (page consultée le 2 juillet 2017).

⁵⁵ La parution de la page reprend le lundi 9 mars 1970 dans notre échantillon, voir *Le Devoir*, 9 mars 1970, p. 11.

⁵⁶ *Le Devoir*, 7 juillet 1967, p. 9.

devenir, le 25 mars 1970, « Famille et société »⁵⁷. En 1969, on remarque que la section féminine du samedi est baptisée « Œil sur le groupe »⁵⁸. Les journalistes Solange Chalvin et Renée Rowan, dont la majeure partie des articles paraît dans la section féminine, dirigent aussi cette page et signent le même type d'articles qu'elles signent dans la section féminine régulière. Nous reviendrons plus tard sur le contenu et la nature des articles de la page féminine, mais on peut déjà noter que ces changements de titre traduisent un désir de s'adapter à la réalité des femmes et d'élargir les considérations de la page dans cette période marquée par la seconde vague du féminisme. En ce sens, nous remarquons que les femmes journalistes de cette page ont un certain contrôle sur cette section et peuvent l'adapter aux préoccupations des femmes québécoises. Elles ont une certaine agentivité dans leur section, ce qui ne semble pas être nécessairement le cas pour l'ensemble des quotidiens. Dans *Le silence des médias*, Colette Beauchamp relève le témoignage d'Anne Richer, responsable de la section « Vie féminine » de *La Presse* en 1969. Cette dernière souhaitait changer le nom de la rubrique, volonté qui s'est finalement traduite en une « longue lutte » pour reprendre ses propres propos :

*Je voulais surtout faire sauter les reines de beauté, la couverture des bals, le carnet mondain qui commençait à disparaître des quotidiens américains. Mais la direction craignait de perdre les annonceurs de cette section*⁵⁹.

La section féminine du *Devoir* a un visuel et une organisation qui lui est propre. En effet, même les journées où le titre de la section féminine n'est pas inscrit, ce qui arrive à plusieurs reprises durant la période étudiée, il est facile de noter qu'il s'agit de celle-ci.

⁵⁷ *Le Devoir*, 25 mars 1970, p. 11.

⁵⁸ *Le Devoir*, 15 février 1969, p. 19.

⁵⁹ Colette Beauchamp, 1987, *op cit.*, p. 197.

Figure 4. Première page féminine du *Devoir* dans le corpus constitué



Source : *Le Devoir*, 4 janvier 1965, p. 8.

Figure 5. Dernière page féminine du *Devoir*

Source : *Le Devoir*, 27 février 1971, p. 17.

En effet, si l'on regarde les deux figures ci-dessus, soit la première page féminine de notre échantillon et la dernière qui paraît dans *Le Devoir*, on remarque que la page conserve un visuel similaire. Dans cette page se retrouvent plusieurs illustrations (dessins de mode, patrons, photos) ainsi que des publicités, faisant en sorte que bien souvent, l'espace rédactionnel disponible est considérablement réduit. Bien que nous ne nous soyons pas intéressés en profondeur à cet aspect du *Devoir*, on remarque que, en général, c'est dans cette section du quotidien que l'on retrouve la majorité des annonces

publicitaires. Cela vient donc consolider les remarques de Jean de Bonville mentionnées plus haut à propos du fait que les femmes sont perçues comme des consommatrices dans ce type de page⁶⁰. Par ailleurs, comme nous l'avons déjà mentionné, *Le Devoir* est un quotidien où l'on note un faible taux de publicités et il est le quotidien étudié par Jean de Bonville doté de la plus grande surface rédactionnelle puisque les titres et les illustrations y occupent un moins grand espace qu'à *La Presse* ou au *Montreal Star*⁶¹. Il est donc d'autant plus éloquent de constater que la section féminine est truffée de publicités et d'illustrations. Certes, si nous analysons d'autres pages spécialisées comme la section *Arts et spectacles*, nous retrouvons aussi de nombreuses annonces. Toutefois, il s'agit d'affiches de spectacles, de pièces de théâtre, de concerts, etc..., soit des publicités en lien avec le thème général de la page. Or, la moitié du contenu qui remplit la page féminine n'a bien souvent aucun lien avec les sujets qui y sont abordés (mots croisés, annonces classées, etc.).

2.3.1.3. Journalistes et contenu

Les femmes signant dans la page féminine sont nombreuses au cours de la période étudiée. Toutefois, on note qu'il y a trois journalistes principales : Solange Chalvin, responsable de la section féminine, Renée Rowan et Germaine Bernier, responsable de la page féminine de 1935 jusqu'à l'arrivée de Solange Chalvin en 1963⁶². Germaine Bernier aura un rôle de collaboratrice lorsque Solange Chalvin arrive en poste en y signant une chronique dont la récurrence et la nature évolueront au fil de la période.

Solange Chalvin et Renée Rowan sont, quant à elles, deux journalistes présentes dans l'ensemble de notre échantillon. Si toutes deux signent sur divers sujets, elles ont leur domaine de prédilection. Pour Renée Rowan, il s'agit des questions liées à l'alimentation et à la gastronomie alors que Solange Chalvin fait de son cheval de bataille les questions sociales. Au départ, Renée Rowan s'inscrira dans la page féminine surtout

⁶⁰ Jean de Bonville, 1988, *op cit*, p. 250.

⁶¹ À cet effet, voir la figure 2.2 « Surface rédactionnelle consacrée au titre, à l'illustration et au texte (en %) » dans Jean de Bonville, 1995, *op cit.*, p. 62.

⁶² *Le Devoir*, 2 mars 1963, p. 8.

avec ses chroniques intitulées « Le panier à provision » qui aborde le prix des aliments dans les supermarchés ainsi que « Votre grain de sel » qui propose de bons restaurants. En 1967, on note aussi l'arrivée de la « Chronique du consommateur ». Ces chroniques qui paraissent au départ de manière régulière, toujours le même jour, sont ensuite publiées à différents moments dans la semaine pour finalement paraître ponctuellement sans journée précise. Il est intéressant de noter que l'on relève toujours l'existence de la chronique « Le panier à provision » même après l'abolition de la page féminine.

La plume de ces deux femmes est engagée, et ce dès le départ. Dans son message d'introduction lorsqu'elle entre en poste, Solange Chalvin affirme vouloir ouvrir un dialogue avec les femmes afin de connaître les problèmes qu'elles vivent au quotidien. Si elle soutient que la page parlera de beauté, de mode, de cuisine, elle affirme surtout qu'elle entend laisser un espace aux articles visant à hausser le statut des femmes dans la province. Elle termine en affirmant que « tant que le statut de la femme ne sera pas mieux défini, nous assumons collectivement la responsabilité de veiller à améliorer les conditions de vie des autres femmes⁶³ ». Cette promesse sera-t-elle tenue? La page féminine aborde-t-elle les questions qui préoccupent alors les femmes ?

Le chapitre suivant abordera le contenu des articles des femmes journalistes du *Devoir*, mais dès à présent, nous pouvons déjà vérifier la nature des articles qui y paraissent. Dans notre échantillon, nous avons répertorié 1260 articles parus dans la page féminine du 4 janvier 1965 au 27 février 1971 (signés et non signés) répartis dans 266 éditions du *Devoir*. La mode, la consommation, la famille, les revendications féministes et l'éducation sont les thématiques que l'on rencontre le plus souvent comme l'illustre le tableau suivant.

⁶³ Solange Chalvin, « Engager le dialogue », *Le Devoir*, 2 mars 1967, p. 8.

Tableau I. Composition de la page féminine du *Devoir* entre 1965 et 1971 dans l'échantillon constitué, en pourcentage (%)⁶⁴

Catégories	%
Mode, beauté, décoration	16 %
Consommation	18,4 %
Société	7,2 %
Revendication des femmes (éducation, politique, avortement, travail)	31,7 %
Art et spectacles	1,1 %
Famille (maternité, enfants, couple)	16 %
Économie	0,7 %
Autres	8,6%

Ce tableau montre que la page féminine présente un contenu hétérogène quant aux sujets qui sont abordés dans les articles ou les chroniques des journalistes. Certes nous trouvons encore plusieurs articles fortement associés aux sujets traditionnellement féminins inscrits dans la sphère privée et répondant aux intérêts présumés des femmes découlant des normes sociétales de la période. Cela prouve que les questions traditionnellement relatives à la sphère privée sont toujours bien présentes dans cette section du journal à l'instar de ce que l'on notait déjà au tournant du XX^e siècle. Or, cela ne veut pas dire que le traitement de ces thématiques invite nécessairement à glorifier la domesticité. Au contraire, ces thématiques peuvent inviter à une remise en question de

⁶⁴ Nous avons retenu la thématique principale abordée dans chacun des articles pour ce tableau puisqu'évidemment, certains articles entrent dans plusieurs de ces catégories.

place des femmes dans la société que ne permet pas la section générale du quotidien puisqu'elle laisse rarement place au discours basé sur les inégalités de genre. Le meilleur exemple de ce phénomène est celui de l'éducation. S'il s'agit d'une thématique traitée également en dehors de la page féminine, lorsque celle-ci paraît dans la page féminine, elle est abordée d'un point de vue féminin, ce qui peut paraître naturel étant donné la nature de la section. Par exemple, dans un article du 8 juillet 1965, Solange Chalvin dénonce le fait que les mères rencontrent des difficultés à accéder à l'université. L'Université de Montréal supprimant ses cours de jour pour l'obtention du Baccalauréat pour les adultes, les femmes n'arriveront plus à concilier leurs études avec l'horaire de leurs enfants à l'école ce qui dérange plusieurs d'entre elles⁶⁵. Lorsque les articles sur l'éducation paraissent en dehors de la page féminine, les journalistes traitent plutôt de l'éducation dans une perspective non-genrée. En effet, le 1^{er} juin 1970, Solange Chalvin signe un article portant sur l'éducation en dehors de la page féminine dans lequel elle rapporte les paroles du père Richard qui prévient que d'abandonner l'école confessionnelle représenterait une grave démission de la part des catholiques devant leur devoir de chrétien⁶⁶. Comme en témoigne cet exemple, s'il n'est pas inhabituel de trouver une dimension genrée dans les articles sur l'éducation qui paraissent dans la page féminine, ceux qui sont publiés en dehors de celle-ci ne font jamais montre, dans notre corpus du moins, de sensibilité face au fait que les femmes vivent davantage de difficultés afin d'accéder aux études. Le fait n'étonne pas nécessairement, mais il est tout même symptomatique du peu d'importance que le quotidien accorde, de manière générale, à ces questions.

Si nous pouvons donc toujours voir la page féminine comme une extension de la sphère privée dans l'espace public, au sens où il est toujours question de sujets touchant directement aux rôles traditionnellement féminins, il est important de nuancer le portrait en ce qui concerne l'unidimensionnalité des discours contenus dans celle-ci. En effet, on remarque par ce tableau que la page féminine, celle du *Devoir* tout au moins, met de

⁶⁵ Solange Chalvin « C'est par une porte entrebâillée que l'instruction vient aux mères de famille », *Le Devoir*, 8 juillet 1965, p. 7.

⁶⁶ Solange Chalvin, « Abandonner l'école confessionnelle porterait un dur coup à la nation », *Le Devoir*, 1^{er} juillet 1970, p. 9.

l'avant plusieurs articles qui portent sur des revendications féministes, comme l'accès aux études supérieures, l'avortement, l'amélioration du statut juridique des femmes, la reconnaissance sociale du travail domestique, etc. Dans son ouvrage *The Satellite Sex : The Media and Women issue in English Canada, 1966-1971*, Barbara Freeman présente les pages féminines des quotidiens du Canada anglais des années 1950 et 1960 comme étant toujours une compilation de préoccupations domestiques et romantiques, de recettes et d'annonces de mariage, malgré les longues luttes de femmes qui dénoncent leur confinement dans ce type de pages et souhaitent traiter de sujets de toutes natures⁶⁷. Par ailleurs, Chantale Maillé dans son article paru dans *Le Devoir, reflet du Québec du 20^e siècle*, affirme que « [...] au début des années 1970, le journal publie toujours la section des pages féminines, sous la direction de Solange Chalvin. Il s'agit principalement de chroniques de consommation, qui ne couvrent pas les sujets à caractère politique ou social⁶⁸ ». Notre recherche permet de présenter la page féminine du *Devoir* sous un jour bien différent. Contrairement à ce qu'affirment ces deux chercheuses, il semblerait plutôt que la page féminine s'est fait la porte-étendard de la diffusion de discours tant associés à la sphère privée qu'à des questionnements concernant les femmes dans l'espace public, un aspect sur lequel se penchera plus particulièrement le chapitre suivant.

2.3.1.4. La chronique comme genre journalistique de prédilection pour les femmes

Renée Rowan entre en poste à la page féminine, comme nous l'avons vu, en 1963 avec une chronique « Dans votre panier à provisions » dont on note l'existence jusqu'en 1975⁶⁹. À la même époque, elle tiendra également « Votre grain de sel », « Le consommateur » puis « Carnet du gourmet » qui connaîtront un moins grand succès. Par la suite, dès 1975, elle tiendra une chronique, « L'Année de la femme » abolie à la fin de la même année. Devant l'appréciation du public féminin pour une chronique portant sur les préoccupations des femmes, la direction du *Devoir* octroie à Renée Rowan une autre chronique, « Féminin pluriel » dont le succès sera aussi important et qui perdurera jusque

⁶⁷ Barbara Freeman, 2001, *op cit.*, p.43.

⁶⁸ Chantale Maillé, 1994, *op cit.*, p. 430.

⁶⁹ La dernière chronique « *Le panier à provision* » de notre échantillonnage paraît le 21 août 1975.

dans les années 1980⁷⁰. La journaliste signe certes plusieurs autres articles dans la page féminine, ainsi qu'à l'extérieur de celle-ci, mais la chronique est un genre journalistique sous lequel elle publie beaucoup. On remarque aussi cela chez Germaine Bernier qui signe une chronique quotidienne « La chronique du lundi » qui devient la « Chronique du mardi »⁷¹ pour finalement ne paraître qu'aux deux semaines sous le nom de « La chronique de la quinzaine ». Toujours dans la section féminine, on retrouve la chronique de la Fédération des femmes du Québec (FFQ) dès 1970. Comme le note Chantal Maillé, c'est sans doute sous l'impulsion de la Commission Bird que cette chronique est instituée dans les pages du journal⁷².

Il n'est pas particulier de retrouver autant de chroniques signées par des femmes dans *Le Devoir* durant la période à l'étude. Comme le présente Marie-Ève Thérenty, en s'appuyant sur la théorie des sphères séparées, la chronique est un genre journalistique de prédilection pour les femmes⁷³. Bien que nous avons montré que la section féminine ne présente pas uniquement des sujets associés à la sphère privée, les activités associées à cette sphère sont encore bien présentes dans la section jusqu'à son abolition. Le contenu des chroniques en est un exemple en ce qu'elles traitent de l'alimentation, de la consommation, de la mode, des mondanités, etc. De ce fait, on peut voir l'impact du genre non seulement dans l'organisation du journal, c'est à dire dans le confinement des questions féminines dans une seule page, mais aussi dans la façon dont certaines journalistes s'inscrivent dans le journal par l'entremise d'un genre journalistique à connotation genrée. C'est d'ailleurs par l'entremise de la chronique sur la consommation « Le consommateur » que Renée Rowan signe majoritairement en dehors de la page féminine avant son abolition.

Il appert donc que la chronique, manière de sortir de l'espace « féminin » est donc une autre manifestation de cette sexuation de l'organisation du quotidien. Ces

⁷⁰ Chantale Maillé, 1994, *op cit.*, p. 434.

⁷¹ On note la transformation le mardi 18 juillet 1967 : Germaine Bernier, « La chronique du mardi », *Le Devoir*, 18 juillet 1967, p. 7.

⁷² Chantale Maillé, 1994, *op cit.*, p. 429.

⁷² Barbara Freeman, 2001, *op cit.*, p.43-44

⁷³ Marie-Ève Thérenty, *op cit.*, p. 117.

femmes vont adapter leurs chroniques au goût du jour. Les chroniques « Féminin pluriel » et « L'Année internationale de la femme » introduites dans la foulée de l'Année de la femme, en sont des exemples. Bien que la nature des sujets dans les chroniques soit toujours fortement genrée, il est possible de remarquer un élargissement des sujets traités dans celles-ci.

2.3.2. Écrire à l'extérieur de la page féminine

Notre étude empirique permet de remarquer un nombre grandissant de femmes journalistes qui publient en dehors la section féminine du *Devoir* lorsque celle-ci est toujours en vigueur. Cette recherche nous permet par ailleurs de nuancer la vision univoque de la page féminine quant à son association avec des thématiques associées aux sujets traditionnellement féminins. Nous pouvons poser ces mêmes questions en ce qui concerne la section générale du *Devoir*. Par quels sujets les femmes s'y inscrivent-elles et où paraissent leurs articles? Voilà les questions que nous voulons maintenant aborder.

2.3.2.1. Journalistes et thématiques traitées

Encore une fois, comme l'a révélé l'analyse de la page féminine, si plusieurs femmes signent dans *Le Devoir*, elles ne sont pas toutes employées par ce journal. *Le Devoir* publie en effet ponctuellement des articles de femmes journalistes travaillant pour d'autres quotidiens comme Danielle Evquem de l'Agence France-Presse⁷⁴. Dans la section féminine, il semble que ce soit davantage des collaboratrices occasionnelles que des journalistes d'autres journaux.

En ce qui concerne les femmes signant à plusieurs reprises dans la section générale du quotidien, elles sont peu nombreuses; nous retrouvons au cours de la période

⁷⁴ Danielle Evquem, « Les dirigeants tchèques convoqués par le Kremlin », *Le Devoir*, 18 septembre 1968, p. 1.

Evelyn Gagnon (Evelyn Dumas-Gagnon)⁷⁵, Françoise Côté, Gisèle Tremblay puis Lise Bissonnette. Si Françoise Côté collabore à plusieurs reprises à titre de pigiste, puisque les articles mentionnent sous son nom « collaboration spéciale », les autres femmes sont employées régulières au *Devoir*. À la suite à l'abolition de la page féminine, Solange Chalvin et Renée Rowan signeront également de façon soutenue dans le journal comme il a été mentionné. Il s'agit ici de bien peu de femmes pour la période étudiée qui couvre onze années. Par ailleurs, il semble que celles-ci écrivent non pas concurremment, mais bien successivement (mis à part Renée Rowan et Solange Chalvin bien entendu).

Il est possible de noter la présence d'Evelyn Dumas-Gagnon dans notre échantillon du 20 janvier 1965 au 15 décembre 1967, période durant laquelle elle signe 71 articles. C'est avec des articles dédiés aux mouvements syndicaux, aux grèves et aux conditions de travail qu'elle fait sa marque dans les pages du journal. La journaliste Gisèle Tremblay, qui signe des articles du 20 mai 1969 au 18 janvier 1974, semble prendre la suite de l'affectation de Dumas-Gagnon puisqu'elle s'intéresse aussi aux grèves et aux mouvements syndicaux. Par contre, dès le 13 octobre 1972, elle rédige également des articles relatifs au domaine des arts et spectacles. En tout, l'échantillon comprend 60 articles de sa plume. Françoise Côté, quant à elle, signe seulement 15 articles dans notre échantillon, mais elle est présente de 1965 à 1975. Ses articles sont de nature politique. Finalement, il faut mentionner Lise Bissonnette, bien présente en 1974 et 1975 avec ses 54 articles. La majorité de ceux-ci portent sur l'éducation.

Renée Rowan, après l'abolition de la page féminine conserve la consommation parmi ses sujets de prédilection, mais signe aussi des articles portant sur des thématiques diverses, comme l'éducation, la famille et l'alimentation. Au total, elle publie 130 articles entre 1965 et 1975 si l'on exclut ceux qui paraissent dans la page féminine, dont vingt seulement alors que celle-ci existe toujours. En ce qui concerne Solange Chalvin, 101 articles de sa plume paraissent dans la section générale du quotidien. De ce nombre, 20 articles sont publiés sous sa signature à l'extérieur de la page féminine lorsque celle-ci

⁷⁵ Nous remarquons qu'elle signe Évelyne Dumas-Gagnon dès le 11 août 1965 dans l'échantillon. Voir Evelyn Dumas-Gagnon, « Les fonctionnaires tenteront d'obtenir par la négociation ce que la loi leur a refusé », *Le Devoir*, 11 août 1965, p. 1.

existe toujours. Les questions sociales comme la santé, la famille et les services sociaux font l'objet de la majorité d'entre eux.

Toutes ces données démontrent que les thématiques traitées par les femmes qui sont journalistes au *Devoir* touchent principalement à des questions sociales. Cela rejoint les observations de Colette Beauchamp qui soutient en effet que les hommes se réservent la couverture de la politique, de l'économie et du sport et laissent aux femmes les sujets sociaux et culturels, argumentant que « la politique, l'économie et le sport leur sont plus « naturels » et que les sujets humains⁷⁶ ».

Tableau II. Thématiques principales dans les articles écrits par les femmes à l'extérieur de la page féminine selon notre échantillon avant son abolition (le 27 février 1971) et après son abolition en pourcentage (%)

Catégories	Avant l'abolition de la page féminine	Après l'abolition de la page féminine
Politique	26,2 %	6,3%
Mode + beauté + décoration	0,5%	1,9%
Grèves + mouvements syndicaux	22,2%	11,1%
Revendications féministes	11,6%	16,7%
Éducation	5,6%	18,4%
Art et spectacles	6,1%	7,9%
Consommation	3%	8,2%
Travail domestique (cuisine, travail ménager, etc...)	0%	0%
Famille (maternité, enfants, famille, etc).	6%	9,4%
Économie	1,5%	3,4%

⁷⁶ Colette Beauchamp, 1987, *op cit.*, p. 105.

Nous constatons par ce tableau que les sujets des articles rédigés par les femmes s'inscrivent effectivement dans la veine des questions sociales. On voit aussi des différences importantes entre les années. Toutefois, nous constatons également que les revendications féministes (avortement, Commission Bird, amélioration du statut des femmes, etc.) sont présentes même avant l'abolition de la page féminine. Il appert que les articles paraissant en dehors de la page féminine apportent rarement un point de vue féminin. On remarque effectivement que Renée Rowan est pratiquement la seule dont les articles reflètent les préoccupations féminines à l'extérieur de la page féminine.

2.4. Les impacts de l'abolition de la page féminine

La page féminine abrogée sans tambour ni trompette le 27 février 1971 au *Devoir* sonne le glas d'une section dédiée aux questions touchant plus particulièrement les femmes dans le journal. Renée Rowan et Solange Chalvin qui sont persuadées que les femmes lisent l'ensemble du journal comme les hommes, veulent que les nouvelles qui s'y trouvaient soient mises en valeur dans l'ensemble du quotidien (notamment à la une)⁷⁷. Notre regard empirique nous permet de vérifier si cette abolition a des effets quant à la visibilité de ces thématiques dans le quotidien.

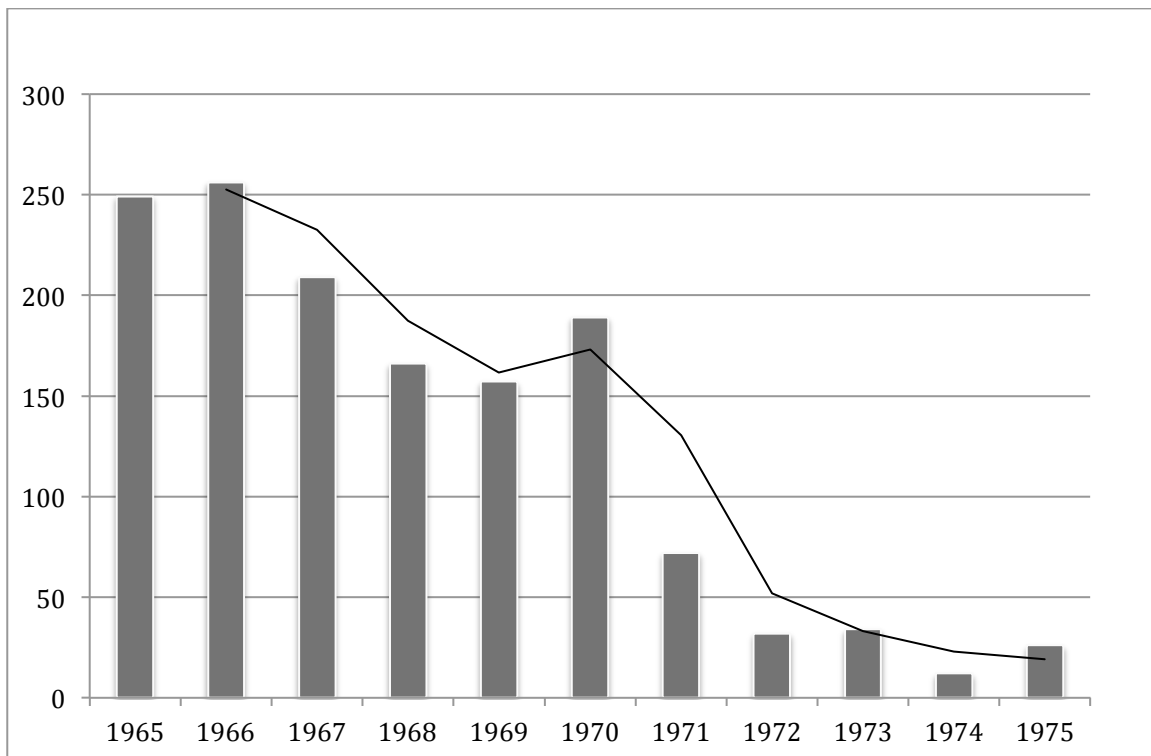
En premier lieu, nous pouvons remarquer qu'une certaine période d'adaptation suit l'abolition de la page féminine. Il s'agit alors de réorganiser les nouvelles portant sur les femmes, mais aussi de déterminer l'endroit où paraîtront les articles des journalistes Renée Rowan et Solange Chalvin qui étaient fortement associées aux pages féminines. En fait, on constate que très souvent, leurs articles se retrouvent sur la même page qui présente un visuel similaire à celui des pages féminines⁷⁸. Par ailleurs, une nouvelle répartition des thématiques associées aux femmes à travers le journal (voir tableau II). En effet, à la suite de l'abolition de la page féminine, les sujets qui s'y retrouvaient, comme

⁷⁷ « Souvenirs de rédaction- Par la grâce de mon mentor ». Entrevue avec Solange Chalvin, *Le Devoir*, 30 juillet 2010, [En ligne]. <http://www.ledevoir.com/societe/medias/293485/souvenirs-de-la-redaction-par-la-grace-de-mon-mentor-andre-laurendeau> (page consultée le 2 juillet 2017).

⁷⁸ Voir Annexe 2.

la consommation, la famille et les revendications féministes, sont transférées, en partie, dans la section générale.

Figure 6. Nombre d'articles portant sur des thématiques féminines ou féministes par année de publication dans *Le Devoir* (1965-1975)



Ce graphique illustre de façon concrète, que l'on assiste tout de même à une baisse significative de la présence de ce que l'on peut catégoriser comme étant des thématiques féminines et féministes à la suite de l'abolition de la page féminine en 1971 bien que celles-ci ne s'effacent pas complètement et conservent une certaine importance dans *Le Devoir*⁷⁹. La page féminine constituait donc clairement un canal de diffusion pour les préoccupations des femmes et son abolition a donc un effet paradoxal puisque la fin du confinement de ces sujets dans une page spécifique, un désir exprimé par Solange

⁷⁹ Le chapitre trois vérifiera si ce sont les articles portant sur les thématiques féminines ou féministes qui sont le plus victimes de cette baisse significative.

Chalvin et Renée Rowan⁸⁰, provoque une baisse marquée de leur présence en terme de nombre d'articles parus. Comme l'a souligné Colette Beauchamp, il faut toujours garder à l'esprit qu'il y a une hiérarchisation des sujets jugés dignes d'intérêts, et que la question de la notoriété est un critère de sélection important lorsque vient le temps de décider de ce qu'il convient ou non de rapporter⁸¹. Si la page féminine garantissait concrètement un espace « sûr » pour ces sujets, son abolition a rendu moins certaine la parution de ces articles en raison de l'inclination des journaux généralistes à véhiculer des discours hégémoniques masculins. De fait, nous notons une dilution considérable des préoccupations des femmes. Le graphique témoigne donc clairement que la section générale du *Devoir* n'a pas su prendre le relais de la section féminine. Nous examinerons cette question dans le prochain chapitre de manière plus approfondie.

Dans le contexte d'un quotidien généraliste dont la structure tend à asseoir la domination masculine, il n'est pas étonnant de remarquer une faible visibilité des questions associées aux femmes ; comme le relève Olivier Voirol, la visibilité résulte d'un choix opéré par les médias puisqu'ils ont le « pouvoir de déterminer ce qui doit figurer dans l'ordre de la visibilité médiatique et ce qui en est exclu⁸² ». Les espaces médiatisés permettent aux acteurs sociaux « de sortir de l'invisibilité⁸³ » ou d'y demeurer. Le processus de rendre visible, ou « visibilisation », dans un journal peut notamment se manifester par l'endroit où paraît un article, la première page étant évidemment le lieu de prédilection pour assurer à un article une visibilité maximale.

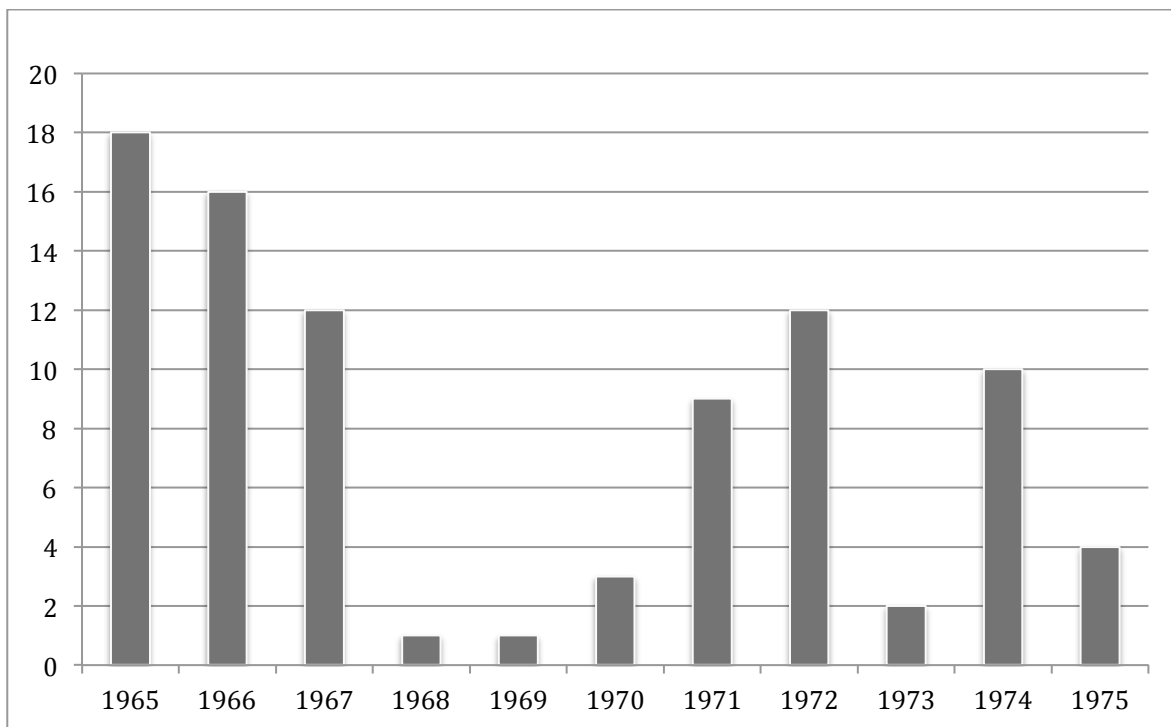
⁸⁰ « Souvenirs de la rédaction – Une femme parmi les hommes ». Entrevue avec Renée Rowan, *Le Devoir*, 2 juillet 2010, [En ligne]. <http://www.ledevoir.com/societe/medias/291872/souvenirs-de-la-redaction-une-femme-parmi-les-hommes> (page consultée le 15 juillet 2017).

⁸¹ Colette Beauchamp, 1987, *op cit.*, p. 105-106.

⁸² Olivier Voirol, « Les luttes pour la visibilité. Esquisse d'une problématique ». *Réseaux*, no. 129-130, 2005, p. 100.

⁸³ *Ibid.*

Figure 7. Nombre d'articles signés en première page du *Devoir* par des femmes par année de publication



Ce graphique est intéressant puisqu'il montre que des femmes journalistes font la une du *Devoir*. De manière plus étonnante, nous observons que c'est au début de la période étudiée que les femmes journalistes signent le plus d'articles à la une. Or, un examen plus poussé nous permet de remarquer qu'il s'agit majoritairement d'une seule journaliste, soit Evelyn Dumas-Gagnon. Le même phénomène s'observe pour les années 1974 et 1975 avec l'affectation de Lise Bissonnette aux questions relatives à l'éducation qui paraissent souvent en première page. Il convient donc de dissocier nombre d'articles à la une et nombre de journalistes, puisqu'il s'agit majoritairement de la même journaliste qui signe semaine après semaine des articles repris à la une. Les journalistes Renée Rowan et Solange Chalvin font rarement la une durant les onze années pour lesquelles le

quotidien a été dépouillé⁸⁴. Nous pouvons présumer que ce n'est pas parce qu'elles sont des femmes, puisque d'autres femmes font la une, mais parce que leurs articles traitent principalement de celles-ci. En effet, les sujets qui font la une ne sont pas associés directement aux femmes. La question de l'avortement par exemple ne fait que quatre fois la une entre 1965 et 1975, alors que la Commission Bird, événement majeur, ne fait qu'une fois la première page dans le corpus constitué⁸⁵. Ces constats rejoignent ceux de Micheline Dumont et de Stéphanie Lanthier qui observent le même phénomène dans la revue *l'Actualité* entre 1960 et 1996⁸⁶. S'il faut reconnaître que l'échantillon a pu laisser échapper des textes publiés à la une sur ce genre de questions, il n'en demeure pas moins que l'ampleur du corpus permet tout de même d'émettre l'hypothèse que les articles signés par des femmes et mis en valeur en première page du journal sont plus volontiers associés aux questions sociales comme l'éducation et les mouvements syndicaux.

2.5. Conclusion

L'analyse conduite tout au long de ce chapitre démontre que l'idéologie des sphères séparées dans la société patriarcale québécoise vient influencer directement l'organisation du quotidien *Le Devoir*. La structure différenciée du quotidien selon les sexes ne permet pas vraiment aux thématiques répondant aux besoins et aux préoccupations des femmes de sortir de la section féminine lorsque cette dernière existe toujours. Les femmes désirant publier dans le journal font face à la sexualisation manifeste de l'espace médiatique. Dans ce contexte, la page féminine nous est apparue plus complexe que ce que l'on en a retenu; à la fois comme un espace où sont enfermées les questions traditionnellement associées aux femmes ou encore leurs préoccupations et intérêts quels qu'ils soient (mode, avortement, consommation), mais aussi comme un lieu de diffusion des préoccupations des femmes. Une fois que ce lieu disparaît, la présence des questions touchant les femmes diminue fortement.

⁸⁴ Renée Rowan fait seulement une fois la une dans notre corpus. Voir Renée Rowan, « Les producteurs de lait fulminent », *Le Devoir*, le 5 mai 1974, p. 1.

⁸⁵ « La commission sur la situation de la femme : égalité des chances pour la Canadienne », *Le Devoir*, 8 décembre 1970, p. 1.

⁸⁶ Micheline Dumont et Stéphanie Lanthier, *op cit.*

Ce chapitre permet aussi de constater que si l'expérience des femmes journalistes au *Devoir* est différente de celles de leurs collègues masculins, notamment en raison de la nature des articles résolument plus près des questions sociales dont elles traitent, l'expérience des femmes journalistes entre elles l'est aussi. En effet, les femmes écrivant pour la page féminine ont une expérience tout autre que celle des femmes qui n'y sont pas associées, notamment en ce qui concerne l'emplacement de leurs articles dans le quotidien et dans les sujets qu'ils abordent. En cela, il est possible de déduire que les femmes n'occupent pas les postes les plus en vue dans *Le Devoir* durant la période étudiée, bien que ce mémoire ne se penche pas en profondeur sur les rôles occupés par ces femmes journalistes dans la structure du quotidien. La page féminine permettait à tout le moins aux femmes d'être responsables d'une section du quotidien.

Enfin, notre regard quantitatif nous a permis de montrer que plus notre période avance, moins les femmes seront associées à la page féminine. On note toutefois dans la façon des femmes de s'inscrire dans la section générale du quotidien une persistance de l'idéologie patriarcale. En effet, c'est principalement par des articles traitant de questions sociales ou par l'intermédiaire de la chronique, genre journalistique associé davantage aux femmes, que celles-ci publient dans la section générale du quotidien.

CHAPITRE 3

Analyser la parole médiatique des femmes dans *Le Devoir*. *Représentations, revendications et diversité.*

Les discours traditionalistes diffusés au Québec durant les années 1940 et jusqu'au milieu des années 1960 font l'apologie d'un unique rôle pour les femmes ; mariée, mère de famille et femme au foyer. L'entrée de plus en plus massive des femmes mariées sur le marché du travail et dans les universités ainsi que l'apparition de la pilule contraceptive durant cette période sont toutefois des manifestations d'une remise en question de ce rôle par plusieurs d'entre elles. Les contestations sociales en émergence en Occident, surtout visibles à partir du milieu des années 1960, amènent les journaux comme *Le Devoir* à accorder une place aux revendications des femmes comme en témoignent les propos de Solange Chalvin tirés de son premier éditorial dans la page féminine dont nous avons déjà cité un extrait en introduction :

Bien sûr nous parlerons mode, beauté, cuisine, soins médicaux, même si ces messieurs ne sont intéressés que par les résultats de notre conversation, c-à-d dévorer un repas en compagnie d'une femme soignée et bien mise, agréable à regarder. Mais nous nous réunirons aussi autour d'une table pour discuter de notre statut dans la province de Québec [...]. La libération politique, culturelle et sociale de la femme est déjà amorcée au Québec ; il nous reste à travailler pour la libération économique. [...] Tant que le statut de la femme ne sera pas mieux défini, nous assumons collectivement la responsabilité de veiller à améliorer les conditions de vie des autres femmes¹.

Le chapitre précédent a démontré que l'organisation du contenu du *Devoir* répond à une logique guidée par l'idéologie des sphères séparées ayant pour conséquence la diffusion d'un discours masculin hégémonique en ce sens que la nature du contenu d'un article a une influence déterminante sur sa mise en valeur. Nous proposons dans le présent chapitre d'approfondir ces constats en examinant de manière qualitative quelques-uns des articles portant sur les femmes afin de vérifier si leur emplacement a un effet sur le discours ou sur les représentations des femmes qu'ils véhiculent. De plus, si un traitement quantitatif des sources du corpus constitué nous a permis de constater que la page féminine présente un contenu plutôt associé à une féminité dite traditionnelle

¹ Solange Chalvin, « Engager le dialogue », *Le Devoir*, 2 mars 1963, p. 7.

(mode, consommation, famille, éducation), cet examen illustrera que ces thématiques ne font pas l'objet d'un traitement unidimensionnel de la part des femmes journalistes.

Alors que nous avons démontré que l'impact de l'abolition de la page féminine se manifeste par une baisse marquée de la présence du nombre des articles portant sur les thématiques féminines ou féministes, nous n'avons pas examiné ce que contiennent les articles portant sur ces sujets. Nous estimons qu'en faire l'exercice dans ce chapitre nous permettra de saisir davantage l'ampleur de l'impact de l'abolition de la page féminine. Nous serons aussi en mesure de démontrer quelles sont les priorités dans la mobilisation des femmes au Québec selon le journal et/ou les journalistes du *Devoir* en plus de valider ou infirmer l'idée que les pages féminines présentent une vision uniquement opprimante des femmes en considérant tant les représentations des femmes qu'elles contiennent que les revendications féministes qui y figurent.

À ces fins, notre argumentation se divisera en trois parties : en premier lieu, nous allons nous attarder aux représentations des figures sociales et culturelles féminines dans *Le Devoir*. En second lieu, nous allons examiner les revendications des femmes véhiculées dans le journal et finalement nous allons examiner la présence des hommes dans la page féminine et les représentations que les articles analysés érigent de ceux-ci.

3.1. Représentations des figures sociales de « la » femme² dans *Le Devoir*

En partant du principe que chaque média est un « dispositif qui produit des représentations³ », nous nous sommes intéressées aux manières dont les femmes sont présentées dans *Le Devoir*, et particulièrement dans la page féminine, afin de vérifier si la vision des femmes qui s'en dégage est une valorisation du modèle de la femme au foyer

² Nous employons « la » femme puisque c'est l'expression utilisée pour parler des femmes qui se retrouve principalement dans *Le Devoir* comme l'illustrent notamment les propos de Solange Chalvin présentés en introduction du présent chapitre.

³ Laetitia Biscarrat, « L'analyse des médias au prisme du genre : formation d'une épistémè », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, Vol.3, 2013, p. 11.

conformément à ce que certaines études ont avancé⁴. Si nous avons déjà soutenu dans le chapitre précédent que les femmes journalistes du *Devoir* abordent une multitude de sujets, tant dans la page féminine qu'à l'extérieur de celle-ci, une analyse détaillée des articles rédigés par ces femmes journalistes ou à propos des femmes montre bien que la diversité ne touche pas seulement les sujets qu'elles abordent, mais qu'elle se manifeste dans les représentations qui sont visibles dans les pages du quotidien.

3.1.1. Déconstruire la représentation unidimensionnelle des femmes dans les médias

Les années 1960 témoignent d'une multiplication des critiques féministes des médias dans la foulée de l'ouvrage de Betty Friedan, *La Femme mystifiée*. Cette critique porte non seulement sur l'écart qui sépare les journalistes masculins et féminins en termes quantitatifs, mais aussi sur le fait que les femmes sont souvent représentées d'une façon réductrice et stéréotypée⁵. Analyser *Le Devoir* en s'attardant aux discours qui y sont édifiés sur les femmes se révèle fascinant puisque le quotidien cherche à rompre avec une vision essentialiste de « la » femme en véhiculant diverses représentations de celles-ci. Afin de soutenir cette entreprise, Solange Chalvin n'hésite pas à publier plusieurs articles ne provenant pas nécessairement de journalistes du *Devoir* qui s'attaquent à la persistance des médias à présenter une vision stéréotypée des femmes.

Par exemple, dans la Chronique de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), Solange Chalvin publie un billet sur un rassemblement d'une centaine de femmes réunies à Montréal pour rédiger un mémoire sur la participation des femmes à la vie civique à l'intention de la Commission Bird. Résumant les principaux points qui ont retenu son attention, Chalvin souligne notamment que les rédactrices du mémoire déplorent le fait que les médias présentent souvent « une image puérile et idiote des femmes », surtout dans les publicités. Ce qu'elles souhaitent, c'est que soient présentées des images de « vraies » femmes, féminines et responsables⁶. La même année, dans un article au titre

⁴ Voir notamment à cet effet : Betty Friedan, *La femme mystifiée*, cité dans *Le Collectif Clio*, 1992, p. 414.

⁵ Laetitia Biscarrat, *op cit.*, p. 3.

⁶ Solange Chalvin, « Les femmes veulent participer à la vie sociale et politique du pays », *Le Devoir*, 29 avril 1968, p. 11.

évoqueur « Les femmes ne sont plus des chéries à têtes d’oiseau », paru dans la page féminine, Renée Rowan qui rapporte les propos de quatre membres du comité féminin du NPD, affirme qu’il y a un lien à faire entre la condition des femmes dans la société et l’attention médiatique que celles-ci reçoivent. Le but de l’article est de couvrir le dépôt d’un mémoire devant la commission portant sur l’éducation au Canada, mémoire qui recommande d’encourager les femmes à s’engager en politique. Pour cela, des changements doivent toutefois avoir lieu, estime le mémoire, puisque les femmes ne sont pas bien perçues dans l’espace public. Rowan, en paraphrasant le mémoire, en fournit un exemple pertinent en relevant le rôle qu’ont les médias dans cette perception négative:

Comment voulez-vous que les femmes se prennent et soient prises au sérieux [...] quand à la télévision et dans tous les médiums de publicité on s’acharne à les présenter comme de gentilles petites chéries à la cervelle d’oiseau qui ne savent même pas faire un chèque ou balancer le livre de banque de la famille ? L’égalité des sexes ne réside pas seulement dans les textes de loi, mais aussi dans le changement de mentalité et d’attitudes de la société⁷.

Dans le même ordre d’idée, un article non signé, paru dans la page féminine du 10 avril 1970, condamne les magazines féminins en Grande-Bretagne qui continuent de véhiculer l’unique image de la « femme au foyer » malgré qu’il soit incontestable que les femmes se préoccupent d’autres choses que des questions domestiques⁸. Selon l’article, cela résulte d’une logique capitaliste puisque la promotion de l’image de la ménagère est la seule « qui soit en faveur auprès des annonceurs⁹ ». Afin d’illustrer les importantes conséquences sur la société de cette tendance des magazines féminins à propager exclusivement une image de la « bonne petite femme », l’auteur.e de l’article cite Cynthia White qui affirme que les revues féminines sont « la force de plus en plus puissante de la nation en ce qui concerne leur influence sur les femmes¹⁰ ». En raison de la dimension sociale des revues et de l’influence qu’elles exercent sur les femmes, elles parviennent à

⁷ Renée Rowan, « Les femmes ne sont plus des petites chéries à cervelle d’oiseau », *Le Devoir*, 4 octobre 1968, p. 11.

⁸ La page féminine du *Devoir*, notamment par un article soutenant que les femmes sont intéressées par l’actualité, illustre que celles-ci ne sont pas que préoccupées par les sujets domestiques. Voir « Les femmes sont passionnées d’actualité », *Le Devoir*, 11 août 1965, p. 9.

⁹ « Les annonceurs continuent à promouvoir l’image de la « femme au foyer », *Le Devoir*, 10 avril 1970, p. 11.

¹⁰ *Ibid.*

propager des standards difficilement atteignables par les femmes qui se sentent pourtant contraintes d'essayer de s'y conformer pour bien remplir leur rôle de femme.

Comme le montrent ces quelques exemples, les journalistes de la page féminine du *Devoir* publient plusieurs articles condamnant les médias féminins qui ne présentent qu'une vision stéréotypée des femmes, c'est-à-dire celle de la femme au foyer qui ne s'intéresse à rien d'autre qu'aux questions domestiques. Nous pouvons présumer que la page féminine peut se soustraire à cette obligation dans une certaine mesure. Pour les journalistes du *Devoir*, traiter de beauté, de consommation ou de mode n'est pas en soi le problème des médias féminins ; ce qui pose problème, c'est le fait de ne traiter que de ces thématiques, participant du même coup à la construction d'une vision stéréotypée des femmes dans leur page.

3.1.1.1. « La » femme moderne et libérée

En débutant notre étude sur *Le Devoir*, nous avons certaines préconceptions relativement à la construction discursive des femmes dans le journal et particulièrement dans la page féminine. Nous pensions, à l'image de ce que l'historiographie colportait, y découvrir des articles de femmes tenant des discours traditionnels, préoccupées par la cuisine, la mode ou la consommation. Toutefois, le contenu des articles que nous avons dépouillés, en considérant le contexte dans lequel ils parurent, nous a surpris en regard des représentations des femmes qu'ils donnaient à voir.

C'est en premier lieu l'utilisation de l'expression « femme moderne »¹¹ qui a attiré notre attention puisque celle-ci revient à vingt-sept reprises, au minimum¹², dans le

¹¹ Le terme moderne est large et revêt plusieurs usages. Il nous semblait donc obligatoire de définir ce que l'expression signifie lorsque nous la retrouvons dans les articles dépouillés du *Devoir*. Dans un article, Jean-Philippe Warren propose de sortir des confusions terminologiques qui l'entourent en élaborant une typologie de la modernité au Québec. La lecture de cet article nous amène à considérer que le mot moderne, tel qu'il est présent dans les articles analysés prend le sens de « l'inédit, le neuf. [...] le maintenant, l'actuel, du jamais vu. » Voir Jean-Philippe Warren, « Petite typologie philologique du « moderne » au Québec (1850-1950). Moderne, modernisation, modernisme, modernité », *Recherches sociographiques*, XLVI, no.3, 2005, p. 495-525.

¹² Comme nous l'avons affirmé dans le premier chapitre, devant l'ampleur de notre corpus assemblé, nous avons procédé à une analyse de contenu pour certains articles seulement. Il est à peu près certain que

corpus analysé. Comme en témoigne l'ouvrage d'Yvan Lamonde, *La modernité au Québec. La victoire différée du présent sur le passé (1939-1965)*, l'histoire de la modernité au Québec est majoritairement conjuguée au masculin¹³. Or, dans l'après-guerre, les nombreuses revendications sociales et politiques des femmes, la multiplication des lieux où elles peuvent les exprimer, notamment dans les médias, sont autant de raisons qui font qu'elles sont aussi actrices de cette dynamique de changement¹⁴. La période des années 1960 et 1970 est également particulière puisqu'elle s'inscrit dans le contexte de la Révolution tranquille. Cela explique certainement, en partie du moins, pourquoi cette impression de quête de la nouveauté, de l'innovation et de la modernité se ressent fortement en lisant le journal entre 1965 et 1975 et plus particulièrement dans la page féminine quand celle-ci existe toujours¹⁵. En effet, plusieurs articles parus dans la page féminine visent à présenter cette « nouvelle » femme dont les représentations coexistent toutefois avec celles de « la » femme traditionnelle.

d'autres articles qui n'ont pas fait l'objet d'une analyse exhaustive comprennent l'expression femme moderne.

¹³ Yvan Lamonde. *La modernité au Québec. La victoire différée du présent sur le passé (1939-1965)*, Montréal, Fides, 2016, p. 347.

¹⁴ Denyse Baillargeon, *Brève histoire des femmes au Québec*, Boréal, Montréal, 2012, p. 181-182.

¹⁵ Le mot moderne est effectivement très présent dans le journal. S'il est surtout employé pour qualifier les femmes, nous le retrouvons aussi avec les mots travail, famille, homme et société dans les articles analysés.

SOYEZ MODERNE...

Ça veut dire avoir une occupation, gagner de l'argent,
être indépendant. Vous le pouvez en devenant :

- Dactylo-Réceptionniste
- Dactylo-Dictaphoniste
- Sténotypiste
- Secrétaire de Direction
- Secrétaire Légale
- Secrétaire Médicale
- Sténo-Officiel
- Sténo de Discours

Dactylographiez 75 mots à la minute.
Prenez la dictée à 200 mots à la minute.

Cours du jours et du soir

Test d'orientation gratuit
Inscriptions limitées

Deductible des impôts
Prêt éducationnel disponible



INSTITUT de STENOYPIE INTERNATIONAL
1015, côte du Beaver Hall,
Montréal (métro Victoria) 9.00 a.m.
878-9186 - Local 6 8.00 p.m.

Toronto: 180 University ave. Tel. 363-5458 Ottawa: ouverture prochaine

Figure 8. Publicité de l'Institut de Sténotypie International¹⁶ qui paraît dans la page féminine du *Devoir* en 1970.

La femme moderne que nous présente *Le Devoir* est en premier lieu, et principalement, celle qui travaille comme l'atteste la publicité ci-dessus. Il y a effectivement une attention marquée portée à celles qui occupent une profession en dehors du foyer. Si plusieurs historiennes soutiennent que les femmes qui occupent un emploi n'est pas un phénomène nouveau de la seconde moitié du XX^e siècle, c'est à partir de cette période que les femmes mariées investissent de façon croissante et marquée le marché du travail¹⁷. Cela explique pourquoi les femmes de plus en plus nombreuses à travailler apparaissent comme étant modernes, c'est-à-dire de leur temps, si l'on se réfère à la typologie de Jean-Philippe Warren présentée précédemment.

¹⁶ *Le Devoir*, 17 mars 1970, p. 13.

¹⁷ Denyse Baillargeon, 2012, *op cit.*, p.184.

À titre d'exemple, le 6 avril 1967, Solange Chalvin signe deux articles portant sur la participation des femmes au marché du travail dans la page féminine¹⁸. Dans ceux-ci, la journaliste soutient que le monde moderne s'ouvre de plus en plus aux femmes qui travaillent en dehors du foyer. Dans ces articles, le travail revêt une valeur positive puisque selon la journaliste, il permet aux femmes de recevoir un salaire et de s'épanouir. La page féminine devient une tribune importante pour les femmes qui occupent des emplois comme nous le verrons plus loin dans le chapitre.

Il est important de préciser que cette femme moderne présentée dans plusieurs articles du *Devoir* travaille, certes, mais parvient à concilier ses occupations professionnelles à son rôle de mère. Ce nouveau modèle de femme ne concerne pas uniquement les femmes québécoises dont parle *Le Devoir* puisqu'il fait écho aux propos d'Isabelle Giraud qui affirme qu'en France, la femme moderne correspond à la construction identitaire d'une femme qui concilie travail et famille¹⁹. Dans un article paru le 1^{er} septembre 1970, Renée Rowan présente Thérèse Lavoie-Roux, une travailleuse sociale nouvellement nommée à la présidence de la Commission des Écoles Catholiques de Montréal (CECM). Le titre de l'article « Une travailleuse sociale doublée d'une mère de famille : Thérèse Lavoie-Roux²⁰ » atteste l'importance accordée à la conjugaison de leur rôle maternel et professionnel dès lors qu'il s'agit des femmes. Selon les propos de Mme Lavoie-Roux rapportés par Rowan, ce serait d'ailleurs en raison de son rôle de mère qu'elle a reçu cette promotion, étant « directement impliquée dans toutes ces questions d'éducation²¹ ». Ainsi, c'est non seulement parce qu'elle est mère que la femme moderne saura « intégrer le monde moderne », mais aussi en raison de ses qualités, ses propres armes, différentes de celles des hommes. C'est justement parce qu'elle ne copie

¹⁸ Solange Chalvin, « La participation des femmes au marché du travail », *Le Devoir*, 6 avril 1967, p. 9 et Solange Chalvin, « Non, les femmes ne travaillent pas par caprice mais par besoin économique », *Le Devoir*, 6 avril 1967, p. 9.

¹⁹ Isabelle Giraud « Comment opérationnaliser le concept de citoyenneté dans les recherches empiriques sur les politiques de genre », dans Manon Tremblay et al. *Genre, citoyenneté et représentation*, Presses de l'Université Laval, Québec, 2007, p. 94

²⁰ Renée Rowan, « Une travailleuse sociale doublée d'une mère de famille : Thérèse Lavoie-Roux », *Le Devoir*, 1^{er} septembre 1970, p. 9.

²¹ *Ibid.*

pas l'homme, mais apporte autre chose que ce dernier. Cette « femme moderne, instruite, forte, est devenue l'égale de l'homme²² ».

3.1.1.2. « La » femme traditionnelle

Il est intéressant de remarquer que la figure de « la » femme moderne se construit fortement en opposition à « la » femme traditionnelle, qui ne travaille pas et qui est peu préoccupée par les changements qui prennent d'assaut la société. C'est d'ailleurs majoritairement en analysant la représentation de la première figure que nous arrivons à cerner les contours de ce que signifie être une femme « traditionnelle », puisque celle-ci est très peu présente dans la page féminine. S'il est manifeste que les représentations de cette femme moderne prennent le pas sur les représentations plus traditionnelles des femmes dans *Le Devoir*, principalement dans la page féminine, soulignons que cette figure ne fait pas pour autant consensus. Certains articles, diffusés principalement dans la page féminine, témoignent d'une certaine méfiance face aux nouvelles opportunités qui s'offrent aux femmes. Parmi les articles dépouillés, ce sont surtout ceux qui sont signés par la journaliste Germaine Bernier qui se fait le porte-étendard de cette représentation. Dans un article paru le 14 juin 1965 et qui fait nettement allusion au livre de Betty Friedan, cette dernière affirme qu'il est important de ne pas oublier que certaines femmes sont très contentes de leur sort dans la société même si plusieurs auteurs d'articles et d'ouvrages soutiennent que le sort de « la » femme en 1965 est loin d'être enviable²³.

Si Bernier, journaliste au *Devoir* depuis les années 1930, témoigne d'une certaine opposition aux changements en cours concernant les femmes et leur rôle dans la société, une lettre parue dans *Le Devoir* permet de constater que le travail des femmes ne fait pas non plus consensus au sein de son lectorat féminin. L'auteure, Mme Claire Campbell, rétorque à l'article de Solange Chalvin « Non, les femmes ne travaillent pas par caprice mais par besoin économique », par une lettre intitulée « Les femmes ne travaillent pas par

²² Renée Rowan, « Non plus à part, mais près de l'homme, la femme doit être partout, avec le même bagage », *Le Devoir*, 11 août 1967, p. 9.

²³ Germaine Bernier, « Des femmes que le malaise sans nom ne rejoint pas », *Le Devoir*, 14 juin 1965, p. 11.

caprice » que nous avons citée précédemment. Elle amorce d'abord sa lettre par une citation (dont la provenance n'est pas indiquée) qui illustre que les femmes se réalisent au travail : « Les femmes modernes sont submergées par leur mari et anéanties par leurs enfants. Quand elles vont travailler, elles deviennent radieuses. Enfin, elles prennent part à la vie²⁴ ». En poursuivant la lecture, nous pouvons rapidement remarquer que la citation en introduction se veut ironique puisque l'auteure rapporte par la suite des exemples de femmes qui travaillent simplement pour se payer du luxe ou encore parce qu'elles manquent de contacts humains à la maison. Ainsi, conclut-elle, « un grand nombre de femmes travaillent parce qu'elles sont égoïstes »²⁵. Cette lettre, comme quelques autres, constitue donc une critique de la femme dite moderne, préoccupée davantage par son bonheur et les produits de luxe que par sa famille.

La présence, dans la page féminine du *Devoir*, de sujets traditionnellement traités dans les médias féminins comme la mode, la consommation ou encore la beauté peut aussi attester de la persistance de la présence de la figure de la femme traditionnelle dans les pages féminines du *Devoir*. Mais notre analyse montre que plus les années passent et plus ces sujets sont marginalisés comme l'illustrent les tableaux III et IV. Comme on peut le constater, les baisses sont plus notables à partir de 1971, ce qui n'étonne pas puisqu'il s'agit de l'année où la page féminine est abolie. Le tableau IV illustre cependant une baisse moins marquée de la thématique « famille » au fil de la période. Cela nous amène à constater que, malgré une diminution de ce sujet, celui-ci conserve son importance dans *Le Devoir*. Le fait que la page féminine, à partir de 1970, prenne le nom de Famille et société l'illustre bien. Par ailleurs, peu de place est accordée à la contestation du modèle normatif de la famille nucléaire tant dans la section générale que dans la section féminine.

²⁴ Claire Campbell, « Les femmes ne travaillent pas par caprice », *Le Devoir*, 15 avril 1970, p. 4.

²⁵ *Ibid.*

Tableau III. Nombre d'articles traitant de mode et de beauté dans *Le Devoir* à l'intérieur de l'échantillon constitué selon les années (1965- 1975)

1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
23	15	7	10	6	6	2	3	2	1	0

Tableau IV. Nombre d'articles traitant de la famille et de la maternité dans *Le Devoir* à l'intérieur de l'échantillon constitué selon les années (1965-1975)

1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
19	13	15	11	13	10	8	6	4	5	4

La publicité participe également à donner une visibilité à une vision plus traditionnelle des femmes. Bien que nous ne nous soyons pas particulièrement concentrées sur l'aspect publicitaire du journal, mais plutôt sur le contenu sémantique du quotidien, nous avons trouvé quelques annonces qui font l'apologie des femmes souhaitant se marier et fonder une famille comme l'illustre notamment la figure 9. Il n'est d'ailleurs pas surprenant que la page féminine soit fortement parsemée de publicités, ce que nous avons démontré dans le précédent chapitre. Comme l'indiquent plusieurs historiennes, la consommation, particulièrement ménagère, est fortement associée à la féminité²⁶. L'historienne Stéphanie O'Neill soutient que malgré une certaine perte de terrain de la ménagère consommatrice durant les années 1960 et 1970, les femmes jouent toujours un rôle prédominant dans la consommation du ménage²⁷. Le nombre important d'articles et de chroniques portant sur la consommation domestique parus dans la page féminine du *Devoir*, le rôle de consommatrice assumé par les femmes que la chronique « Le Panier à provisions » de Renée Rowan vient renforcer, appuient les observations d'O'Neill et mettent en exergue la persistance de la figure de « la » consommatrice

²⁶ Voir notamment Denyse Baillargeon pour la période antérieure à la Deuxième Guerre mondiale (Denyse Baillargeon, *Ménagères au temps de la crise*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 1993, p. 146) et Magda Fahrni pour la période des années 1940-1950 (Magda Fahrni, *Household Politics. Montreal Families and Postwar Reconstruction*, Toronto, University of Toronto Press, 2005, p. 120).

²⁷ Stéphanie O'Neill, *L'argent ne fait pas le bonheur : les discours sur la société de consommation et les modes de vie à Montréal, 1945-1975*, thèse de doctorat en histoire, Université de Montréal, 2016, p. 258.

ménagère.

“La libération de la femme?
Moi, je désire l’amour et le mariage,
un diamant Birks et trois enfants.”

“Je suis prête à protester publiquement contre toute personne qui déclare qu’il est impossible de se lancer dans la vie avec un petit budget et de grands espoirs.

Sérieusement, c’est à cause de notre budget que nous achetons la bague chez Birks, sans doute le meilleur magasin pour la qualité des diamants. Birks offre tout un choix de diamants de qualités variées à des prix correspondant à chaque qualité. C’est exactement ce que dit la garantie de Birks.

Il y a des diamants Birks à compter de \$100. Nous sommes prêts à payer un peu plus. Mais un jour, nous échangerons ce diamant pour un plus gros. Alors Birks nous créditera le prix initial que nous avons payé. C’est un bon placement quand on songe que ce peut-être dans dix ans!

La vie est si courte, aussi bien en profiter de toutes les façons!”

LES BIJOUX LES PLUS ÉLABORÉS

les **Diamants Birks**

ont l’éclat de l’amour.



Figure 9. Publicité de *Birks* parue dans *Le Devoir*, 14 septembre 1971, p. 11.

Il est intéressant — mais pas vraiment surprenant — de noter que cette thématique est traitée exclusivement par les femmes journalistes, principalement par Renée Rowan. Si par ailleurs les sujets comme la beauté, la mode et, dans une moindre mesure, la maternité diminuent fortement, la consommation conserve son importance durant l'ensemble de la période analysée comme l'illustre le tableau V.

Tableau V. Nombre d'articles portant sur la consommation dans *Le Devoir* à l'intérieur de l'échantillon constitué (1965-1975)

1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
14	13	16	14	15	10	12	13	11	10	12

Selon la journaliste, le succès et la pérennité de sa chronique sur la consommation, que nous relevons durant les onze années investiguées, vient sans aucun doute du fait que cela répondait à un besoin des mères de famille qui, comme elle, devaient faire quotidiennement leur marché²⁸. Si les propos de Rowan font référence à la dimension domestique de la consommation, c'est que les femmes sont fortement ciblées par ces articles qui paraissent sous le titre « Le panier à provisions ». Dans cette chronique, Renée Rowan suggère des endroits où se procurer des aliments à faible prix chaque semaine et s'adresse directement aux femmes comme l'illustre l'usage fréquent du terme « mesdames » dans la chronique.

Les articles portant sur le sujet qui paraissent en dehors de la page féminine, à l'époque où celle-ci existe toujours, présentent parfois des femmes consommatrices, mais dans une perspective qui dépasse le cadre domestique. Un article publié par *Le Devoir*, en première page, au sujet des nouvelles conditions d'admissibilité de la Fédération des consommatrices du Québec qui accepte maintenant des membres à titre individuel, en est un bon exemple, celui-ci mettant en lumière une action collective de femmes

²⁸ « Souvenirs de la rédaction – Une femme parmi les hommes ». Entrevue avec Renée Rowan, *In Site du Devoir*, 2 juillet 2010, [En ligne]. <http://www.ledevoir.com/societe/medias/291872/souvenirs-de-la-redaction-une-femme-parmi-les-hommes> (page consultée le 2 juillet 2017).

consommatrices se déroulant dans l'espace public²⁹. L'article paraît d'ailleurs en première page, ce qui est très rare pour les articles portant sur les femmes. Pour sa part, Renée Rowan couvre la conférence de la députée néodémocrate Grace McInnis devant l'Association des consommateurs du Canada afin de prévenir du danger des phosphates, article qui paraît aussi à l'extérieur de la page féminine. Outre ces deux exemples, nous avons cependant constaté que la question de la consommation dépasse rarement les cadres de la page féminine avant son abolition.

La chronique « Le consommateur » de Rowan, que nous remarquons pour la première fois dans notre corpus le 16 février 1967³⁰ alors que paraît toujours « Le Panier à provisions » réaffirme l'importance de la consommation dans la page féminine. Dans cette chronique, Rowan traite de la consommation pour toute la famille. Graduellement, elle y intègrera les enjeux de consommation comme l'achat de produits fabriqués au Québec et le rôle du gouvernement dans l'adoption de lois pour la protection des consommateurs, mais bien souvent en liant ceux-ci à des pans de la vie domestique et en ciblant particulièrement les femmes, et ce même après l'abolition de la page féminine. À titre d'exemple, dans sa chronique du 19 septembre 1972, c'est en traitant du sujet de la préparation des boîtes à lunch pour les enfants, casse-tête pour la mère de famille, que Rowan aborde la question des viandes transformées, des alternatives qui permettent aux femmes d'économiser du temps. Pour appuyer ses propos, elle cite les conseillères du gouvernement canadien de l'agriculture qui affirment que ces viandes se conservent environ une semaine³¹. C'est alors la première fois que Rowan a recours à l'avis d'expert.e.s. Cette chronique permet également de conscientiser les lectrices et lecteurs sur la consommation, notamment en traitant de la *Loi sur la protection du consommateur*³².

²⁹ « Les consommatrices s'organisent sur une base régionale », *Le Devoir*, 29 octobre 1966, p. 1.

³⁰ Renée Rowan, « Le consommateur » *Le Devoir*, 16 février 1967, p. 11.

³¹ Renée Rowan, « Le consommateur », *Le Devoir*, 19 septembre, p. 15.

³² Renée Rowan, « Le consommateur », *Le Devoir*, 5 juillet 1974, p. 8.

Cette dissociation de la vie domestique et de la consommation, bien que graduelle, se manifeste également par une augmentation du nombre d'articles portant sur des enquêtes sur la consommation³³. Dans ces articles, Rowan énonce les différentes raisons qui peuvent influencer le prix des aliments au Canada, conférant une dimension économique importante à la question en traitant des aspects de l'offre et de la demande, des industries et du libre marché. Il ne s'agit plus de dire à la ménagère où se procurer des produits à meilleurs prix, mais d'expliquer aux lectrices et lecteurs comment fonctionne le système de production capitaliste. Cette transition dans le ton des articles, alors que la consommation passe d'un sujet axé sur la vie domestique à un sujet d'intérêt public, reflète des changements qui s'opèrent dans la société³⁴. Nous pouvons présumer que cela traduit le fait que population du Québec s'enrichissant considérablement en raison de la hausse marquée des salaires dans les années 1960 est davantage préoccupée par cette thématique³⁵.

Au final, il est intéressant de noter une certaine dualité dans les représentations des femmes. Les journalistes accordent cependant clairement un espace prépondérant à la femme moderne, qui est de son temps, qui habite à la ville et qui concilie famille et travail, préférence perceptible de par l'espace médiatique qui lui est accordé et par les propos choisis pour en parler. Cette confrontation entre la femme moderne et la femme traditionnelle se ressent surtout dans la page féminine et s'estompe fortement à la suite de son abolition. Malgré tout, nous notons toujours par la suite des articles qui abordent des thématiques plus traditionnelles, comme la mode, la famille ou encore la consommation. *Le Devoir* prend donc en compte le fait qu'il n'y a pas qu'une seule figure de femme qui s'intéresserait à un nombre limité de sujets. Dans tous les cas, cependant, nous remarquons que le quotidien véhicule des stéréotypes sexués : ainsi, il survalorise le rôle de la mère de famille alors que jamais les hommes n'apparaissent en tant que père de

³³ Nous retrouvons plusieurs enquêtes sur le prix des aliments comme le sucre, le lait ou encore le bœuf. Voir notamment : Renée Rowan, « ... la seule variable étant encore le sucre », *Le Devoir*, 15 janvier 1975, p. V ; Renée Rowan, « La pinte de lait à 55 cents ? » *Le Devoir*, 23 janvier 1975, p. 15.

³⁴ Comme le relève Stéphanie O'Neill, l'ensemble des propos tenus par des commentateurs quant à l'entrée du Québec dans une société de consommation fait état d'une normalisation du discours à partir de la fin des années 1950 où faire partie de la société d'abondance devient une évidence. Stéphanie O'Neill, *op cit.*, p. 352.

³⁵ *Ibid.*

famille ou qu'il est question d'une répartition traditionnelle des rôles lorsque l'on parle d'eux.

3.1.2. Intégrer le concept d'intersectionnalité afin de nuancer le monopole identitaire et médiatique de la femme blanche et hétérosexuelle

Il est important de garder à l'esprit que les représentations médiatiques étudiées sont, conformément à ce que nous avons démontré dans le chapitre précédent, construites par un dispositif médiatique structuré par le genre. En cela, ces représentations produisent également du genre ; la répétition d'une représentation, comme celle de la figure de la femme moderne qui évolue au rythme des changements sociaux retrouvée dans les sources analysées, édicte des normes « qui s'actualisent de manière performative³⁶ », c'est-à-dire qui créent et diffusent un certain idéaltype à atteindre pour les femmes. Nous pouvons approfondir l'analyse des représentations des femmes en considérant d'autres marqueurs identitaires comme l'orientation sexuelle, la race, la classe et le genre par l'entremise d'une analyse intersectionnelle. Cette perspective nous permet de soutenir l'idée que l'articulation des rapports sociaux de race et autres s'imbriquent à celle du genre dans la dynamique de l'oppression des femmes et se renforcent simultanément.

Notre approche féministe des médias qui nous amène à être sensibles au contenu implicite s'avère intéressante afin de cerner les normes sociales édictées par *Le Devoir*. À titre d'exemple, dans les articles dépouillés, nous n'avons trouvé que des représentations de relations conjugales hétérosexuelles. Cette hétéronormativité, symptomatique d'une société patriarcale et du contexte social dans lequel s'inscrivent les articles, marginalise les représentations de relations homosexuelles. Les représentations hétérosexuelles peuvent prendre la forme de photos de couples nouvellement mariés, d'annonces présentées dans le cadre du carnet mondain ou encore dans les propos tenus dans les articles. Comme le relèvent l'historienne Micheline Dumont et la politicologue Louise Toupin, l'hétérosexualité va bien au-delà des seuls rapports sexuels ; il s'agit d'un

³⁶ Laetitia Biscarrat, *op cit.*, p. 11.

véritable système social³⁷. Les féministes associées à une tendance radicale, qui apparaît durant la période comprise entre 1969 et 1985, n'hésiteront pas à s'attaquer à ce système normatif afin de le remettre en question³⁸. Il n'est pas étonnant que cela ne se reflète pas dans les articles dépouillés ; l'organisation d'un mouvement lesbien se déroule surtout dans les années postérieures à celles comprises dans ce mémoire. Par ailleurs, ces revendications furent surtout relayées par des médias alternatifs féministes, comme la revue *Les têtes de pioche*³⁹. Il n'est pas étonnant non plus de trouver la seule trace de l'homosexualité dans une lettre ouverte d'une lectrice qui la condamne au même titre qu'elle condamne l'avortement⁴⁰.

Si les femmes à qui on donne la parole dans *Le Devoir* sont hétérosexuelles, elles sont également majoritairement Blanches. En effet, les femmes québécoises et canadiennes représentées dans les articles, publicités et images dans le quotidien sont rarement racisées. Si cette observation peut s'expliquer notamment par le contexte de la période, alors que les réflexions sur les multiples axes d'oppressions des femmes en sont à leurs premiers balbutiements, surtout aux États-Unis⁴¹, les recherches conduites par Chantal Maillé sur l'intersectionnalité montrent que d'autres facteurs sont peut-être aussi en cause. Celle-ci, en effet, défend l'idée que :

*La francophonie a constitué un lieu de résistance à l'analyse intersectionnelle ainsi qu'à la théorie postcoloniale. La notion de différence a longtemps été synonyme dans le féminisme français de la position des féministes essentialistes, désignées comme féministes de la différence, qui défendaient l'idée d'une différence liée au genre, sans ouverture pour réfléchir sur des propositions plus centrées autour des différences entre les femmes*⁴².

Ainsi, le fait que les sources utilisées furent produites par un journal francophone,

³⁷ Micheline Dumont et Louise Toupin, *La pensée féministe au Québec : anthologie, 1900-1985*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 2003, p. 622.

³⁸ *Ibid.*

³⁹ La première revue lesbienne du Canada, *Coming Out*, est d'ailleurs publiée à Montréal dès 1973, mais ne sera active que durant trois ans, ce qui atteste la précarité des revues alternatives féministes (Voir Micheline Dumont et Stéphanie Lanthier, *op cit*, p. 622).

⁴⁰ Thérèse Baudoïn « Non à l'avortement et à l'homosexualité », *Le Devoir*, 31 août 1969, p. 4.

⁴¹ Chantal Maillé, « Approche intersectionnelle, théorie postcoloniale et questions de différence dans les féminismes anglo-saxons et francophone (ou : francophones ?) », *Politiques et sociétés*, vol.33, n.1, 2014, p. 52

⁴² *Ibid.*

dans une province francophone, peut expliquer en partie le monopole pratiquement absolu des représentations de femmes québécoises blanches. Néanmoins, la page féminine du *Devoir* présente, dans une certaine mesure, différentes réalités comme celle des femmes autochtones canadiennes. Bien que l'échantillon constitué ne révèle que sept articles à leur sujet⁴³, ceux-ci nous permettent de nuancer le portrait. Ceux-ci visent surtout à mettre en exergue la situation peu enviable dans laquelle se retrouvent les femmes « indiennes » dans les réserves afin d'inclure leurs revendications à celles des femmes blanches dans le cadre de la Commission royale d'enquête sur le statut de la femme. Bien qu'encore peu organisé, un mouvement militant de femmes autochtones est effectivement déjà actif durant la période couverte par l'analyse. Dès 1967, Mary Two-Axe Earley, une Mohawk de Kahnawake, fonde l'association Equal Rights for Indian Women qui vise principalement à modifier la Loi sur les Indiens qui prive les femmes autochtones de leur statut et de vivre dans les réserves lorsqu'elles épousent un Blanc⁴⁴. *Le Devoir*, bien qu'abordant peu cette question, rend à tout le moins visibles ces revendications. Ainsi, un article paru dans la page féminine du 4 octobre 1968, non signé, témoigne de cette situation injuste comme l'indique son titre : « Le drame des Indiennes mariées à des Non-Indiens⁴⁵ ». Cet article couvre la conférence donnée par Charlene Bourque et Mary Two-Axe Earley, toutes deux résidentes de Kahnawake, sur la situation défavorable dans laquelle se retrouvent les femmes autochtones mariées à des non autochtones. L'article insiste fortement sur le fait que leurs témoignages « firent grand effet sur l'assemblée » qui constate effectivement l'injustice du statut précaire des femmes autochtones. L'analyse du contenu de cet article dévoile cependant qu'il n'est pas exempt de clichés genrés, sexuels et raciaux en précisant que « les deux Indiennes sont forts jolies » en plus d'adopter un ton fortement paternaliste et colonialiste lorsqu'il rapporte les propos de Sœur Ella Zinc qui recommande que le rôle social des femmes autochtones dans les réserves subisse d'importantes transformations puisqu'il faut préparer les « petits Indiens » pour le système scolaire public. Il est manifeste que le but premier de ces articles est de montrer que les femmes autochtones subissent

⁴³ Solange Chalvin, « Le Conseil consultatif féminin prend la défense des Indiennes », *Le Devoir*, 14 septembre 1973, p. 13.

⁴⁴ Denyse Baillargeon, 2012, *op cit.*, p. 208.

⁴⁵ « Le drame des Indiennes mariées à des Non-Indiens », *Le Devoir*, 4 octobre 1968, p. 11.

simultanément plusieurs formes d'oppression. Cette dimension est surtout présente dans la page féminine puisque nous ne retrouvons qu'un article portant sur la situation discriminatoire vécue par les femmes autochtones qui perdent leur droit d'appartenance « à leur race⁴⁶ » lorsqu'elles marient un Blanc après l'abolition de cette page.

Outre les femmes autochtones, un assez grand nombre d'articles présentent également la réalité des femmes à l'échelle internationale. À ce chapitre, nos observations font écho à celles de Chantal Maillé qui remarque dans son article portant sur le féminisme dans *Le Devoir*, avec tout autant d'étonnements, qu'il y a une grande attention portée à la condition des femmes provenant d'autres pays dans ce quotidien entre 1970 et 1990⁴⁷. Ainsi, en dépit du fait que la femme blanche privilégiée est au centre de l'attention, il reste que quelques articles portent tout de même sur la réalité des femmes autochtones et que *Le Devoir* ouvre aussi une fenêtre sur la réalité des femmes en dehors de la province, rompant du même coup avec la vision d'un Québec fermé sur lui-même et d'une page féminine qui n'accorde de l'espace qu'aux femmes préoccupées par leur intérieur⁴⁸. Cela se fait en toute cohérence avec la mission du *Devoir*, déjà énoncée par Henri Bourassa, de présenter les nouvelles internationales⁴⁹. Toutefois, alors que Chantal Maillé observe des articles sur les femmes Iraniennes, Chinoises, Chiliennes ou Cubaines, notre corpus comprend majoritairement des textes portant sur la réalité de femmes provenant de pays d'Europe occidentale, exception faite d'un article concernant les femmes en Inde⁵⁰ et en Iran⁵¹.

La présentation de la réalité de ces femmes sert trois intentions dans les articles dépouillés. En premier lieu, elle vise à attester de situations meilleures que celle que vivent les Québécoises dans certains domaines. Ainsi, un article rédigé par Jean-Paul Lefebvre qui s'entretient avec Camilla Odhnoff, membre du gouvernement suédois,

⁴⁶ Solange Chalvin, « Le Conseil consultatif féminin prend la défense des Indiennes », *Le Devoir*, 14 septembre 1973, p. 13.

⁴⁷ Chantale Maillé, 1994, *op cit.*, p.428

⁴⁸ La majorité des articles de notre corpus qui portent sur des femmes à l'international sont dans la page féminine.

⁴⁹ Antoine Char, « L'international, un devoir au quotidien depuis 1910 » dans Robert Lahaise (dir.), *op cit.*, p. 153.

⁵⁰ Renée Rowan, *Le Devoir*, 6 juin 1967, p. 11.

⁵¹ « Campagne d'émancipation des femmes iraniennes », *Le Devoir*, 13 janvier 1967, p. 9.

relève que les Suédoises, au contraire des Québécoises, sont bien présentes au parlement de ce pays en raison de la plus grande ouverture de leur société à la participation des femmes à la vie politique⁵². En deuxième lieu, il s'agit d'illustrer l'inverse, à savoir que certaines femmes vivent des situations pires qu'au Québec. Ainsi, un article de la page féminine qui parle de la nouvelle Miss Black America de 1970 intitulé « Miss Black America ne croit pas en la libération de la femme » dénonce la place qui est faite aux femmes noires non seulement dans la société américaine, mais aussi dans le mouvement féministe. Alors que le titre de l'article suggère que la lauréate défend une position traditionnelle au sujet de la place des femmes en société, une analyse plus détaillée révèle en effet que l'étudiante Stephanie Clark ne « sympathise guère avec le mouvement de libération de la femme puisqu'il ne concerne pas les femmes noires⁵³ ». Cet article illustre donc le fait que certaines femmes dans la société américaine vivent une ségrégation raciale non seulement dans la société, mais au sein même du mouvement de libération des femmes, ce qui explique qu'elles ne lui fassent pas confiance. Il renforce d'ailleurs l'idée que la page féminine veut mettre en évidence le fait que le genre n'explique pas à lui seul les oppressions dont sont victimes les femmes. Troisièmement, les articles portant sur des femmes vivant ailleurs servent également à illustrer le fait que les Québécoises ne sont pas les seules à vouloir améliorer leur statut, les luttes féministes étant répandues à travers la planète⁵⁴. Ce faisant, la page féminine du *Devoir* accorde un espace à la diversité des voix.

Alors qu'une analyse intersectionnelle inclut la classe sociale dans ses réflexions, il s'avère que cette dimension est très peu présente de manière explicite dans les articles analysés, mais l'est de manière latente. Bien que le terme « classe » n'apparaît en effet pas dans les articles que nous avons dépouillés, il est pourtant omniprésent si l'on considère que les journalistes féminines du *Devoir* font l'apostolat de leurs propres conditions de petites bourgeoises « modernes », ayant trouvé dans le champ intellectuel le

⁵² Jean-Paul Lefebvre, « Les femmes en Suède », *Le Devoir*, 3 février 1968, p. 7.

⁵³ « Miss Black America ne croit pas en la libération de la femme », *Le Devoir*, 1^{er} septembre 1970, p. 9.

⁵⁴ Comme le précise Colette Beauchamp, les médias ont servi aux femmes de divers pays à établir des liens entre elles et à être au fait de ce qui se passait dans les mouvements féministes de ces pays. Toutefois, la culture masculine aurait usé de tous les moyens possibles pour marginaliser cette parole dans les médias généralistes. Voir Colette Beauchamp, 1987, *op cit.*, p. 121.

moyen de s'affirmer professionnellement.

Il n'est donc pas étonnant que le contenu des articles de la page féminine ne représentent pas et ne sont pas destinés aux femmes de la classe ouvrière ; ils s'adressent uniquement aux femmes des classes moyennes, voire supérieures, qui semblent incarner toutes les femmes⁵⁵. Cela reflète en quelque sorte le lectorat du *Devoir* qui s'adresse certainement, à l'époque, à une certaine élite de la société. Ainsi, le discours sur les mauvaises conditions de travail, que nous présenterons un peu plus loin, condamne des inégalités présentes dans des milieux assez favorisés comme le milieu de l'enseignement ou des professions libérales comme le droit. La prise en compte d'une plus grande quantité d'articles pourrait peut-être mettre en lumière la dimension de la classe sociale dans l'analyse que fait *Le Devoir* de la situation des femmes, mais cela nous étonnerait⁵⁶.

Ce que nous révèle cette partie, c'est que malgré le fait que *Le Devoir* présente principalement la réalité des femmes blanches, mariées, hétérosexuelles et francophones tant dans l'iconographie que dans le contenu de ses articles, nous notons un effort de la part des femmes journalistes de la page féminine de décentrer ces représentations. En effet, elles offrent, à l'occasion, le portrait de femmes marginalisées ou étrangères. Leurs articles ont ainsi permis de mettre en évidence les multiples facteurs qui contribuent à l'oppression des femmes. Une fois la page féminine abolie, cette réflexion disparaît du corpus constitué⁵⁷. Le discours du journal maintient la représentation très normative des femmes qui le caractérisait déjà.

⁵⁵ Dans un article, Solange Chalvin indique que les femmes travaillent puisqu'elles ont des besoins économiques et non simplement pour se payer du luxe. Il ne s'agit donc pas seulement des femmes issues d'une classe aisée. Voir : Solange Chalvin, « Non, les femmes ne travaillent pas par caprice mais par besoin économique », *Le Devoir*, 6 avril 1967, p. 9.

⁵⁶ L'historienne Valerie J. Korinek illustre bien qu'en raison des enquêtes menées auprès du lectorat de la version anglophone du magazine *Châtelaine* qui dévoilent que les lecteurs et lectrices du magazine vivent dans la pauvreté, le magazine laisse une place à des articles sur le sujet dans ses pages. Les articles, utilisant des termes comme pauvreté, évitent toutefois le langage qui renvoie aux classes sociales. Voir Valerie J. Korinek, *Roughing It in the Suburbs. Reading Chatelaine Magazine in the Fifties and Sixties*, Toronto, University of Toronto Press, 2000, p. 348.

⁵⁷ Précisons que pour notre part, nous n'avons recensé ces articles que dans la page féminine du journal, alors que Chantal Maillé note la présence de multiples articles portant sur les femmes à l'étranger durant la période principalement postérieure à l'abolition de la page féminine, soit entre 1970 et 1990. Il conviendrait donc de nuancer les observations opérées dans ce mémoire. Toutefois, une analyse plus poussée de cette question pourrait révéler tout de même que la page féminine diffusait davantage la réalité des femmes étrangères que ce qu'a fait par la suite la section généraliste du quotidien.

3.2. Le féminisme dans *Le Devoir*

Malgré la prédominance incontestable de la figure de la femme moderne qui arrive à concilier carrière et famille dans la page féminine du *Devoir*, et malgré une certaine prise de conscience que la race et d'autres marqueurs identitaires peuvent aussi bien être à la source de l'oppression des femmes que le genre, les chroniques et articles qui paraissent dans cette page utilisent rarement le terme « féministe ». En effet, ce mot n'est cité explicitement que dix fois dans les articles que nous avons analysés et qui plus est avant 1970, alors que l'on aurait pu s'attendre à des références plus nombreuses après le début de cette décennie. Certes, comme nous l'avons mentionné au départ, nous ne prétendons pas avoir lu exhaustivement les 1872 articles qui composent le corpus étudié, mais nous avons tout de même lu ceux-ci au moins superficiellement dans le but de les classer. Nous pouvons donc affirmer que le mot féministe n'est pas très répandu dans *Le Devoir* entre 1965 et 1975, les pages féminines étant pratiquement le seul endroit dans le journal où on le retrouve. Il faut dire que la parole féministe n'occupe effectivement pas beaucoup d'espace dans les médias à l'époque comme le soutiennent Micheline Dumont et Stéphanie Lanthier⁵⁸. Désirant analyser la question du féminisme dans le magazine *L'Actualité*, les deux chercheuses en sont rapidement arrivées à la conclusion que le mot était, à l'image de nos observations pour *Le Devoir*, peu employé.

Avant de tenter de comprendre de quel type de féminisme discute *Le Devoir*, il est primordial de bien le définir et d'identifier les principaux courants qui le traversent. Selon Louise Toupin, le féminisme est « une prise de conscience d'abord individuelle, puis ensuite collective, suivie d'une révolte contre l'arrangement des rapports de sexe et la position subordonnée que les femmes y occupent dans une société données, à un moment donné de son histoire. Il s'agit aussi d'une lutte pour changer les rapports et cette situation⁵⁹ ». Bien que l'on cherche généralement à dresser une théorie générale du

⁵⁸ Micheline Dumont et Stéphanie Lanthier, *op cit.* p. 104-105.

⁵⁹ Louise Toupin, « Les courants de pensée féministes », dans *Qu'est-ce que le féminisme ? Trousse d'information sur le féminisme québécois des vingt-cinq dernières années*, Montréal, Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine / Relais-Femmes, 1997, p. 10.

féminisme, Toupin précise que celle-ci n'existe pas puisqu'il y a plutôt des théories générales qui cherchent à comprendre, chacune à leur manière, pourquoi et comment les femmes occupent une position subordonnée dans la société. Toupin souligne donc qu'il n'existe pas une forme de féminisme, mais plusieurs formes de féminismes. Le féminisme, ou néo-féminisme comme l'écrit Toupin afin de distinguer le mouvement des années 1970 de celui du début du XX^e siècle, se scinde en trois principales tendances aux États-Unis ; le féminisme réformiste (ou égalitaire), le féminisme radical et le féminisme marxiste. Ces tendances caractérisent également le féminisme québécois à la même époque⁶⁰. L'étude de cette typologie des mouvements féministes de la fin des années 1960 et 1970 nous amène à comprendre que si les buts restent similaires, les moyens d'y parvenir diffèrent. Pour le féminisme égalitaire, courant modéré du féminisme, c'est parce que la société capitaliste est mal ajustée aux femmes que les inégalités entre les sexes persistent. Ce courant croit toutefois en la perfectibilité du capitalisme, c'est-à-dire que l'on peut le modifier sans l'abattre complètement. L'éducation non sexiste est considérée un moyen privilégié afin de transformer les injustices. Celles-ci s'expriment surtout dans l'éducation, les milieux de travail, les églises et les partis politiques⁶¹. Pour les féministes marxistes, par contre, la cause ultime de l'oppression des femmes est le système économique capitaliste. Ce courant diffère du féminisme réformiste puisqu'il estime que ce ne sont pas simplement les préjugés et les lois injustes pour les femmes qui sont les principales responsables des inégalités, mais le système économique qui les exploite. Dans cette perspective, la société capitaliste marquée par les divisions de classes ne doit pas s'adapter aux femmes ; elle doit être remplacée par la propriété collective⁶². Finalement, pour le féminisme radical qui prend son essor à la fin des années 1960 l'« ennemi principal » ne se trouve ni dans les préjugés, ni dans les lois injustes, comme chez les féministes du courant libéral, ni dans le système capitaliste, comme chez les marxistes féministes, mais plutôt dans le patriarcat. La manifestation principale du patriarcat se situe dans le contrôle du corps des femmes. Ainsi, pour renverser celui-ci, les femmes doivent se réapproprier leur corps. Pour les féministes radicales, l'oppression des femmes, induite par le patriarcat, se manifeste dans la famille, lieu de la reproduction,

⁶⁰ *Ibid.*, p.7.

⁶¹ *Ibid.*, p. 11-13.

⁶² *Ibid.*, p. 13-15.

mais aussi dans tous les milieux (politique, économique, juridique) et dans les représentations sociales et culturelles⁶³.

Si les mots « féminisme » ou « féministes » sont peu utilisés dans le quotidien, nous avons toutefois relevé une abondance d'articles traitant des revendications portées par les mouvements féministes. La nature de ces revendications, que nous présentons plus bas, et le ton employé pour en discuter démontre que les journalistes du *Devoir* prônent un féminisme égalitaire ou libéral si l'on se réfère à la typologie de Louise Toupin, ce qui n'est pas surprenant si on considère le public auquel le journal se destine et le fait qu'il s'agit d'un quotidien généraliste. En effet, les articles qui paraissent dans le journal ne font pas l'apologie d'un renversement du système capitaliste, mais demandent plutôt un ajustement de celui-ci afin d'y intégrer les femmes.

L'étude des articles qui font mention des termes « féministe » ou « féminisme » nous permet de constater que le mot revêt une connotation militante et négative dans le quotidien à l'époque. Ainsi, le titre de l'article de Renée Rowan portant sur Grace McInnis, candidate du NPD: « Je ne suis pas féministe, mais je réclame le droit à l'épanouissement pour chaque individu quel que soit le sexe », première occurrence du terme dans le corpus, exprime clairement la volonté de certaines femmes de se distancier du mouvement féministe et de ne pas se voir accoler cette étiquette, ce qui n'empêche pas ces mêmes femmes de soutenir des revendications qui s'inscrivent dans la logique du féminisme égalitaire⁶⁴. Dans la même veine, un article paru dans la page féminine et intitulé « Féministes, non, réalistes, oui » semble rejeter le féminisme, alors qu'il soutient que les Québécoises vivent de nombreuses discriminations et qu'il invite les mémoires qui seront présentés devant la Commission Bird « à faire une lutte serrée pour obtenir sur le plan juridique des droits égaux à ceux des hommes⁶⁵ ». Pour sa part, la chronique *Le Mot du Silencieux* d'Albert Brie⁶⁶ dédiée au féminisme et intitulé « Féminin singulier »

⁶³ *Ibid.*, p. 21-22.

⁶⁴ Renée Rowan, « Je ne suis pas féministe, mais je réclame le droit à l'épanouissement pour chaque individu quel que soit le sexe », *Le Devoir*, 2 avril 1966, p. 14.

⁶⁵ « Féministes, non, réalistes, oui », *Le Devoir*, 8 juin 1968, p. 17.

⁶⁶ Albert Brie est un humoriste dont les chroniques « Le mot du silencieux » paraissent à partir de 1971 dans la page éditoriale du *Devoir*. Jean-François Nadeau, « Les derniers mots du silencieux ». *Le Devoir*,

montre que le féminisme fait également l'objet de moquerie. Dans cette chronique, l'humoriste fait plusieurs blagues de mauvais goût au détriment des féministes: « Le féminisme est d'origine anglo-saxonne. Cela n'étonne pas. La Britannique quand elle est habillée ressemble à une forteresse : il ne s'agit pas de la séduire mais de la démolir⁶⁷», écrit-il.

L'usage du terme féministe perd néanmoins sa dimension péjorative lorsqu'il paraît dans la page féminine le 14 août 1970 pour qualifier un groupe de « jeunes » institutrices qui demandent dans un mémoire présenté à la Commission Bird d'inculquer à leurs élèves le « principe d'égalité pour la femme » dès le secondaire⁶⁸ ». Le terme est également utilisé dans un article qui dévoile que Thérèse Casgrain publiera ses mémoires. Le billet de Rowan précise: « Une femme chez les hommes c'est le titre des mémoires passionnants d'une féministe infatigable. Féministe et féminine insiste Thérèse Casgrain⁶⁹ ». Il est assez éloquent de constater que Thérèse Casgrain, une figure majeure du féminisme québécois, estime qu'il est important d'ajouter que si elle est féministe, elle est également féminine, témoignant du même coup de l'association souvent faite entre féminisme le fait d'être non-féminine.

3.3. Les revendications des droits des femmes portées par *Le Devoir*: s'appropriation son corps, apprivoiser l'espace public

Comme le précisent Micheline Dumont et Louise Toupin, c'est surtout à partir du milieu des années 1960 que les femmes prennent la parole dans les journaux afin de dénoncer les inégalités dont elles sont victimes⁷⁰. Bien que l'usage du mot féminisme soit très peu présent dans *Le Devoir* entre 1965 et 1975, il reste cependant que les revendications des femmes, elles, sont très nombreuses dans les pages du quotidien, comme nous allons le voir.

[En ligne]. <http://www.ledevoir.com/culture/livres/436400/albert-brie-les-derniers-mots-du-silencieux> (page consultée le 22 novembre 2017).

⁶⁷ Albert Brie, « Le mot du silencieux. Féminin au singulier », *Le Devoir*, 8 octobre 1971, p. 4.

⁶⁸ « Les institutrices devraient parler des droits de la femme à leurs élèves », *Le Devoir*, 14 août 1970, p. 9.

⁶⁹ Renée Rowan « Une femme chez les hommes », *Le Devoir*, 3 novembre 1971, p. 15.

⁷⁰ Micheline Dumont et Louise Toupin, *op cit*, p. 227.

3.3.1. La couverture de la Commission Bird

Amorcée avant la tenue de la Commission Royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada ou Commission Bird, la réflexion sur la nécessité de travailler à la libération économique, politique et sociale des femmes dans la société canadienne et particulièrement québécoise est très présente dans les articles qui paraissent dans *Le Devoir*. Néanmoins, l'instauration de la Commission Bird, dont les auditions ont lieu d'avril 1967 à octobre 1968, marque une augmentation de la couverture des revendications des femmes dans le journal. Cette Commission, nommée en l'honneur de sa présidente Florence Bird, a pour mandat de rendre un rapport au gouvernement fédéral sur la base des recommandations qui émanent des audiences afin d'améliorer le statut des femmes au Canada⁷¹.

Une variété importante de dossiers sont abordés devant la Commission Bird, dossiers sur lesquels *Le Devoir* se penche à plusieurs reprises, comme nous le verrons plus loin. Auparavant, il est toutefois intéressant d'examiner brièvement comment cette Commission est perçue dans le journal. Précisons tout d'abord qu'en 1966, lorsqu'elle est instituée, elle fait l'objet d'un traitement uniquement dans la page féminine selon notre corpus. Peut-être pour cette raison, elle est jugée d'une façon positive ; les articles qui en parlent affirment en effet qu'elle offre une opportunité aux femmes de participer à l'amélioration de leur condition. Or si l'on se fie aux propos de Barbara Freeman, cette couverture positive n'est pas le fait de tous les médias ; lorsque la Commission est annoncée, plusieurs médias du Canada anglais estiment qu'il s'agit d'un gaspillage de l'argent des contribuables⁷².

Durant les audiences publiques, la page féminine publiera régulièrement des articles au sujet des dossiers qui sont présentés devant les commissaires sans nécessairement que les journalistes donnent leur opinion sur les sujets abordés. Mais le

⁷¹ *Ibid*, p. 226.

⁷² Barbara Freeman, 2001, *op cit.*, p. 29 Par ailleurs, dans l'ouvrage *Canadian Women. A History*, les historiennes soutiennent que la Commission et les femmes qui y participent font l'objet d'une couverture négative, voire qu'elles sont ridiculisées (Gail Cuthbert-Brandt et al., *Canadian Women. A History*. Toronto, Nelson Education, 3^e édition, 2011, p. 528-529).

simple fait que l'article soit publié dans *Le Devoir* témoigne d'une volonté de diffuser ce genre d'information, ce qui n'est pas totalement désintéressé. Bien souvent, ces articles s'inscrivent dans la ligne directrice du féminisme égalitaire. Le dépôt du rapport de la Commission Bird, composé de 167 recommandations émanant des audiences publiques⁷³, fait couler beaucoup d'encre dans le journal. De prime abord, il est intéressant de noter que si la couverture de la Commission s'est faite uniquement dans la page féminine, du moins si on se fie à notre corpus, les conclusions qui en sont tirées paraissent, certes, dans la page féminine, mais aussi en dehors de celle-ci et même en première page. Toutefois, alors que le ton adopté dans les articles couvrant les audiences était plutôt neutre, insistant sur la nature des revendications, les résultats ne font pas consensus. Selon un éditorial de Solange Chalvin, le rapport décevra plusieurs femmes puisqu'il adopte un ton assez conservateur⁷⁴. Le lendemain de la parution du rapport, la page féminine accorde un espace important à sa réception par certaines femmes. La majorité de celles-ci estime, à l'image de Chalvin, que le rapport ne comporte rien de réellement novateur. Plusieurs déplorent d'ailleurs le fait que le rapport soit majoritaire, mais pas unanime, puisque ce ne sont pas tous les commissaires qui l'ont cautionné⁷⁵. Fernande Saint-Martin, directrice de la revue *Châtelaine*, se demande d'ailleurs si la présence de commissaires masculins n'explique pas ce ton conservateur.

3.3.2. La politique dans les écrits des femmes journalistes du *Devoir*

La question de la politique occupe une place importante dans les articles signés par les femmes journalistes dans le corpus investigué. Nous relevons effectivement 108 articles signés par des femmes qui en traitent de manière explicite. De ce nombre, une bonne majorité des articles se retrouvent à l'extérieur de la page féminine, soit 78 articles, ce qui signifie que 30 articles paraissent dans la page féminine. Cette disproportion n'est

⁷³ Micheline Dumont, *Le féminisme québécois raconté à Camille*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 2008, p. 132.

⁷⁴ Solange Chalvin, « La Commission Bird. Un rapport qui décevra plusieurs femmes », *Le Devoir*, 8 décembre, p. 4.

⁷⁵ Renée Rowan et Solange Chalvin, « Le rapport sur la situation de la femme serait-il démodé avant d'être né ? », *Le Devoir*, 9 décembre 1970, p. 11.

pas si importante si l'on considère le fait que la page féminine n'est présente que durant six années et deux mois durant la période analysée.

3.3.2.1. Traiter de politique dans la page féminine : mettre en évidence la structure masculine patriarcale de la politique

Dans la page féminine, les articles qui traitent de politique visent surtout à mettre en évidence le fait que les femmes veulent participer à la vie politique active de la province et du pays. En effet, des articles rendent visible le désir de certaines femmes de participer à la formulation des lois, conscientes qu'elles sont d'en être les premières victimes⁷⁶, d'intégrer des partis politiques⁷⁷ ou encore ils indiquent aux femmes comment intégrer des organisations féministes⁷⁸.

Plusieurs articles de la page féminine témoignent de la difficulté et des obstacles que les femmes rencontrent dans l'intégration de ces milieux. Ce qui explique le fait que les femmes ne jouent pas le même rôle que les hommes dans ce domaine découle en premier lieu du fait que les femmes n'ont pas les mêmes droits juridiques que ceux-ci malgré l'adoption de plusieurs lois et mesures comme le projet de Loi 16 adopté en 1964 qui met fin à l'incapacité juridique des femmes⁷⁹. Cette explication des inégalités entre les hommes et les femmes se ressent notamment dans un article de Rowan paru le 16 novembre 1966. Dans ce dernier, la journaliste rapporte les propos de Fernande Simard, présidente de la section québécoise de l'organisation la Voix des femmes qui estime que le rehaussement du statut des femmes leur permettra de prendre la « place qui [leur] revient » dans la société, notamment le milieu politique⁸⁰. En enrayant les inégalités juridiques, elles pourront participer pleinement à la vie sociale et politique affirme aussi Solange Chalvin en 1968⁸¹. Il est donc naturel qu'une attention soit donnée aux mesures

⁷⁶ « Les femmes veulent participer à l'élaboration des lois au Canada », *Le Devoir*, 3 février 1970, p. 9.

⁷⁷ « Place aux femmes en politique », *Le Devoir*, 18 janvier 1966, p. 8.

⁷⁸ « Comment devenir membre de la Fédération des femmes du Québec », *Le Devoir*, 17 juin 1966, p. 9.

⁷⁹ Denyse Baillargeon, 2012, *op cit.*, p. 207.

⁸⁰ Renée Rowan, « Le temps est venu pour les femmes de sortir de leur ségrégation », 16 novembre 1966, p. 7.

⁸¹ Solange Chalvin, « Les femmes veulent participer à la vie sociale et politique du pays », *Le Devoir*, 29 avril 1968, p. 11.

qui visent à assurer une égalité entre les hommes et les femmes dans le couple dans les pages du quotidien et principalement dans la page féminine⁸².

Une autre difficulté pour les femmes à investir ce domaine dominé par les hommes est l'attitude négative et sexiste de ces derniers face aux femmes qui s'y impliquent. À cet égard, de nombreuses femmes, dont les paroles sont rapportées dans la page féminine, condamnent les hommes qui ne reconnaissent pas leurs compétences⁸³ ; certains articles reprennent d'ailleurs les propos tenus par des hommes qui illustrent ces faits. L'article ayant pour titre « Selon le ministre Pelletier, il est anormal que la politique canadienne soit exclusivement aux mains des hommes⁸⁴ » en est un exemple probant. Même si le titre laisse croire que le ministre condamne la ségrégation systémique dont sont victimes les femmes dans le monde politique, ce qui ressort de l'article, c'est qu'il estime que c'est en raison du comportement des femmes que celles-ci ne sont pas présentes dans la vie politique. De son point de vue, « c'est l'esprit de continuité qui manque le plus aux femmes, elles ne sont pas assez tenaces dans des domaines différents et successifs » en même temps qu'elles refusent de se plier aux règles du jeu. De fait, les propos du ministre montrent bien que l'exclusion des femmes des milieux politique, malgré leur volonté de s'y intégrer, provient de l'attitude toujours aussi sexiste des hommes et de leur propension à les essentialiser.

Une entrevue accordée par Claire Kirkland-Casgrain à la FFQ, parue dans la page féminine en mai 1970, abonde dans le même sens. Dans celle-ci, la seule femme députée à l'Assemblée nationale incite les femmes à s'impliquer en politique, tout en faisant état de l'attitude sexiste des hommes envers elle. Par ailleurs, elle déplore le double standard faisant en sorte qu'« une femme pour réussir dans ce métier doit donner dix fois plus de travail qu'un homme », ajoutant un peu plus loin que « les mêmes choses dites en politique par un homme ou une femme ne sont pas interprétées de la même manière⁸⁵ ».

⁸² Sylva Gerber, « Les lois sont là enfin : aux femmes de s'en servir », *Le Devoir*, 11 novembre 1971, p. 13.

⁸³ « Place aux femmes en politique », *Le Devoir*, 18 janvier 1966, p. 8.

⁸⁴ Solange Chalvin, Selon le ministre Pelletier, il est anormal que la politique canadienne soit exclusivement aux mains des hommes », *Le Devoir*, 29 avril 1968, p. 11.

⁸⁵ « Claire Kirkland-Casgrain, seule femme à l'Assemblée nationale, explique son engagement politique », *Le Devoir*, 6 mai 1970, p. 11.

3.3.2.2. Traiter de politique à l'extérieur de la page féminine: oblitérer les luttes menées par les femmes

Les articles traitant de politique en dehors de la page féminine intègrent très peu de points de vue féminins et concernent surtout les campagnes électorales. Par ailleurs, peu de femmes signent des articles sur le sujet dans la section générale; il s'agit principalement de Françoise Côté et d'Évelyne Gagnon-Dumas, deux journalistes que nous avons mentionnées dans le précédent chapitre. Cela n'étonne pas puisque nous avons déjà mentionné que les *hard news*, comme la politique, sont des bastions masculins.

Une fois la page féminine abrogée, la section générale diffuse, mais de façon beaucoup moins soutenue que ce que faisait la section dirigée par Chalvin, des articles sur la politique adoptant un angle féminin. Il s'avère toutefois que ces articles portent sur les avancées et les acquis des femmes dans ce domaine et non pas sur les difficultés et les luttes menées. Un article paru en septembre 1973 nous apprend par exemple que la fédération libérale féminine est abolie, ce qui permet aux femmes d'intégrer les effectifs du Parti libéral⁸⁶. Par une lecture du contenu latent de cet article, nous comprenons que cette structure distincte de celles des hommes, faisant état d'une ségrégation institutionnelle, perpétuait l'exclusion des femmes du Parti Libéral du Canada. Or, cela n'est pas mentionné comme tel ; nous ne voyons que le fait que les femmes investissent maintenant les instances mixtes du parti. La propension des articles relevés dans la section générale du quotidien à ne présenter que les résultats des revendications des femmes, et non les revendications elles-mêmes, oblitére une partie importante des luttes menées par les femmes, c'est-à-dire la résistance qu'elles rencontrent dans leurs tentatives de modifier les structures masculines.

Ainsi, ce n'est pas uniquement en raison d'un manque de connaissance des femmes que celles-ci ne pouvaient parfois pas s'intégrer à la vie politique, mais parfois

⁸⁶ « La fédération libérale féminine s'intègre aux effectifs du Parti », *Le Devoir*, 14 septembre 1973, p. 9.

carrément en raison d'une double structure hiérarchisée qui rendait l'accèsion des femmes aux postes officiels impossible.

3.3.3. La question du travail des femmes

Plus encore que la question des femmes en politique, l'intégration des femmes aux domaines du travail et de l'éducation, tous deux étant intimement interreliés, est très souvent traitée dans *Le Devoir* et particulièrement dans la page féminine. En effet, nous dénombrons un total de 102 articles sur la question au cours de la période qui paraissent presque exclusivement dans la page féminine. Si ces articles ne représentent que 5% du corpus constitué ils constituent tout de même plus de 7 % du contenu de la page féminine. L'attention conférée à ces questions n'étonne pas ; compte tenu des propos de Solange Chalvin dans son premier éditorial dans lequel elle affirmait qu'il fallait travailler à « la libération économique des femmes⁸⁷ » et étant donné que le travail est un domaine où les inégalités s'expriment avec le plus de force suivant la conception du féminisme égalitaire, il était naturel d'accorder un espace important aux revendications des femmes pour intégrer le marché de l'emploi.

3.3.3.1. Discours dans la page féminine

À l'instar des articles portant sur l'intégration des femmes en politique, les articles portant sur le travail salarié des femmes dans la page féminine, présents dès 1965, soutiennent des discours qui visent principalement à mettre en exergue les situations d'injustices pour les femmes, notamment le fait qu'elles se retrouvent majoritairement au bas de la hiérarchie dans leur emploi ou encore, dans une moindre mesure, qu'elles reçoivent un salaire moindre que celui des hommes.

Dans la page féminine, le principal exemple de discrimination des femmes sur le marché de l'emploi qui nous est révélée est le fait que les femmes ne peuvent accéder aux

⁸⁷ Solange Chalvin, « Engager le dialogue », *Le Devoir*, 2 mars 1963, p. 7.

plus hauts postes dans leur environnement de travail⁸⁸. Par exemple, malgré le fait que le milieu de l'éducation soit un milieu fortement féminin — composé à 75% d'enseignantes — Solange Chalvin soulève le fait que la ségrégation y est bien présente. En effet, même s'ils sont minoritaires, les trois quarts des enseignants occupent un poste au secondaire alors qu'une proportion semblable de femmes occupe un poste au primaire⁸⁹. Malgré l'idée que cette discrimination s'explique par plusieurs facteurs (accès plus restreint des femmes à l'éducation ou encore en raison de leur rôle de mère qui leur retire du temps pour le travail), la page féminine met en lumière le fait que les hommes craignent que « le statut de la femme en s'élevant n'abaisse automatiquement celui de l'homme⁹⁰ ». La rareté des occasions pour les femmes de gravir les échelons fait d'ailleurs en sorte que la page féminine met fortement en relief les « pionnières », celles aux parcours atypiques plutôt que les femmes qui occupent des postes dans les professions traditionnellement féminines⁹¹. Or, une fois que « ces premières » arrivent en poste, elles ont parfois le sentiment d'intégrer un univers masculin qui n'est pas tout à fait adapté pour elles. Dans un article où elle souligne le succès de Réjane Colas, première femme juge nommée à la Cour supérieure du Québec, Solange Chalvin estime que le fait qu'il faut dire « Madame le juge », témoigne d'un problème qui ajoute au sentiment d'exclusion des femmes dans la profession⁹².

Plusieurs des articles de la page féminine dépouillés abordent également la question de la compétence des femmes sur le marché du travail. Cette dernière thématique est très intéressante puisqu'elle permet de relever deux types de discours

⁸⁸ Ce genre de situation est notamment rapportée alors que le Conseil provincial des femmes de la Colombie-Britannique recommande qu'un bureau provincial de contrôle ou de surveillance soit mis sur pied pour éviter la discrimination basée sur le sexe « Pour enrayer la discrimination dans l'emploi », *Le Devoir*, 19 avril 1968, p. 7.

⁸⁹ Solange Chalvin « Non les femmes ne travaillent pas par caprice, mais par besoin économique », *Le Devoir*, 6 avril 1967, p. 9.

⁹⁰ Solange Chalvin « Participation des femmes au marché du travail », *Le Devoir*, 6 avril 1967, p. 9.

⁹¹ Nos observations abondent dans le sens des propos des historiennes du Collectif Clio qui affirment que durant les années 1950-1970, l'analyse du travail féminin est peu centrée sur les « ghettos féminins » (Collectif Clio, *L'Histoire des femmes depuis quatre siècles*, p. 413). Par exemple, nous trouvons un article qui présente une femme à la direction d'une maison d'édition. Notons aussi un article qui présente Réjane Colas, la première femme juge à la Cour supérieur du Québec. Voir Solange Chalvin, « Réjane Colas, première femme juge à la Cour supérieure », *Le Devoir*, 25 février 1969, p. 11.

⁹² Solange Chalvin, « Réjane Colas, première femme juge à la Cour supérieure », *Le Devoir*, 25 février 1969, p. 11.

quant à la capacité des femmes à occuper un emploi salarié et à y gravir les échelons. Les femmes journalistes rapportent de nombreux exemples qui attestent de la croyance, non dénuée de stéréotypes, que c'est en raison du fait qu'elles sont des femmes qu'elles arrivent à intégrer et exceller dans leur emploi. De fait, selon plusieurs articles, les femmes, plus empathiques et sensibles aux questions sociales peuvent exceller dans des occupations qui leur permettent de mettre en pratique ces qualités. Dans certains textes, il ne s'agit pas seulement d'être une femme, mais d'être également une mère. Certaines femmes sont elles-mêmes d'avis que c'est en raison de leur rôle de mère qu'elles obtiennent des postes au détriment des célibataires⁹³. Dans les cas relevés, les qualités féminines sont perçues par les femmes comme faisant partie de leur compétence. Les journalistes de la page féminine rapportent également l'existence d'un discours qui va à l'opposé de cette valorisation des qualités féminines sur le marché du travail. En effet, certains articles affirment que c'est en raison de la « nature féminine » et de certaines caractéristiques qui lui sont associées, que les femmes ne performant pas sur le marché du travail. Cette idée est surtout présente lorsque les journalistes rapportent des propos tenus par des hommes. Un article de Solange Chalvin exemplifie parfaitement cette idée. Dans celui-ci, la journaliste cite les propos de Charles Lebrun, vice-président de la compagnie de biscuits Stuart, selon lequel les femmes ont une attitude trop « maternaliste » au travail ce qui empêche de les prendre au sérieux⁹⁴. Des femmes adoptent un discours parfois similaire et renforcent cette idée que la discrimination envers les femmes du marché du travail n'est pas systémique, mais provient plutôt de leur attitude.

En d'autres termes, les journalistes de la page féminine rapportent surtout que les patrons masculins estiment que les femmes doivent s'adapter aux structures établies afin d'être prises au sérieux, alors que les femmes estiment que ce sont ces structures qui doivent être modifiées, tout comme l'attitude des hommes qui sont souvent présentés

⁹³ Solange Chalvin « Non les femmes ne travaillent pas par caprice, mais par besoin économique », *Le Devoir*, 6 avril 1967, p. 9 ; Solange Chalvin, « Réjane Colas, première femme juge à la Cour supérieure », *Le Devoir*, 25 février 1969, p. 11.

⁹⁴ Solange Chalvin, « La participation des femmes au marché du travail », *Le Devoir*, 6 avril 1967, p. 9.

comme ayant des préjugés envers les travailleuses⁹⁵. Les articles nous révèlent que les femmes adoptent un discours parfois similaire et renforcent cette idée que la discrimination envers les femmes sur le marché du travail n'est pas systémique, mais provient plutôt de l'attitude des femmes elles-mêmes. Les propos de Thelma Forbes, « seul ministre féminin d'Alberta⁹⁶ » rapportés dans un article sont par exemple très critiques envers les femmes : « Les femmes ont un statut inférieur, car elles le veulent ainsi » puisqu'elles ne savent pas saisir toutes les opportunités qui s'offrent à elles alors que maintenant, très peu de professions sont fermées aux femmes⁹⁷.

Comme nous l'avons souligné plus haut, une nouveauté de la période est que les femmes qui occupent un emploi rémunéré sont de plus mères de famille et cela transparaît dans les articles. La possibilité de concilier famille-travail semble être une condition sine qua non pour plusieurs femmes pour occuper des emplois. Il n'est donc pas étonnant de trouver des articles portant sur la revendication pour des garderies ou sur la création d'emplois qui permettent de combiner le travail salarié et la vie de famille⁹⁸. Dans la foulée de la Commission Bird, la création des garderies apparaît comme une préoccupation généralisée à l'ensemble des femmes du pays et quelques articles du *Devoir* mettront en lumière le besoin de créer un réseau de garderies puisque les mères travaillent de plus en plus⁹⁹.

Par ailleurs, l'éducation apparaît comme étant la clé pour enrayer les disparités salariales entre les hommes et les femmes en permettant à ces dernières d'acquérir des compétences et d'occuper des bons emplois. Un article de septembre 1967 affirme que c'est « le manque d'éducation et non l'âge qui empêche les femmes de se trouver du travail¹⁰⁰ ». Or, certains articles du *Devoir* mettent en évidence la dimension équivoque de

⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁶ « Les femmes ont un statut inférieur parce qu'elles le veulent ainsi », *Le Devoir*, 31 mars 1968, p. 11.

⁹⁷ *Ibid.*

⁹⁸ Voir notamment : « Ottawa offre 30 postes qui concilient heures de travail et exigence de la famille », *Le Devoir*, 6 septembre 1967, p. 11.

⁹⁹ « Le besoin le plus urgent des femmes : Un réseau de garderies à travers le pays », *Le Devoir*, 19 avril 1968, p. 7.

¹⁰⁰ « Le manque d'éducation et non l'âge empêche les femmes de se trouver du travail », *Le Devoir*, 6 septembre 1967, p. 11.

la question ; si l'éducation est un levier important permettant aux femmes d'investir le marché du travail, l'accès à l'éducation n'est pas forcément aisé pour elles, surtout celles qui sont mères de famille. La page féminine se révèle être une tribune importante pour celles qui souhaitent retourner aux études en rapportant les expériences de plusieurs cas de plusieurs femmes qui ont vécu cette expérience¹⁰¹.

3.3.3.2. Discours à l'extérieur de la page féminine

Il est particulièrement difficile de saisir si l'emplacement des articles portant sur la question du travail des femmes joue sur le ton adopté dans ceux-ci puisque très peu d'entre eux sont présents en dehors de la page féminine. Nous ne retrouvons que huit articles sur le sujet, surtout signés par Solange Chalvin et Renée Rowan.

Alors que les articles de page féminine insistent surtout sur les discriminations envers les femmes sur le marché du travail et sur les structures à mettre en place pour leur en faciliter l'accès, comme les garderies, la section générale ne comprend qu'un article qui traite spécifiquement de ce genre de situation¹⁰². Les quelques articles de la section générale relatifs au travail des femmes portent surtout sur la perception négative du travail des femmes par les hommes et parfois par les femmes également. Cette question, comme Mona-Josée Gagnon l'affirme, « renvoie à la problématique plus large de la définition du rôle social attribué aux hommes et aux femmes¹⁰³ ». Un article de Renée Rowan, dans lequel elle dévoile les résultats d'une enquête sur la perception du travail des femmes menée auprès d'hommes syndiqués fait échos aux propos de Gagnon. En effet, ce que révèlent les résultats de l'enquête rapportés par Rowan c'est que les hommes ont des préjugés importants envers les travailleuses, notamment en raison de leur

¹⁰¹ Voir notamment : « La femme diplômée face à l'éducation permanente et au monde du travail », *Le Devoir*, 14 septembre 1967, p. 8 et Solange Chalvin, « De multiples possibilités pour les mères de famille qui veulent retourner à l'école », *Le Devoir*, 9 septembre 1970, p. 9. Il est intéressant de noter que ce sujet est très peu traité dans l'historiographie.

¹⁰² Cet article expose le fait que les femmes sont toujours exclues du Cercle des journalistes de Montréal qui, en 1970 seulement, rejette à trois reprises une motion proposant leur intégration Voir « Pas de consoeurs au Cercle des journalistes », *Le Devoir*, 28 avril 1970, p. 6.

¹⁰³ Mona-Josée Gagnon, « Les comités syndicaux de condition féminine », dans Marie Lavigne et Yolande Pinard, *Travailleuses et féministes. Les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 146.

conception toujours bien ancrée de la division des rôles entre l'homme pourvoyeur et la femme à la maison¹⁰⁴. Par exemple, la lettre signée par une femme, que laisse paraître *Le Devoir* dans la section « opinions », que nous avons présenté en début de chapitre, illustre bien que les femmes peuvent également avoir une vision négative du travail féminin. L'auteure, qui souhaite rectifier le tir d'un article de Solange Chavin à propos du travail salarié des femmes, y soutient qu'elles ne travaillent pas simplement par nécessité économique, mais aussi, et surtout, par égoïsme. Le fait que *Le Devoir* laisse paraître peu d'articles sur le travail féminin et les enjeux qui lui sont reliés en dehors de la page féminine, mais publie cette lettre est à notre avis fort éloquent.

De fait, bien que le Collectif Clio qualifiait les années 1950 à 1964 de « période de transition vers l'acceptation sociale du travail rémunéré des femmes¹⁰⁵ », les articles publiés à ce sujet dans *Le Devoir*, tant dans la page féminine qu'à l'extérieur, et qui rapportent les propos tenus par des hommes, laissent percevoir que le discours dominant tant masculin que féminin, au sujet du travail des femmes est toujours assez négatif durant la période analysée par ce mémoire.

Le fait que le quotidien ne reprenne pas ce dossier une fois la page féminine abolie, diminue la visibilité des inégalités présentes sur le marché du travail auprès du lectorat du *Devoir*. Pourtant, il va sans dire que ces inégalités ne disparaissent pas. Cela n'est qu'une autre manifestation des conséquences de la structure organisationnelle générée du contenu du *Devoir*.

¹⁰⁴ Renée Rowan, « Selon une enquête, le syndiqué a des préjugés contre la femme au travail », *Le Devoir*, 27 mai 1971, p. 9. D'ailleurs, dans l'ouvrage *Canadian Women : A History*, les historiennes y relèvent le caractère équivoque perceptible dans les discours entourant le travail des femmes mariées en dehors de la sphère domestique, soit la persistance de la vision négative entourant ce travail, mais également l'importance que les femmes investissent rapidement ce marché. Voir : Gail Cuthbert-Brandt et al., *op cit.*, p. 437.

¹⁰⁵ Collectif Clio, *op cit.*, p. 413.

3.3.3.3. Et qu'en est-il des ménagères et des ghettos d'emplois féminins ?

La réflexion sur le travail féminin qui se retrouve dans *Le Devoir*, tant dans la page féminine que dans la section générale, concerne surtout les femmes qui occupent un emploi dans le cadre de l'économie formelle. Cette attention portée à la femme mariée moderne qui investit le marché du travail dans un contexte de renouveau du féminisme élude pratiquement la réalité des femmes au foyer qui représentent pourtant 51% des femmes de la province en 1971¹⁰⁶. Les femmes au foyer sont en effet très peu présentes, exceptées à quelques occasions, notamment dans un article portant sur les conclusions de la Commission Bird et intitulé : « Aider la femme au foyer autant qu'au travail », signé par Solange Chalvin. Comme l'évoque Chalvin, alors que certains défenseurs de la « mère au foyer » pourraient voir dans le rapport Bird une incitation pour les femmes à aller sur le marché du travail, la commission souhaite également offrir la chance à celles qui le désirent de rester au foyer tout en valorisant leur travail¹⁰⁷. Pour sa part, Rowan condamne le rapport de la commission Bird, puisqu'elle estime que les femmes au foyer y sont jugées comme des « parasites¹⁰⁸ ». Bien que condamnant le peu d'attention porté aux femmes au foyer et au travail ménager dans le rapport de la commission Bird, *Le Devoir* ne leur accorde pas énormément d'espace.

Comme l'indique Camille Robert dans son mémoire de maîtrise, si les féministes du début du XX^e siècle basent la reconnaissance du travail maternel sur « un discours axé sur la différence biologique », les féministes des années 1970 procèdent à une dissociation du travail ménager de la « nature » féminine¹⁰⁹. Cette reconnaissance passe par l'octroi d'un salaire ou par une socialisation de celui-ci, c'est-à-dire sa prise en charge collective par la mise en place de services comme les garderies et de réformes¹¹⁰.

¹⁰⁶ Denyse Baillargeon, 2012, *op cit.*, p.183.

¹⁰⁷ Solange Chalvin, « Aider la femme au foyer autant qu'au travail », *Le Devoir*, 8 décembre 1970, p. 1.

¹⁰⁸ Renée Rowan « Un rapport injuste pour les hommes et les femmes mariées estime un des commissaires », *Le Devoir*, 8 décembre 1970, p. 13.

¹⁰⁹ Camille Robert, « « Toutes les femmes sont d'abord ménagères » : discours sur la mobilisation des féministes québécoises autour du travail ménager (1968-1985) » mémoire de maîtrise en histoire, Université du Québec à Montréal, 2016, p. 96.

¹¹⁰ *Ibid.*

L'ouverture de garderies comme nous l'avons vu fait l'objet de quelques articles¹¹¹. Cependant, les autres mesures de reconnaissance du travail ménager font très peu couler d'encre dans *Le Devoir*. Les journalistes Renée Rowan et Solange Chalvin abordent seulement à une occasion la question de la reconnaissance du travail ménager par une enquête fort intéressante qu'elles mènent sur la question. Sans dissocier la question du travail ménager de la féminité complètement, elles espèrent que le salaire « haussera le prestige de cette fonction » et que les lectrices parleront entre elles de la possibilité que les ménagères reçoivent un salaire¹¹². Les entrevues menées avec plusieurs femmes montrent que la perspective d'un salaire pour les ménagères, bien que ne faisant pas l'unanimité, semble en général la bienvenue. Devant la conclusion à laquelle leur enquête parvient, il est curieux de constater que le sujet ne noircisse pas davantage les pages¹¹³.

Par ailleurs, le travail salarié dans les domaines traditionnellement féminins est aussi fortement évacué en raison de l'attention accordée, de manière répétée, aux parcours exceptionnels des femmes que ce soit dans la page féminine ou la section générale comme nous l'avons déjà noté. Comme le précise Micheline Dumont, il s'agit là d'une conséquence de la propension à traiter des femmes aux carrières singulières qui ne rendent pas compte de la réalité globale des femmes¹¹⁴. De fait, la discrimination systémique liée aux emplois dans les secteurs traditionnellement féminins, comme la disparité salariale, sont très peu présentes dans le corpus analysé tout comme la syndicalisation comme moyen d'enrayer ces inégalités¹¹⁵. En effet, bien que la

¹¹¹ Dans les articles consultés du *Devoir*, le besoin de la mise en place de garderies est uniquement mis de l'avant afin de permettre aux femmes d'accélérer leur entrée sur le marché du travail. Il est intéressant de noter que les garderies concernent aussi les ménagères dans le discours de certains organismes comme le Centre des femmes. En effet, il s'agit non pas seulement de permettre aux femmes de travailler hors du foyer et de se « libérer », mais de permettre à toutes les femmes de se décharger d'une partie de cette responsabilité afin d'occuper des loisirs, de participer au milieu communautaire ou politique, etc. (Camille Robert, op cit., p. 76-77).

¹¹² Solange Chalvin et Renée Rowan, « Doit-on payer les femmes pour élever leurs enfants », *Le Devoir*, 19 février 1966, p. 13.

¹¹³ Un seul autre article paraît sur le sujet, peu avant la parution de l'enquête menée par Renée Rowan et Solange Chalvin. Voir : « Le salaire de la mère au foyer est réclamé aux Communes par la première femme députée du NPD » *Le Devoir*, 26 janvier 1966, p. 10.

¹¹⁴ Micheline Dumont, *Découvrir la mémoire des femmes. Une historienne face à l'histoire des femmes*, Éditions du remue-ménage, 2001, p. 64.

¹¹⁵ Très peu d'articles abordent la question des inégalités salariales et lorsqu'ils le font, cela est fait de manière très brève. Voir notamment : Michel Tombelaine, « Les femmes repartent à l'assaut contre les mythes des Nations Unies », *Le Devoir*, 5 février 1974, p. 15.

sexualisation des métiers, l'équité salariale ainsi que la reconnaissance du « double travail » sont des questions que les femmes impliquées dans les syndicats revendiquent, celles-ci se font très peu écouter au sein des centrales syndicales¹¹⁶. Or, comme le précise Mona-Josée Gagnon, le travail salarié des femmes dans les années 1960 n'est toléré par les syndicats que s'il ne remet pas en question la division des rôles sexuels¹¹⁷.

3.3.4. Une question polarisante qui divise: le cas de l'avortement

Alors qu'une bonne partie des revendications des femmes portées par *Le Devoir* entre 1965 et 1975 concerne l'investissement des femmes de l'espace public, principalement dans les milieux académiques, le marché du travail et l'implication en politique, nous retrouvons également la présence d'un discours qui revendique le droit des femmes à s'approprier leur corps. Ce discours s'incarne notamment dans les articles sur la contraception, dont l'utilisation grandissante témoigne d'un changement de mentalité des couples québécois¹¹⁸, les cliniques de planification familiales et surtout l'avortement sur lequel nous désirons insister.

La forte polarisation des opinions exprimées dans le quotidien autour de cette question n'étonne pas, pas plus que l'espace important qui lui est attribué en dehors de la page féminine, même lorsque celle-ci est encore en place. En effet, alors qu'au départ nous remarquons que le sujet apparaît principalement dans la page féminine, il sort rapidement, et à maintes reprises, de ses limites. Cela n'est certainement pas anodin ; comme nous l'avons illustré dans le chapitre précédent, la structure organisationnelle genrée du quotidien ne met généralement pas en valeur les articles portant sur des thématiques féministes ou féminines en dehors de la section féminine. L'investissement

¹¹⁶ Comme l'illustre Mona-Josée Gagnon, dès le début des années 1970, des militantes des principales centrales syndicales se réunissent afin de réfléchir aux problèmes spécifiques des travailleuses. À cet effet, des comités féminins sont créés notamment à la Confédération des Syndicats Nationaux (CSN). *Ibid.*, p. 164-165.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 150.

¹¹⁸ Comme le présente la militante du droit à l'avortement Louise Desmarais, les sondages qui se multiplient révèlent que dès la moitié des années 1960, un nombre grandissant de femmes ont recours à la contraception ; 70% des femmes à Montréal et Québec et plus de 82% des femmes à Sherbrooke selon un sondage de 1966 tenu par le magazine *Maclean's*. Voir Louise Desmarais, *La bataille de l'avortement. Chronique québécoise*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 2016, p. 26.

de la section générale du quotidien par un tel sujet montre que la direction du *Devoir* estime qu'il concerne également les hommes, contrairement aux autres revendications portées par les femmes et abordées jusqu'ici. La proportion est même assez importante ; sur les 63 articles répertoriés à propos de l'avortement, 42 paraissent en dehors de la page féminine. Or, comme l'indique le tableau VI ci-dessous cette proportion n'est pas attribuable au fait que la majorité des articles paraissent après l'abolition de cette page puisque nous remarquons tout de même une présence importante de ces articles lorsque la page féminine est toujours présente. Le nombre important d'articles écrits par des hommes est également significatif; manifestement, les hommes estiment avoir leur mot à dire. Cela conforte l'argument de Catherine Detrez qui soutient que les hommes contrôlent le corps des femmes dans la société patriarcale et que cette domination se manifeste notamment par les lois qui interdisent et/ou balisent le recours à l'avortement et à la contraception¹¹⁹. De fait, il n'est pas étonnant que les féministes radicales, toutes tendances confondues, aient fait de l'avortement « libre et gratuit¹²⁰ » leur revendication fondamentale¹²¹. Bien que le féminisme du *Devoir* ne s'inscrive pas dans la tendance radicale, il est une tribune de premier plan pour traiter de la question, donnant une visibilité tant aux femmes, aux hommes qu'aux organismes qui se prononcent pour ou contre la pratique.

Tableau VI. Nombre d'articles traitant d'avortement dans *Le Devoir* par année (1965-1975)

1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
2	2	4	8	6	7	6	5	13	5	9

¹¹⁹ Catherine Detrez, *La construction sociale du corps*, Paris, Seuil, 2002, p. 185-187. Dans le contexte canadien et québécois, ces lois persistent assez longtemps. Il faut attendre 1969 pour que le gouvernement du Canada permette l'avortement à des fins thérapeutiques et 1988 pour que la Cour suprême le décriminalise. Voir sur le sujet Louise Desmarais, *op cit.*, p. 57 et p. 293.

¹²⁰ Micheline Dumont et Louise Toupin, 2003, *op cit.*, p. 496.

¹²¹ *Ibid.*

3.3.4.1. La position sur l'avortement dans la page féminine du *Devoir*

Si nous remarquons que les articles sur l'avortement ne paraissent pas en majorité dans la page féminine, elle constitue tout de même un espace de diffusion pour aborder ce sujet. Le premier article qui en fait mention dans le corpus date de 1965 et traite de la pratique en Hongrie, où celle-ci est assez répandue¹²². Le corpus assemblé contient principalement des articles qui rapportent des discours s'opposant à l'avortement, du moins durant les premières années, alors que la contraception rencontre généralement une approbation. Au cours des dernières années d'existence de la page féminine soit à partir de 1968, nous notons un discours plus favorable à l'avortement. Graduellement, les articles fournissent davantage d'informations sur le sujet au lieu de simplement se prononcer sur la question, mais ces textes relèvent fortement la perception négative de l'avortement par plusieurs organisations¹²³. La page féminine du 21 mars 1969, complètement dédiée au sujet en raison de l'amendement adopté par le gouvernement du Canada au Code criminel, accorde une visibilité tant aux détracteurs de l'avortement qu'à ceux et celles qui l'appuient. Alors qu'un article rapportant encore une fois le point de vue de l'association des bureaux médicaux du Québec qui estime qu'une commission d'enquête est nécessaire puisque les effets de l'avortement sont bien souvent plus néfastes que ceux d'un accouchement non désiré¹²⁴, Renée Rowan présente à son tour une vision négative de l'amendement, mais pour des raisons différentes. En effet, elle estime que la loi adoptée par le gouvernement du Canada sur la question est une « simple réformette » et non une véritable mesure sociale¹²⁵. Présentant les propos du Dr. Mongeau, un médecin favorable à l'avortement, elle souligne le besoin de créer des organismes d'appui pour les mères enceintes qui, dans le cas de grossesses non désirées,

¹²² Cet article informe les lecteurs que les pays de l'Est légalisent la pratique sans prendre position (« Il y a plus d'avortements en Hongrie que partout ailleurs », *Le Devoir*, 27 août 1965, p. 7).

¹²³ Dans un article, Solange Chalvin rapporte que l'avortement est perçu comme un homicide par l'association des bureaux médicaux du Québec. Voir : Solange Chalvin, « L'association des bureaux médicaux dit NON à l'avortement », *Le Devoir*, 11 avril 1968, p. 11.

¹²⁴ « L'association des bureaux médicaux du Québec revendique une commission d'enquête sur l'avortement », *Le Devoir*, 21 mars 1969, p. 11.

¹²⁵ Renée Rowan, « Les amendements à la loi sur l'avortement : simple réformette ou mesure sociale ? », *Le Devoir*, 21 mars 1969, p.11.

pourraient leur fournir le soutien d'une équipe de spécialistes¹²⁶. Le 6 novembre 1970, un autre article rapporte les propos du Dr Morgentaler qui affirme qu'« une femme a le droit de se faire avorter à volonté et que nul n'a le droit de l'empêcher¹²⁷ ». Rejoignant le point de vue de Renée Rowan exposé plus haut, il critique du même coup la loi qui, à son avis, ne constitue pas une avancée puisqu'elle ne permet que l'avortement thérapeutique. La dernière page féminine du *Devoir* comprend également un article sur l'avortement qui condamne la nouvelle loi, estimant qu'elle ne répond qu'à trois demandes sur cent, si bien que celle-ci « continue d'être une loi pour les riches et oblige les pauvres à continuer d'avoir des grossesses non désirées¹²⁸ ». De fait, graduellement, la page féminine adopte un point de vue favorable à l'avortement. Elle publie d'ailleurs des articles fort détaillés sur le sujet qui visent à informer le lectorat afin que celui-ci se fasse une opinion éclairée sur la question à l'aide des nombreuses informations sur le sujet.

3.3.4.2. La position sur l'avortement dans la section générale du *Devoir*

Comme nous l'avons mentionné, la tribune principale où s'expriment les points de vue concernant l'avortement n'est pas la page féminine, mais la section générale du quotidien. De fait, l'avortement se différencie des autres thématiques traitées jusqu'ici du fait que ce sont principalement des hommes qui se prononcent sur la question, comme nous l'avons évoqué plus haut, mais aussi en raison du nombre important de lettres de lecteurs et de lectrices qui se prononcent sur la question publiées dans le quotidien. Ces observations font échos aux propos de Louise Desmarais qui affirme que la question mobilise fortement l'opinion publique¹²⁹. Dans la section opinion, nous retrouvons deux lettres sur la question dès 1968, avant même que la saga de l'avortement n'ait enflammé les médias. Dans une lettre assez longue, le médecin Maurice Jobin se positionne pour l'avortement en affirmant qu'elle ne constitue pas un meurtre et que l'amendement à la loi proposé par le gouvernement Trudeau, qui sera adopté sous peu, n'est pas une solution

¹²⁶ *Ibid.*

¹²⁷ « L'avortement sur demande devra être accordé aux femmes », *Le Devoir*, 2 décembre 1970, p. 16.

¹²⁸ « La nouvelle loi sur l'avortement ne répond qu'à 3 demandes sur 100 », *Le Devoir*, 21 février 1971, p. 17.

¹²⁹ Louise Desmarais, *op cit.*, p. 72-73.

efficace puisque l'avortement pour des raisons de santé touche bien peu de femmes¹³⁰. Dans la même page, nous prenons connaissance du témoignage d'une femme, Jeanne Gagnon, qui se prononce quant à elle contre l'avortement et le projet de loi du gouvernement Trudeau puisqu'elle estime que celui-ci peut ouvrir la porte à des abus, ajoutant que le fait de présenter la libération de la femme par l'avortement est un profond affront¹³¹. Ces deux exemples de lettres publiées par *Le Devoir* ne sont que quelques-unes que notre corpus comprend¹³².

En éditorial, Claude Ryan, alors rédacteur en chef du *Devoir*, prend position sur la question de l'avortement dans la foulée de la remise du rapport de la commission Bird qui recommande l'accès à l'avortement durant les douze premières semaines de la grossesse. Manifestement contre, Ryan base son argumentation sur le fait que l'avortement ne « pourrait qu'être néfaste pour le peuple canadien-français » et que ces revendications traduisent une perte des valeurs canadiennes-françaises de la part des défenderesses de la mesure¹³³. Ces propos s'avèrent éclairants et peuvent expliquer pourquoi nous retrouvons une couverture médiatique fortement défavorable à l'avortement dans le journal à l'exception des pages féminines ; outre M. Ryan et des lecteurs et lectrices écrivant au journal, l'avortement y est dénoncé par plusieurs groupes comme le milieu catholique, les partisans du parti libéral ou des spécialistes de la santé. Une attention médiatique est également accordée aux événements d'envergure, comme des manifestations ou des marches, qui se positionnent contre l'avortement sans donner une couverture équivalente aux manifestations qui sont pour¹³⁴. À partir de 1973, *Le Devoir* couvre abondamment la saga du Dr Morgentaler. Contrairement à ce qu'avance Louise Desmarais, la couverture médiatique de ses procès ne permet pas

¹³⁰ Maurice Jobin, « Doit-on légaliser l'avortement ? », *Le Devoir*, 21 février 1968, p. 4.

¹³¹ Jeanne Gagnon, « Avortement et libération de la femme », *Le Devoir*, 21 février 1968, p. 4.

¹³² Le 19 novembre 1971, *Le Devoir* publie la lettre de Nicole St-Hilaire Chiasson qui condamne l'avortement légalisé dans l'État de New-York. Elle y défend l'idée que les femmes « qui se croient libérées » qui revendiquent l'avortement sont opposées aux tueries dans la guerre du Vietnam, alors qu'elles procèdent elles-mêmes à une tuerie en recourant à l'avortement. Voir Nicole St-Hilaire Chiasson, « Le dossier de l'avortement dans l'État de New-York », *Le Devoir*, 19 novembre 1971, p. 4.

¹³³ Claude Ryan, « La commission Bird et l'avortement », *Le Devoir*, 10 décembre 1970, p. 4.

¹³⁴ Voir notamment « Une manifestation des femmes contre l'avortement », *Le Devoir*, 14 septembre 1973, p. 13 et « Manifestation contre l'avortement à coups de fleurs et de placards », *Le Devoir*, 5 novembre 1973, p. 7.

vraiment de diffuser des arguments favorables à l'avortement puisque les articles attirent surtout l'attention sur les procédures judiciaires qu'il subit¹³⁵.

En somme, il est intéressant de remarquer que les articles s'opposant à l'avortement sont fortement mis en valeur dans le quotidien puisqu'ils paraissent majoritairement dans les premières pages. *Le Devoir* n'hésite d'ailleurs pas à accorder un espace important dans sa section « opinions » à ses opposant.e.s. Il n'est par ailleurs pas étonnant de remarquer que cette opposition est majoritairement colportée par des hommes, lecteurs, professionnels de la santé ou encore rédacteur en chef du *Devoir*. L'importance accordée aux propos des hommes affirme et naturalise la hiérarchisation entre le masculin et le féminin. Les hommes, apparaissant comme une figure d'autorité en raison de leur rôle d'expert, ont préséance sur l'expérience des femmes en regard d'une question qui concerne pourtant directement leur corps. La réalité des femmes est d'ailleurs oblitérée ; l'avortement attire l'attention en première page par la polémique qu'elle suscite. Quand ce sont des journalistes comme Renée Rowan ou encore Solange Chalvin qui se prononcent, le ton des articles se révèle plus favorable. Or, ces articles se retrouvent principalement dans la page féminine et, après son abolition, vers la fin du quotidien comme en témoigne l'article de Renée Rowan qui traite du besoin de mieux organiser les cliniques de planification familiale et de ne plus considérer les femmes comme étant inférieures, qui paraît à la page dix-sept¹³⁶. Cet exemple concret met en évidence le poids de la structure organisationnelle genrée du quotidien sur la mise en valeur des thématiques résolument féministes.

3.5. Conclusion

À la suite de l'analyse menée dans ce chapitre, nous pouvons affirmer avec certitude que la page féminine du *Devoir*, pour la période comprise entre 1965 et 1975, ne peut être accusée de participer à l'oppression des femmes et invite à nuancer les préjugés qui prétendent que les médias généralistes féminins, comme la page féminine,

¹³⁵ « La cause Morgentaler : les jurés délibèrent », *Le Devoir*, 13 novembre 1973, p. 1.

¹³⁶ Renée Rowan, « Lalonde déplore que seulement 27 hôpitaux aient mis sur pied un comité thérapeutique », *Le Devoir*, 24 mars 1975, p. 17.

aliénaient les femmes¹³⁷. En premier lieu, nous avons illustré le fait que la page féminine a véhiculé des représentations discursives diversifiées des femmes, bien que la figure de la femme moderne, conciliant travail et famille, était clairement la représentation dominante dans les pages du quotidien. En effet, nous avons pu constater que la présence d'une vision plus traditionnelle des femmes, incarnée notamment par des thématiques comme la consommation, la beauté et la mode, s'estompe de façon significative au cours de la période. En considérant la dimension intersectionnelle du genre, nous avons également pu démontrer que la page féminine témoigne d'une prise de conscience graduelle que le genre n'explique pas à lui seul les inégalités, remettant d'une certaine manière en question le monopole identitaire de la femme blanche hétérosexuelle et francophone dans le quotidien.

Dans un deuxième temps, nous avons analysé les revendications des femmes diffusées dans *Le Devoir*. Une analyse de contenu, attestant de la richesse et de la diversité des dossiers portés dans l'espace public, surtout dans la page féminine, nous permet de conforter notre argumentaire du chapitre précédent voulant que la page féminine était certainement une tribune importante pour aborder des sujets féminins et féministes. Celle-ci tentait manifestement de diriger l'attention de ses lectrices (et lecteurs ?) sur les rôles des femmes qui se modifiaient alors. Cette analyse qualitative nous a permis de voir que les dimensions politiques et économiques, par l'entremise des articles portant sur le travail salarié des femmes, étaient bien présentes dans la section féminine. De fait, notre étude empirique contredit certaines idées reçues qui soutiennent que la page féminine du *Devoir* comportait uniquement des chroniques de consommation, de mode et de beauté sans jamais s'attarder à la politique ou aux questions sociales¹³⁸. La mission énoncée par Solange Chalvin dans son premier éditorial, soit de traiter des problèmes liés à la condition des femmes, fut donc remplie. En cela, l'abolition de la page féminine, qui a pour effet de diminuer de manière considérable la présence des thématiques féministes et féminines dans le quotidien nous apparaît comme une question

¹³⁷ Cette idée est notamment portée par l'ouvrage *La femme mystifiée* de Betty Friedan ; Betty Friedan, *op cit.*, p. 63.

¹³⁸ Cette idée est défendue par Chantal Maillé qui avance que les pages féminines ne couvraient pas les questions sociales et politiques. Voir Chantale Maillé, 1994, *op cit.*, p. 430.

complexe ; certes, elle met fin au fait d'associer les sujets féminins à une seule section, mais le quotidien ne récupère pas ceux-ci dans ses autres sections. Conformément à ce que certaines chercheuses ont soutenu, il est toutefois vrai que *Le Devoir* demeure un canal de diffusion pour les dossiers féministes dans les années 1970¹³⁹, mais notre regard empirique a permis de mettre en lumière le fait que les préoccupations des femmes étaient beaucoup plus présentes avant 1971.

Il va sans dire que les mesures revendiquées dans *Le Devoir* traduisent un féminisme égalitaire et que les discours diffusés n'incitent pas à revendiquer des changements radicaux ; les articles témoignent surtout d'un discours qui remet en question et même déconstruit l'idée que les femmes sont naturellement inférieures aux hommes. Or, ces discours ne sont pas dénués de stéréotypes puisque l'association des femmes à leur rôle maternel est fortement présente. *Le Devoir* accorde d'ailleurs peu de place à la remise en question de ce rôle, donnant davantage la parole aux hommes sur la question du contrôle du corps des femmes. Il s'agit là d'un autre exemple de la manière dont le genre interfère dans la production médiatique en reflétant une hiérarchisation entre les hommes et les femmes. Des articles, principalement de Renée Rowan, rendent toutefois visible la possibilité de renoncer librement à la maternité par l'avortement ou la contraception, mais, en raison de la persistance d'une structure organisationnelle genrée, ses articles sont relégués vers les dernières pages du quotidien.

¹³⁹ Chantal Maillé, 1994, *op cit.* et Colette Beauchamp, 1987, *op cit.*, p. 198.

CONCLUSION

Dans le cadre de ce mémoire, nous avons analysé *Le Devoir* entre 1965 à 1975 au prisme du genre en démontrant comment ce concept permet de comprendre plusieurs facettes du quotidien : l'organisation du contenu, l'attribution des thématiques aux journalistes selon le sexe et le ton des articles portant sur les femmes selon l'emplacement dans le quotidien. Devant le peu d'informations sur les femmes journalistes et sur les pages féminines de cette période, nous avons proposé de cerner les contours du journalisme « au féminin », tant à l'intérieur de la page féminine qu'à l'extérieur de celle-ci durant une période charnière où elle est abolie.

Dans un premier temps, nous avons vérifié comment le genre structure l'organisation du contenu du *Devoir*. Alors que les travaux en histoire de la presse ont surtout examiné les discours portés par les journaux, il nous intéressait dans cette partie d'examiner l'organisation du quotidien. La présence, jusqu'en 1971, d'une page féminine, traduisant la sexualisation de l'espace médiatique nous a permis de considérer le quotidien comme étant lui-même traversé par des rapports de pouvoir sexués. L'existence même de ce type de page dans les journaux depuis le tournant du XX^e siècle illustre, en effet, comment le féminin et le masculin procèdent d'une construction puisque l'on suppose alors que les femmes ne sont pas intéressées par les mêmes sujets que les hommes, les sujets masculins étant considérés plus importants. Cette distinction formelle entre ce qui est destiné aux hommes dans le quotidien et ce qui est destiné aux femmes illustre comment le genre construit le quotidien et à quel point des rapports de pouvoirs y sont présents.

Notre analyse met également en lumière le fait que le genre ainsi que l'idéologie des sphères séparées dans la société patriarcale québécoise agissent de façon manifeste sur les modalités de l'inscription des femmes journalistes dans le quotidien ; les femmes écrivant sur des sujets associés aux femmes signent principalement dans la page féminine. Par conséquent, notre étude démontre que la page féminine assurait une présence importante de sujets féminins dans *Le Devoir* puisqu'une fois que ce lieu

disparaît, les questions touchant les femmes diminuent en effet fortement. Les articles portant sur les femmes ne seront d'ailleurs pas mis davantage en valeur contrairement à ce que Renée Rowan et Solange Chalvin souhaitaient lors de l'abolition de la page féminine. Ce chapitre a également mis en évidence que si les femmes signent bien des articles en première page, elles ne sont pas nombreuses à le faire. Conséquence de la structure genrée du journal, ce sont surtout par des sujets associés aux questions sociales ou aux *soft news*, comme les mouvements de grève, l'éducation et la santé, que les femmes s'inscrivent dans la section générale du quotidien ou encore par des styles journalistiques, comme la chronique, associés fortement aux femmes.

Ces constats nous permettent certainement de déconstruire la figure de « la » femme journaliste. Si les chercheuses ont mis en évidence le fait que les femmes journalistes ne vivent pas les mêmes expériences que les hommes au sein de la profession journalistique, nous avons pu démontrer que les femmes journalistes vivent également des expériences bien différentes entre elles, notamment entre celles qui écrivent dans la page féminine et celles qui écrivent à l'extérieur de celle-ci. Il est toutefois évident que pour les femmes journalistes du *Devoir*, cette dynamique hiérarchisant le masculin, perçu comme étant universel, et le féminin génère des rapports de pouvoir au désavantage des femmes. Les femmes occupent effectivement très peu, voire pas du tout, les postes convoités comme celui de correspondant parlementaire ou encore celui de rédacteur en chef.

Il ressort de notre analyse que malgré une certaine régulation de l'accès des femmes au journal en raison de son organisation (notamment par l'existence d'une page féminine), les femmes journalistes, particulièrement Renée Rowan et Solange Chalvin, se sont certainement approprié les limites de l'espace qui leur était réservé afin de porter des questions relatives aux femmes dans l'espace public. En effet, une analyse qualitative des écrits dans la page féminine met en lumière une pluralité et une richesse des discours sur ces questions. Comme l'a dévoilé le bilan historiographique, contrairement aux magazines féminins peu d'études portant sur les pages féminines des quotidiens se sont intéressées de manière empirique à leur contenu. Or, notre étude permet de démentir

l'idée que les pages féminines ne sont qu'un amalgame d'articles sur la mode, la consommation et les carnets mondains. Au contraire, cette section incluait une multitude de sujets qui permettaient aux femmes d'y trouver leur compte ; que ce soit des articles associés à une féminité plus traditionnelle (mode, consommation, beauté) ou des articles revendiquant l'amélioration des conditions des femmes dans la société dans un contexte de renouveau du féminisme.

Par ailleurs, bien qu'il subsiste un monopole identitaire dans les représentations des femmes durant la période analysée, c'est-à-dire que les femmes qui sont représentées dans les pages du *Devoir*, soit par les images ou dans le contenu des articles, sont blanches, mariées et hétérosexuelles, certains articles de la page féminine témoignent des efforts de diversifications des voix féminines diffusées dans *Le Devoir*. Ces articles mettent en évidence le fait que les oppressions dont sont victimes les femmes ne sont pas uniquement attribuables au genre, mais également à d'autres marqueurs identitaires qui se renforcent simultanément comme la race. Une fois que la section féminine est abolie, toutefois, pratiquement aucun article ne présente des réalités de femmes qui s'écartent des représentations normatives.

Si le genre influence l'organisation du contenu, il influence certainement les propos tenus dans les articles qui traitent des revendications féministes. Certes, le féminisme que nous dévoilent les articles analysés n'est certainement pas un féminisme radical, mais plutôt un féminisme libéral. D'ailleurs, peu d'articles dans le corpus constitué font usage du terme « féministe » ou « féminisme » et leur analyse nous indique que le féminisme revêt majoritairement un côté militant et connotée de manière fortement négative. Nonobstant ce fait, nous retrouvons plusieurs articles qui illustrent l'influence du renouveau féministe. De par la nature du quotidien, et probablement en raison du lectorat auquel il se destine, l'attention des journalistes est surtout centrée sur la construction médiatique de « la » femme moderne qui concilie travail et famille alors que « la » femme traditionnelle occupe peu d'espace dans les pages du journal.

En toute cohérence avec le féminisme libéral, les changements à réaliser afin de permettre l'amélioration des conditions des femmes selon *Le Devoir* doivent s'opérer en premier lieu, et principalement, dans le milieu du travail, le milieu politique et l'éducation. Une analyse plus approfondie des articles qui discutent de ces revendications dévoile que leur emplacement dans le quotidien, soit la page féminine ou la section générale, détermine fortement leur contenu. Par exemple, les articles traitant de la politique qui paraissent à l'extérieur de la page féminine oblitèrent les luttes menées par les femmes et les résistances qu'elles rencontrent à vouloir modifier les structures masculines. L'analyse du traitement médiatique de l'avortement et de sa décriminalisation démontre également le poids de la structure masculine patriarcale du quotidien. Si les articles paraissant dans la page féminine en viennent à véhiculer une vision plus positive de la question, la section générale donne une tribune importante aux opposant.e.s de la mesure. Le fait que le rédacteur en chef, Claude Ryan, prenne à quelques occasions la parole afin de s'opposer publiquement à l'avortement peut expliquer l'inclination du quotidien à ne donner la parole qu'à ses antagonistes. Dans ce cas précis, on peut dire que la page féminine permettait, dans une certaine mesure, de se soustraire à la ligne éditoriale.

Devant la richesse des sujets traités dans la page féminine, qui, dans une large mesure, ne sont pas repris par la section générale du quotidien après son abolition, il est indiqué de se questionner sur les bienfaits de son abrogation. Si, au départ, nous avons une perception négative d'une section où se trouve confiné le point de vue des femmes, au terme de notre analyse, il faut bien admettre que celle-ci permettait à tout le moins de porter dans l'espace public des sujets s'inscrivant résolument dans la foulée du renouveau féministe et visant à l'amélioration de la condition des femmes québécoises. La propension des quotidiens à véhiculer un discours hégémonique masculin, traduisant une dévaluation systémique des articles portant sur les thématiques associées aux femmes, fait en sorte que la section générale ne reprend pas systématiquement les thématiques présentes dans la page féminine, mettant en évidence sa pertinence et son utilité .

L'étude de onze années dans un seul quotidien peut sembler bien peu pour saisir d'importantes transformations dans un domaine aussi vaste et complexe. Nous sommes par ailleurs conscientes d'avoir tiré des conclusions qui s'appliquent à un quotidien francophone doté d'une aura particulière dans le paysage des quotidiens montréalais. Il serait donc pertinent d'examiner d'autres quotidiens au prisme du genre afin de faire dialoguer les résultats obtenus qui en découleraient à ceux auxquels nous parvenons dans le présent mémoire. De fait, nous pourrions affirmer ou infirmer le fait que *Le Devoir* est représentatif des autres quotidiens en ce qui concerne la place des femmes journalistes et des thématiques féminines et féministes durant la période couverte par l'analyse. La dimension linguistique mériterait d'ailleurs d'être prise en considération par une étude comparative entre des journaux anglophones et francophones puisqu'aucune étude ne s'y est encore attardée. Bref, il est incontestable que l'état des connaissances sur les femmes journalistes, les pages féminines et l'organisation genrée du contenu des quotidiens est encore très fragmentaire et qu'en faire l'étude permettrait de lever le voile sur les parcours « ordinaires » de femmes journalistes qui se sont acharnées à porter dans l'espace public des thématiques dites « féminines ».

BIBLIOGRAPHIE

1) Sources

Le Devoir, 1965-1975.

2) Études :

2.1. Article scientifiques

BILGE, Silma, « La pertinence de Hall pour l'étude de l'intersectionnalité », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 26, no.2, 2014, p. 65-82.

BOISCLAIR, Isabelle et Lori SAINT-MARTIN, « Les conceptions de l'identité sexuelle, le postmodernisme et les textes littéraires », *Recherches féministes*, Vol. 19, no.2, 2006, p. 5-25.

CARIGNAN, Marie-Ève et Claude MARTIN, « Analyse des statistiques historiques sur le lectorat du quotidien *Le Devoir* de 1910 à 2000 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 70, n. 3, hiver 2017, p. 55-79.

CHARRON, Jean et Frédérick BASTIEN, « Les parlementaires québécois et *Le Devoir* dans le monde des médias », *Communication*, Vol. 29. no.2. [En ligne], URL : <http://communication.revues.org/2784>

CHARRON, Jean, Marilou ST-PIERRE et Geneviève DROLET, « La parole des femmes dans les journaux télévisés au Québec, 1961-2010 », *Communication*, Vol. 33, no.1, 2015, [En ligne], URL : <http://communication.revues.org/5127>

CHARRON, Jean et Frédérick BASTIEN, « Les parlementaires québécois et *Le Devoir* dans le monde des médias », *Communication*, Vol. 29, no.2, 2012, [En ligne], URL : <http://communication.revues.org/2784> (page consultée le 8 août 2017).

DAVIS, Natalie Zemon, « Women in Transition : The European Case », *Feminists Studies*, vol.3, 1975-1976, p. 83-103.

DE BONVILLE et Cynthia DARISSE, « L'évolution du *Devoir* vue à travers les structures de son contenu », *Communication*, Vol. 29. no.2, 2012, URL : <http://communication.revues.org/2822>

DE BONVILLE, Jean et Fernande ROY, « La recherche sur l'histoire de la presse québécoise. Bilan et perspectives », *Recherches sociographiques*, vol. 41, no.1, 2000, p. 15-51.

DUMONT, Micheline et Stéphanie LANTHIER, « ‘Pas d’histoire les femmes!’ Le féminisme dans un magazine québécois à grand tirage : L’actualité 1960-1996 », *Recherches féministes*, vol. 11, no. 2, 1998, p. 101-124.

FALQUET, Jules, « Déclaration du Combahee River Collective », *Les cahiers du CEDREF*, Vol.14, 2006, [En ligne], URL : <http://cedref.revues.org/415>.

FREEMAN, Barbara, « ‘You Will Have a Good Career Here, but Not a Great Career’: Male Mentoring and the Women Journalists of the Canadian Press News Cooperative, 1965–2000, » *Labour/Le Travail* Vol. 78, automne, p. 237-264.

HUBERT, Olliver, « Féminin/masculin : l’histoire du genre », Vol.57, no.4, printemps 2004, p. 473-479.

LEBEL, Estelle. « Dé/construire le féminin », *Recherche féministes*, Vol. 19, no. 2, 2006, p. 1–3.

LÉVESQUE, Andrée « Réflexions sur l’histoire des femmes dans l’histoire du Québec », *Revue d’histoire de l’Amérique française*, vol. 51, no. 2, 1997, p. 271-284.

MAILLÉ, Chantal, « Approche intersectionnelle, théorie postcoloniale et questions de différence dans les féminismes anglo-saxons et francophone (ou : francophones ?) », *Politiques et sociétés*, vol.33, no.1, 2014, p. 41-60.

MARQUIS, Dominique. « L’histoire de la presse au Québec : état des lieux et pistes de recherche », *Médias 19* [En ligne], Nouveaux bilans, Publications, Micheline Cambron et Stéphanie Danaux (dir.), *La recherche sur la presse : nouveaux bilans nationaux et internationaux*, mis à jour le : 09/11/2013, URL : <http://www.medias19.org/index.php?id=15556>.

NEVEU. Erik, « Le genre du journalisme. Des ambivalences de la féminisation d’une profession. », dans *Politix*, vol. 13, no.51, 2000, La cause des femmes, p. 179-212.

ROBINSON, Gertrude, « Feminist approaches to journalism Studies : Canadian Perspectives », *Global Media Journal*, Vol. 1, no.1, 2008, p. 123-136.

ROY, Julie et Chantal SAVOIE, « De la couventine à la débutante : signature féminine et mise en scène de soi dans la presse au XIXe siècle », dans Guillaume PINSON (dir.), *La lettre et la presse : poétique de l’intime et culture médiatique Médias 19*. [En ligne], <http://www.medias19.org/index.php?id=318> . (page consultée le 20 octobre 2017).

SAINT-PIERRE, Jocelyn. « Les correspondants parlementaires à Québec et à Ottawa, 1910-1993 », dans *ibid.*, p.117-148 ; Jean Charron et Jocelyn Saint-Pierre, « Les formes du journalisme parlementaire au Devoir », *Communication*, Vol. 29. no.2, 2012. [En

ligne], URL : <http://communication.revues.org/2842> (page consultée le 7 novembre 2017).

THÉRENTY, Marie-Ève, « LA chronique et LE reportage : du «genre» (gender) des gens journalistiques », *Études littéraires*, 2009, vol. 40, no.3, p.115-125.

_____, « Pour une histoire genrée des médias », *Questions de communications*, vol. 15, 2009, URL : <http://questionsdecommunication.revues.org/577> ; DOI : [10.4000/questionsdecommunication.577](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.577) (page consultée le 12 juillet 2017).

VOIROL, Olivier, « Les luttes pour la visibilité. Esquisse d'une problématique ». *Réseaux*, no. 129-130, 2005, p. 91-121.

WARREN, Jean-Philippe, « Petite typologie philologique du « moderne » au Québec (1850-1950). Moderne, modernisation, modernisme, modernité », *Recherches sociographiques*, XLVI, no.3, 2005, p. 495-525.

2.2 Monographies et chapitres d'ouvrages collectifs

BAILLARGEON, Denyse. *Brève histoire des femmes au Québec*, Montréal, Boréal, 2012, 281 p.

_____. *Ménagères au temps de la crise*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 1993, 311 p.

BEAUCHAMP, Colette. *Judith Jasmin, 1916-1972: de feu et de flamme*, Montréal, Boréal, 1992, 425 p.

_____. *Le Silence des médias : Les femmes, les hommes et l'information*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 1987, 281 p.

BETTINOTTI, Julia et Jocelyn GAGNON. *Que c'est bête, ma belle! Études sur la presse féminine au Québec*, Montréal, Soudeyns-Donzé, 1983, 143 p.

BONVOISIN Samra-Martine et Michèle MAIGNIEN. *La presse féminine*. Coll. «Que sais-je?», no 2305, Paris, Presses Universitaires de France, 1986, 127 p.

BRADBURY, Bettina. *Working Families. Age, Gender and Daily Survival in Industrializing Montreal*, Toronto, Oxford University Press, 1996[1993], 310 p.

BRUN. Josette (dir.), *Interrelations femmes-médias dans l'Amérique française*, Québec, Presses de l'Université Laval, « Culture française d'Amérique », 2009, 243 p.

BUTLER, Matilda. *Women and the mass medias*, New York, Human sciences press, 1980, 432 p.

CUTHBERT BRANDT, Gail et al. *Canadian Women: A History*, 3e édition, Toronto, Nelson/ Thompson, 2011, 660 p.

COLLECTIF CLIO (1982), *L'Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Quinze (rééd. Montréal, Le Jour, 1992), 649 p.

DE BONVILLE, Jean. *L'analyse de contenu des médias: De la problématique au traitement statistique*, Bruxelles, De Boeck, 2006, 451 p.

_____. *La presse québécoise de 1884 à 1914: Génèse d'un média de masse*, Québec, Presses de l'Université de Laval, 1988, 416 p.

_____. *Les quotidiens montréalais de 1945 à 1985 : morphologie et contenu*, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, 1995, 223 p.

DESMARAIS, Louise. *La bataille de l'avortement. Chronique québécoise*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 2016, 550 p.

DETREZ, Catherine. *La construction sociale du corps*, Paris, Seuil, 2002, 257 p.

DUMONT, Micheline. *Découvrir la mémoire des femmes. Une historienne face à l'histoire des femmes*, Éditions du remue-ménage, 2001, 159 p.

_____. *Le féminisme québécois raconté à Camille*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 2008, 247 p.

DUMONT, Micheline et Louise TOUPIN. *La pensée féministe au Québec : anthologie (1900-1985)*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 752 p.

FAHMY-EID, Nadia. «La presse féminine au Québec (1890-1920): Une pratique culturelle et politique ambivalente» dans Yolande Cohen, dir. *Femmes et politique*, Montréal, Édition du Jour, 1981, p. 101-115.

FAHRNI, Magda. *Household Politics. Montreal Families and Postwar Reconstruction*, Toronto, University of Toronto Press, 2005, 279 p.

FREEMAN, Barbara M. *Kit's Kingdom: the Journalism of Kathleen Blake Coleman*, Ottawa, Carleton University Press, 1989, 211 p.

_____. *The Satellite Sex. The Media and Women's Issues in English Canada, 1966-1971*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 2001, 362 p.

FIAMENGO, Janice. *The Woman's Page. Journalism and Rhetoric in Early Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2008, 257 p.

FRIEDAN, Betty. *La femme mystifiée*, Réédition traduite de l'anglais par Yvette Roudy, Paris, Édition Gonthier, 1978[1963], 450 p.

GAGNON, Mona-Josée, « Les comités syndicaux de condition féminine », dans Marie Lavigne et Yolande Pinard. *Travailleuses et féministes. Les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 145-168.

GOSSELIN, Line. *Les journalistes québécoises, 1880-1930*, Montréal, Collection du RCHTQ («études et documents»,7), 1995, p. 159 p.

KAY, Linda. *Elles étaient seize: Les premières femmes journalistes au Canada*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2015, 242 p.

KORINEK, Valerie J. *Roughing It in the Suburbs: Reading Chatelaine Magazine in the Fifties and Sixties*, Toronto, University of Toronto Press, 2000, 460 p.

LAGADEC, Claude, «Un journal élitiste peut-il être indépendant?», dans Robert Comeau et Luc Desrochers, dir., *Le Devoir. Un journal indépendant (1910-1995)*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 315-318.

LAHAISE, Robert (dir). *Le Devoir, reflet du Québec au 20^e siècle*, Montréal, Hurtubise, 1994, 504 p.

LAMONDE, Yvan. *La modernité au Québec. La victoire différée du présent sur le passé (1939-1965)*, Montréal, Fides, 2016, 450 p.

LAMOUREUX, Diane. *Fragments et collages. Essai sur le féminisme québécois des années 1970*, Montréal, Éditions du Remue-Ménage 1986, 168 p.

LANG, Marjory. *Women who Made the News: Female Journalists in Canada, 1880-1945*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1999, 371 p.

LAVIGNE, Marie et Yolande PINARD. (dir.), *Travailleuses et féministes. Les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 99-113.

L'ÉCUYER, René. « L'analyse de contenu: notion et étapes », dans Jean-Pierre Deslauriers (dir.), *Les méthodes de la recherche qualitative*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1987, p. 49-65.

LÉVESQUE, Andrée. *Éva Circé-Côté: Libre-penseuse 1871-1949*, Montréal, Éditions du Remue-ménage, 2010, 478 p.

MARTENS, David. (dir.), *La pseudonymie dans la littérature française. De François Rabelais à Éric Chevillard*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2017, 343 p.

RUTHERFORT, Paul. *A Victorian Authority : The Daily Press in late Nineteenth-Century Canada*, Toronto, Toronto University Press, 292 p.

SAVOIE, Chantale. *Les femmes de lettres canadiennes-françaises*, Nota Bene, Montréal, 243 p.

SCOTT, Joan. *Gender and the Politics of History*, New York, Columbia University Press, 1988, 242 p.

SULLEROT, Évelyn. *La presse féminine*, Armand Collin, Paris, 1963, 319 p.

TAHON, Marie-Blanche. *Sociologie des rapports de sexe*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014, 172 p.

TREMBLAY, Manon et al. *Genre, citoyenneté et représentation*, Presses de l'Université Laval, Québec, 2007, 237 p.

VAN ZONEN, Liesbet. *Feminist Media Studies*. Sage Publications, Londres, 1994, 173 p.

WINSHIP, Janice. *Inside Women's Magazines*, Pandora, Londres, 1987, 181 p.

2.3 Thèses et mémoires

BERGERON, Marie-Andrée, « Nous avons voulu parler de nous » : Le discours éditorial des féministes québécoises (1972-1987) dans *Québécoises deboutte!*, *Les Têtes de pioche* et *La Vie en rose*, thèse de Ph.D. (études littéraires), Université Laval, 2013, 285 p.

CHAMBERLAND, Lyne, *La Revue Moderne, 1945-1960 : une analyse de la presse féminine commerciale au Québec*. Mémoire de maîtrise (sociologie), Université de Montréal, 1982, 207 p.

CLAVEAU, Marilyne, « La femme en trois temps. Etude intergénérationnelle de la presse féminine québécoise: *Filles Clin d'œil*, *Elle Québec* et *Bel Âge magazine* », mémoire de maîtrise. Université du Québec à Montréal, Département de littérature, 2010, 245 p.

CÔTÉ, Mariline. « Femmes journalistes parlementaires à la Tribune de la presse de Québec. Causes et conséquences d'une sous-représentation » Mémoire de stage parlementaire, Fondation Jean-Charles Bonenfant, 2007, 82 p.

DOUCET, Sophie. *Joséphine Marchand-Dandurand ou «Le Laurier Féminin»: une journaliste féministe, moderne, libérale et nationaliste (1861-1925)*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2003, 109 p.

LAPLANCHE, Laurie. « Pour vous, mesdames... et messieurs. Production des émissions féminines à la Société Radio-Canada à Montréal (1952-1982) Promotion, conception des publics et culture organisationnelle genrés », Thèse de doctorat en communication publique, Québec, Université Laval, 2016, 398 p.

O'NEILL, Stéphanie. *L'argent ne fait pas le bonheur : les discours sur la société de consommation et les modes de vie à Montréal, 1945-1975*, thèse de doctorat en histoire, Université de Montréal, 2016, 384 p.

ROBERT, Camille. « « Toutes les femmes sont d'abord ménagères » : discours sur la mobilisation des féministes québécoises autour du travail ménager (1968-1985) » mémoire de maîtrise en histoire, Université du Québec à Montréal, 2016, 159 p.

TRUDEL, Flavie, *L'engagement des femmes en politique au Québec : histoire de la Fédération des femmes du Québec de 1966 à nos jours*, thèse de Ph.D. (histoire), UQAM, 2009, 510 p.

2.4 Sites internet :

« Souvenirs de rédaction- Par la grâce de mon mentor ». Entrevue avec Solange Chalvin, In Site du *Devoir*, 30 juillet 2010, [En ligne]. <http://www.ledevoir.com/societe/medias/293485/souvenirs-de-la-redaction-par-la-grace-de-mon-mentor-andre-laurendeau> (page consultée le 2 juillet 2017).

« Souvenirs de la rédaction – Une femme parmi les hommes ». Entrevue avec Renée Rowan, In Site du *Devoir*, 2 juillet 2010, [En ligne]. <http://www.ledevoir.com/societe/medias/291872/souvenirs-de-la-redaction-une-femme-parmi-les-hommes> (page consultée le 2 juillet 2017).

Jean-François Nadeau, « Les derniers mots du silencieux », In Site du *Devoir*, [En ligne]. URL : <http://www.ledevoir.com/culture/livres/436400/albert-brie-les-derniers-mots-du-silencieux> (page consultée le 22 novembre 2017).

ANNEXE 1 - Liste des correspondant.e.s du *Devoir*, de 1910 à 2010

Nom		Début	Fin
Donat	Fortin	15 mars-16 mai 1910	
Georges	Pelletier	17 mai-4 juin 1910	
Jean-Baptiste	Dumont	1911	1916
Léon	Trépanier	1914	1914
Louis	Dupire	1916	1922
Louis	Robillard	1923	1924
Laurent	(pseudonyme)	1925	1925
Émile	Benoist	1926	1927
Georges	Léveillé	1928	1929
Alexis	Gagnon	1929	1942
Louis	Robillard	1943	1947
Pierre	Laporte	1945	1961
Charles-Eugène	Pelletier	1946	1947
Marcel	Thivierge	1947	1952
Jean-Marc	Laliberté	1956	1958
Guy	Lamarche	1958	1958
Marcel	Thivierge	1960	1966
Évelyne	Dumas (Gagnon)	1962	1963
Paul	Cliche	1966	1968
Michel	Roy	1966	1968
Gilles	Lesage	1968	1971
Normand	Lépine	1970	1974
Gilles	Provost	1971	1971
Gérald	Leblanc	1972	1975
Pierre	O'Neil	1972	1974
Laurent	Laplante	1974	1974
Gilles	Lesage	1974	1975
Lise	Bissonnette	1975	1975
Bernard	Descôteaux	1976	1980
Jean-Claude	Picard	1977	1980
Clément	Trudel	1981	1981
Gilles	Lesage	1984	2006
Marie-Agnès	Thellier	1984	1986
Bernard	Descôteaux	1988	1989
Michel	Venne	1990	1999
Mario	Cloutier	1996	2005
Robert	Dutrisac	À partir de 1999	
Tommy	Chouinard	2002	2006
Antoine	Robitaille	À partir de 2005	

Source: Jean Charron et Jocelyn Saint-Pierre, « Les formes du journalisme parlementaire au *Devoir* », *Communication* [En ligne], Vol. 29/2 | 2012, mis en ligne le 13 mars 2012 URL : <http://journals.openedition.org/communication/2842> ; DOI : 10.4000/communication.2842 (page consultée le 20 novembre 2017).

